

MÉTÉOROLOGIE
Ensoleillé et doux
Min.: 32 - Max.: 45
Gracieuseté de
Shearer Lumber
Co. Ltd.
MONTREAL

10¢

FÊTE DU JOUR
Saint-Ludger, évêque
Les librairies
F. PILON INC.
Papeterie - Dactylographes
Accessoires de bureau

ARGENTINE: INCAPABLE DE RESISTER A L'ARMÉE ET A L'OPPOSITION

Frondizi serait forcé de partir, le primat de l'Eglise argentine adjure Peron de pacifier le pays

Buenos-Aires. — La crise politique d'Argentine entre aujourd'hui dans sa deuxième semaine et la position de M. Frondizi est de plus en plus précaire. Hier soir, la marine s'appropriait à renverser le gouvernement par un coup d'Etat à la suite de la démission du secrétaire à la marine, M. Gaston Clément. Les officiers supérieurs des forces navales exigent la démission du président.

A Madrid, où il séjourne, l'ex-dictateur Juan

Peron aurait déclaré: "Plus ils nous combattent, plus le nombre des péronistes augmente." Dans l'entourage de l'ancien président, on précise que celui-ci a reçu du cardinal Antonio Caggiano, primat de l'Eglise d'Argentine, un message l'adjurant d'intercéder en faveur de la "pacification" du pays. Dans son message, le prélat félicite Peron de la victoire électorale de ses partisans.

M. Alberto Iturbe, président du conseil de coor-

dination du mouvement péroniste en Argentine, est arrivé hier à Montréal pour discuter de la crise avec Peron.

Tandis que les officiers de la marine prennent les mesures nécessaires pour s'emparer du pouvoir, les chefs de l'armée et de l'aviation se consultent. Il se peut que les trois armes se mettent d'accord pour contraindre M. Frondizi à quitter son poste auquel il se cramponne depuis quelques jours. En fin de semaine, le président s'est entretenu avec le général Eugenio Aramburu, homme politique prestigieux qui avait été président provisoire après la chute de Peron. Celui-ci a recommandé à M. Frondizi de démissionner.

Le parti radical populaire, troisième en importance dans le pays, a publié une déclaration affirmant notamment: "La continuité juridique de l'Etat ne peut être assurée que si M. Frondizi démissionne."

Entre temps, les officiers supérieurs des forces armées continuent d'assumer les responsabilités administratives des postes de gouverneurs dans cinq provinces où des candidats péronistes avaient été élus la semaine dernière. On sait que c'est la victoire impressionnante des péronistes qui a précisément provoqué la crise actuelle.

L'armée, l'aviation et la marine ont déjà mis M. Frondizi en demeure, s'il refuse de démissionner, de former un gouvernement de coalition afin de faire échec à la montée du péronisme en Argentine. Mais cette solution paraît impossible car, à l'exception du groupe de M. Frondizi — les radicaux intransigeants — aucun parti n'accepte de collaborer avec le président. Celui-ci a désigné des indépendants pour remplacer les nombreux ministres démissionnaires de son gouvernement. C'est ainsi que cinq nouveaux ministres ont été nommés depuis une semaine.

Importants entretiens de lord Heath avec les autorités d'Ottawa

Ottawa. — Le chef de la délégation britannique aux négociations devant amener l'entrée éventuelle du Royaume-Uni dans la CEE, le sous-secrétaire d'Etat au Foreign Office, Edward Heath, aura à partir d'aujourd'hui, deux jours d'entretiens avec les autorités canadiennes.

A son arrivée samedi dans la capitale fédérale, lord Heath a promis qu'il approfondirait le plus possible le point de vue canadien relatif à l'entrée de la Grande-Bretagne dans ce qu'il est déjà convenu d'appeler le Marché commun.

M. Heath a confié aux journalistes que sa visite faisait suite aux consultations qu'il a déjà eues en janvier avec des ministres canadiens.

Le sous-secrétaire au Foreign Office a également précisé que les négociateurs britanniques et ceux des Six établiront bientôt un compte rendu des conversations qui se déroulent depuis cinq mois à Bruxelles. Ce rapport serait publié vers Pâques et préciserait le point où seront rendues les négociations.

Exportations
Le diplomate n'a cependant pas laissé entendre quelles sont, d'ores et déjà les chances, pour la Grande-Bretagne, de se joindre aux Six.

L'un des points principaux des négociations de Bruxelles et qui intéresse particulièrement le Canada, réside dans les possibilités pour ses exportations vers la Grande-Bretagne. Ce pays, en entrant dans la Communauté économique européenne, ne pourra certainement pas obtenir de ses nouveaux partenaires que Londres et Ottawa continuent leurs transactions commerciales sur la base des préférences impériales qui furent jusqu'ici un excellent support pour les exportations canadiennes.

Remaniement au sein du cabinet de Fidel Castro

LA HAVANE. — Le gouvernement cubain a annoncé en fin de semaine un remaniement de son cabinet. Manuel Lizardo, un vieux communiste, a remplacé Maximo Berman au poste de ministre du commerce tandis que Mlle Celia Sánchez, qui a combattu aux côtés de Fidel Castro à l'époque de la révolution, a été nommée secrétaire du premier ministre et du Conseil des ministres.

Le poste de Mlle Sánchez n'a rien de ministériel. Elle succède à Luis Buch qui assumait la direction de la Cour suprême cubaine.

Le remaniement a été rendu nécessaire après que Fidel Castro et son frère Raul eurent pris possession des deux plus importants postes au sein du directoire de l'organisation révolutionnaire, qui compte 25 membres.

Etats-Unis: Des Bombarcs sont écartés du budget

WASHINGTON. — L'aviation américaine a cherché à accroître le nombre d'escadrons de missiles antiaériens, mais cette proposition a été retirée après consultation avec le département de la défense. Le général Frederick H. Smith, fils, chef d'état-major adjoint de l'aviation, a déclaré le 1er février dernier à un comité d'enquête du Congrès que l'on avait écarté une demande de sept escadrons additionnels de Bombarc, dans la préparation du budget de défense 1962-63. Les Etats-Unis possèdent huit escadrons de Bombarc, dont cinq sont munis de missiles à carburant liquide, alors que les trois autres possèdent les Bombarc-B, à carburant solide. Le Canada obtiendrait deux escadrons de Bombarc-B. Le général Smith a commenté en réponse à une question d'un membre du Congrès que le Bombarc n'est pas une arme désuète, dans l'état actuel des préparatifs militaires. Mais, ajoutait-il, il y a d'autres exigences et nous n'avons pas voulu exiger d'autres Bombarc, en ce moment.

Entre temps, le chef de l'Institut national de la réforme agraire, Carlos Rafael Rodríguez, a déclaré à la télévision cubaine samedi soir, qu'il serait consentant à des entreprises privées américaines de vendre des aliments à Cuba. Rodriguez faisait ainsi allusion à une suggestion faite il y a quelques jours par George McGovern, directeur du programme américain d'alimentation au secours de la paix.

Rodriguez a toutefois fait savoir clairement qu'il ne demandait pas la charité au président Kennedy. Il a accusé les Etats-Unis de ne pas avoir aidé le peuple cubain lorsque celui-ci mourait de faim en 1953.

"A vous, M. Kennedy, a-t-il dit, le mépris d'un peuple qui ne vit pas de charité mais de dignité".



Paul Dupuis n'est pas candidat...

M. Paul Dupuis ne sera pas candidat aux prochaines élections fédérales. On le sait, dans Montréal-Sud-Ouest, l'aristocrate s'est amené à la convention conservatrice, hier après-midi, mais s'est désisté juste avant le vote, permettant à M. Rodolphe Sauvé d'être choisi à l'unanimité.

Un autre candidat au congrès, M. Léonard Papineau, courtier d'assurances, s'est également retiré pour laisser la voie libre à M. Sauvé.

Les conservateurs avaient mis leur confiance en M. Dupuis, il y a quelques mois, et ce dernier devait annoncer officiellement son intention de faire la lutte à la convention. Mais l'hésitation, ce soir-là, du M. Buis des "Pays d'en haut" devant une salle à moitié vide, ébranla la

Voir p. 10: Paul Dupuis n'est

L'URSS n'a pas d'abris adéquats

MOSCOU. — Les villes soviétiques sont à présent équipées d'abris antiaériens mais rien n'indique toutefois que l'URSS projette de moderniser ces abris pour leur permettre de répondre adéquatement aux bombes à l'hydrogène. Le système de protection souterraine a été établi à la suite de la dernière guerre et semble nettement ne devoir protéger que des bombes atomiques "classiques".

C'est une exposition qui a permis aux observateurs occidentaux de faire connaissance avec les méthodes russes de défense civile. Cet ensemble de documentation sert, depuis de nombreuses années, à l'instruction de la troupe, du personnel des usines et des membres d'un organisme de défense civile. Il permet de se mettre au courant des différents modèles d'abris, des facilités qu'ils offrent et des moyens d'en sortir par un dédale de tunnels.

Déjà, depuis la fin de la dernière guerre, les entrepreneurs soviétiques ont prévu dans leurs constructions des abris anti-atmosphériques qui maintiennent partie des immeubles officiels et des usines. Ces abris sont équipés de portes étanches

Voir page 10: L'URSS n'a pas



GENEVE: LA FRANCE REVIENDRAIT SUR SA DECISION ET ACCEPTERAIT DE PARTICIPER A LA CONFERENCE

GENEVE. — On a appris au cours de la fin de semaine qu'il était possible que la France revienne sur sa décision et consente à participer aux entretiens sur le désarmement.

Le fauteuil destiné au représentant français est inoccupé depuis l'ouverture de la conférence, le 14 mars. Si la France décidait de participer aux entretiens, cela pourrait leur donner une impulsion nouvelle.

Le président de Gaulle a refusé de prendre part à la conférence parce qu'il estimait qu'elle était vouée à l'échec. On croit savoir qu'actuellement certaines personnalités, surtout du Quai d'Orsay, le pressent maintenant de reconsidérer sa décision.

On dit que le Quai d'Orsay est embarrassé par suite de l'absence de la France, à Genève.

Le caractère souhaitable d'une participation de la France aux entretiens sur le désarmement a été discuté la semaine dernière lors d'une réunion des ministres des affaires étrangères occidentales, dont M. Green. Le ministre canadien des affaires étrangères a déclaré aux journalistes qu'il désire vivement voir la France représentée à Genève. On croit savoir que le Quai d'Orsay a manifesté de l'intérêt pour la façon dont le ministre canadien a abordé le problème du désarmement.

Hier, on affirmait en plusieurs milieux de la conférence que MM. Rusk et Gromyko auraient un entretien cet après-midi aux quartiers de la délégation soviétique, après le discours que prononcera M. Rusk à la séance plénière de la conférence du désarmement, alors qu'il doit exposer et expliquer les propositions américaines de désarmement.

Samedi soir, M. Rusk a conféré longuement avec lord Home, secrétaire britannique au Foreign Office, au retour de celui-ci de Londres où il avait fait rapport de la situation au premier ministre Macmillan.

Dimanche, M. Green s'est rendu à Berne, capitale de la Suisse, pour y conférer avec l'ambassadeur canadien dans ce pays, M. H. F. Beaver. La veille, M. Chester Ronning, haut commissaire du Canada en Inde, a quitté Genève pour aller reprendre son poste

Premier - MONTREAL
Encore les manuels scolaires
Par André Laurendeau
(Lire en page quatre)

ALGERIE: la lutte à l'OAS s'intensifie Violents combats à Oran

ALGER. — A Alger et à Oran, les forces de l'ordre ont entrepris la fouille des quartiers européens peuplés, fiefs de l'OAS. Dans ces deux villes la tension est grande et à plusieurs reprises les gendarmes et les CRS ont dû ouvrir le feu contre des Européens, tout particulièrement à Oran où de véritables batailles rangées ont eu lieu. Ces fouilles, qui font suite aux violentes bagarres de la fin de semaine dernière, ont pour but de capturer les dirigeants OAS et mettre la main sur les stocks d'armes et d'argent. Mais les observateurs pensent cependant qu'à Alger, les dirigeants OAS ont pu déjà quitter le quartier de Bab-el-Oued malgré les bouclages de l'armée. A Oran, cependant, certaines rumeurs donnaient à penser que l'ex-général Jouhaud avait été repéré dans un pâté d'immeubles. Jouhaud est le chef OAS de l'Oranie.

Pendant ce temps, le ministre de l'Intérieur du GPRA, M. Yazid, demandait que la force locale — mise à la disposition de l'exécutif provisoire et composée de musulmans — soit rapidement organisée afin qu'elle puisse dans les meilleurs délais se lancer dans la lutte contre l'OAS.

Enfin, le nouveau haut commissaire du gouvernement français en Algérie, M. Christian Fouchet, est arrivé en fin de semaine en Algérie où il aura la tâche délicate de seconder l'exécutif provisoire (dont la principale mission est de préparer les conditions d'un référendum sur l'autodétermination). Il a appelé les Européens à la modération, précisant: "Ne vous abandonnez pas à la solution du désespoir".

Hier les Européens d'Oran ont établi des barricades dans le centre de la ville et ont accueilli les gendarmes mobiles par une pluie de balles de fusils, de revolvers et de mitraillettes.

Les gendarmes se préparaient à cerner le quartier, quand l'OAS annonçait en fin d'après-midi qu'elle avait ordonné à ses commandos de se retirer

Voir p. 10: Algérie: la lutte

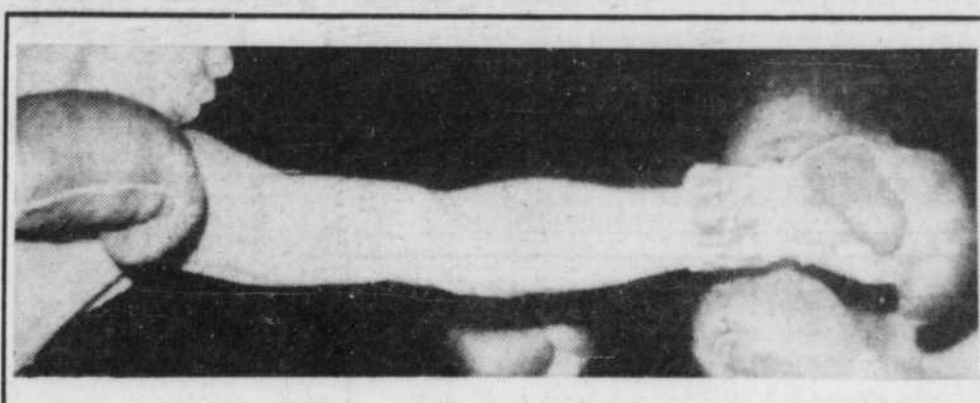
Comment en finir avec l'OAS?

Par Jean Tainturier

La fouille systématique de Bab-el-Oued se poursuit depuis trois jours, depuis que l'armée, obéissant aux directives de Paris, est partie avec rigueur en guerre contre l'OAS. Plus de 800 personnes ont déjà été arrêtées et, selon une déclaration d'un porte-parole du quartier - général français, le bouclage du fief de l'OAS à Alger se poursuivra aussi longtemps que les dirigeants du mouvement subversif ne seront pas tous sous les verrous. A Oran, les mêmes méthodes sont mises en branle et le ratisage méticuleux de certaines zones conduit à l'arrestation de dizaines d'agents OAS.

Mais il est certain que les Européens, étonnés, catastrophés

Voir p. 10: Comment en finir



L'ancien champion Paret, dans le coma

Benny Kid Paret ne sera jamais plus champion. Tard hier soir, il était toujours dans le coma et les médecins désespèrent de lui sauver la vie. Samedi soir, le Kid a tout perdu contre le nouveau champion mondial des boxeurs poids mi-moyen, Emil Griffith: sa couronne,

sa santé, probablement l'équilibre mental et peut-être la vie. Le jeune Cubain a été envoyé dans les câbles au 12ème round et il y est resté pendu, inconscient, sous la pluie de coups que lui portait un Griffith déchaîné. Il en a encaissé de 20 à 26,

pantelant, broyé, déjà fou, avant que l'arbitre n'arrête la rencontre. Trois interventions chirurgicales n'ont pas réussi à enlever le caillot qui s'est logé près du cerveau. La boxe, victorieuse, comptera une autre victime. (Lire nouvelle en page 13)

Le rail: les négociations vont reprendre ce matin

Les pourparlers entre les représentants de Pacifique Canadien et ceux de la Fraternité des mécaniciens ont été ajournés hier après une longue séance de négociations qui a duré huit heures.

Les pourparlers doivent reprendre cet avant-midi. M. O. J. Travers, chef de l'équipe des négociateurs pour le syndicat de 4,500 mécaniciens a révélé que des pourparlers doivent également reprendre avec les représentants de Canadien National, mais il n'a pas précisé la date de ces nouveaux pourparlers.

On sait que les représentants du syndicat et du Canadien National ont conféré pendant douze heures samedi en vue d'éviter la grève qui doit commencer lundi prochain et paralyser tous les trains de l'Atlantique au Pacifique. Bien qu'aucun commentaire n'ait été fait sur les détails des négociations qui se sont pour-

suivies avec les représentants des deux sociétés ferroviaires, samedi et dimanche, on croit que des progrès ont été réalisés dans le sens d'une entente.

Le président du Pacifique Canadien, M. R. N. Crump, a déclaré que les pourparlers avaient été "très laborieux".

Le différend du syndicat avec les deux entreprises ferroviaires porte sur des problèmes différents, ce qui exige des négociations séparées.

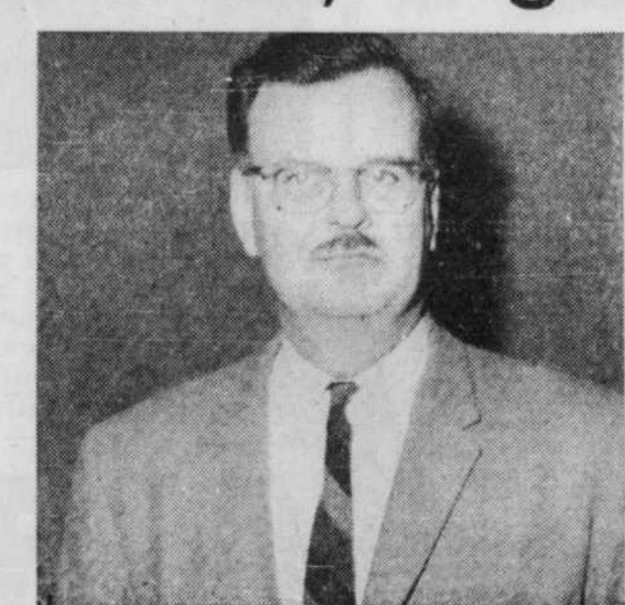
Michael Oliver: un choix, la gauche ou la droite

Lors des prochaines élections fédérales, les Canadiens auront un véritable choix: ils pourront voter soit pour la droite traditionnelle que représentent les libéraux et les conservateurs ou bien pour un véritable parti de gauche, représenté par le Nouveau parti démocratique, a déclaré hier le professeur Michael Oliver, président fédéral du NPD.

Il adressait alors la parole devant les membres du NPD du comté de Laval qui ont procédé au choix de leur candidat en vue des élections fédérales.

C'est un syndicaliste, membre des Métallurgistes-unis d'Amérique et employé de General Steel Wares, qui a été le choix des membres du NPD de Laval, M. Louis-Philippe Lecours.

Ce dernier l'a emporté sur son unique adversaire Me Paul F. Baillargeon, qui s'est rallié au choix de la convention.



M. Lecours a déclaré qu'il veut être au parlement le porte-parole des décisions et des vœux de ses électeurs. Il a préconisé la formation d'un comité représentatif de toutes les professions, de toutes les organisations, des syndicats, des propriétaires qui expriment les vœux et les désirs de la population sur la législation présentée. C'est de cette façon, a-t-il dit, que les citoyens participent véritablement à l'élaboration des politiques du gouvernement.

M. Michael Oliver a déclaré que le Nouveau parti démocratique va présenter des candidats de choix dans tous les comtés: T. C. Douglas, Stanley Knowles, Gérard Picard, David Lewis, Fernand Daoust et d'autres candidats en provenance de toutes les classes sociales, et vraiment représentatifs de la population canadienne et de ses aspirations.

Manifestations anti-nucléaires des travailleurs

Aujourd'hui, de huit à dix heures du matin, et de quatre heures et demie à six heures et demie de l'après-midi, les syndicats affiliés à la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et à la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) iront manifester devant l'ambassade des Etats-Unis, rue McGreggor, à Montréal, pour réclamer l'interdiction des armements nucléaires. Une autre manifestation du même genre, avec marche en partance du square St-Louis est prévue pour 1 heure et demie de l'après-midi, samedi prochain.

D'UN OCEAN A L'AUTRE

M. Harkness à M. "K":
"Un bluff"

FORT WILLIAM — M. Douglas Harkness, ministre de la défense nationale, a accusé M. Nikita Khrouchtchev de "parler à travers son chapeau", en affirmant que l'URSS avait un antimissile capable de frapper n'importe quel objet volant dans le ciel. M. Harkness, qui, à Fort William, assistait à un congrès de mise en nomination au fédéral, a déclaré qu'il n'y avait encore aucune arme défensive contre les missiles balistiques intercontinentaux de portée moyenne. M. Harkness a également déclaré que la crise de Berlin pourrait entraîner une guerre nucléaire totale.

Il a ajouté, cependant, qu'il pensait que ce genre d'action punitive serait d'abord accomplie avec des armes classiques.

La maison en rangée : ses avantages

OTTAWA. — M. J. F. Midmore, de Regina, a souligné que la maison en rangée pourrait être la solution au problème du coût de plus en plus élevé de l'habitation; mais, il y a dans le public une méfiance injustifiable au sujet de ce type de construction. Pour le compte de Co-Operative Union of Canada, M. Midmore dirige une étude spéciale sur l'habitation au pays. Il est d'avis que l'on devrait s'intéresser davantage au logement coopératif dans des édifices à logis multiples. La maison en rangée est moins coûteuse, ajoutait-il, parce que le coût du terrain, de la construction et des services publics y est moins élevé par unité de logement. Les coûts payés sont offerts autant d'argent que le petit terrain de la maison unifamiliale en banlieue, a expliqué M. Midmore. Un octroi de \$20.000 de la Société centrale d'hypothèques et de logement a permis d'entreprendre en décembre dernier une étude sur l'habitation.

Un raid contre les Doukhobors

NELSON, C.B. — Une dizaine de villes et villages ont été envahis samedi dernier par 150 agents de la gendarmerie royale; ils ont procédé à l'arrestation de 30 fils de la liberté, membres d'une secte de Doukhobors. Ils sont accusés de conspiration pour intimider les gouvernements fédéral, provincial et municipal de certains secteurs de la Colombie-Britannique. M. Bonner, procureur général de la Colombie-Britannique, avait ordonné l'intervention de la gendarmerie; la descente avait été préparée pendant des semaines dans le plus grand secret. Elle était surtout dirigée contre les membres du Conseil fraternel des Fils de la liberté. Les agents avaient en main des mandats d'arrestation contre 62 Fils de la liberté. Plusieurs ont été brusquement éveillés et sommés de suivre les agents. En plus d'une accusation de conspiration contre les gouvernements, ils sont également ac-

cusés de conspiration de terrorisme, en provoquant des incendies et en faisant éclater des bombes.

M. Douglas parle de contrôle de l'économie

VANCOUVER — M. T. C. Douglas, chef national du Nouveau parti démocratique, a déclaré que les deux tiers de l'économie canadienne sont entre les mains d'une petite élite de directeurs financiers; les deux tiers d'entre eux vivent hors du pays. Ce petit groupe de sociétés bien pourvues contrôle aussi bien le gouvernement que l'économie, selon M. Douglas. Il ajoutait que les hommes d'affaires appuient à la fois le parti progressiste-conservateur et le parti libéral, de sorte qu'ils ne peuvent pas perdre. M. Douglas a commenté en ces termes la campagne de la Chambre de commerce du Canada en vue de "protéger l'entreprise privée de l'intervention de l'Etat". "Je n'en veux nullement à l'entreprise privée, mais je me demande si quelqu'un ici a jamais eu connaissance d'une véritable entreprise privée." Selon M. Douglas, le Nouveau parti démocratique, à condition de sortir vainqueur des prochaines élections, proposera un programme national de santé, mettra en branle usines et bras inactifs, dans le cadre d'une économie planifiée.

Conférence entre médecins et législateurs

SASKATOON. — Le Dr H. D. Dalgleish, président du Collège des médecins et chirurgiens de la Saskatchewan, a déclaré que les députés du Collège des médecins de sa province conféreront avec le gouvernement provincial, le 28 mars, même si l'attitude des médecins au sujet du programme gouvernemental de soins médicaux n'a jamais changé. Ce sera la première réunion entre les médecins et le ministre de la santé de la Saskatchewan depuis que la législature a adopté, l'automne dernier, un programme de participation obligatoire couvrant tous les traitements médicaux, aux frais du gouvernement. Le Dr Dalgleish a réitéré que les médecins favorisent toujours les systèmes actuels, sur une base volontaire, de secours en maladie. Il a souligné que ces systèmes demeurent.

Visite de M. Buchanan, ministre mexicain

TORONTO. — Le ministre des communications du Mexique, M. Walter Buchanan, est arrivé hier dans la capitale de l'Ontario. Il passera quelque temps dans quatre villes du pays où il visitera les avionneries et les manufactures de matériel électronique. M. Jorge Perez Bouras, président de la ligne aérienne Aeromex, accompagne le ministre. Il se rend ensuite à Winnipeg, puis à Ottawa où il sera reçu par M. Léon Balcer, ministre des transports et M. Douglas Harkness, ministre de la défense. M. Buchanan séjournera également à Québec et à Montréal.

Ottawa: un premier pas vers la nouvelle carte électorale

OTTAWA. — Les premiers pas en vue de la redistribution de la carte électorale au

L'Eglise fait-elle de la propagande?

Le R. P. André Liégé, professeur invité à l'Institut dominicain de pastorale, séjournera au Canada jusqu'à Pâques. Spécialiste de la théologie pastorale, le père Liégé donne à l'Institut des cours et des conférences d'un grand intérêt aussi bien pour les laïcs que pour les clercs. Une autre conférence était prévue pour mercredi, le 28 mars, mais, il ne la donnera que mercredi, le 11 avril, à l'auditorium Saint-Albert-le-Grand. Il traitera cette fois d'un sujet qui ne manquera pas d'intéresser un large public: "L'Eglise fait-elle de la propagande?".

M. Lapalme, conférencier à la Semaine française, à Ottawa

OTTAWA. — Le ministre québécois des affaires culturelles, M. Georges-Émile Lapalme, sera le conférencier d'honneur au grand dîner de la Semaine française à Ottawa, le 26 avril prochain. Ce dîner sera l'événement principal de la Semaine française tenue traditionnellement dans la capitale nationale durant la semaine de Pâques.

M. Lapalme, qui sera accompagné d'environ 1.000 délégués attendus à ces assises, les objectifs qu'il s'est fixés sont ministériels et, en particulier, ceux du Département du Canada français d'outre-frontières. Ce département a été institué dans le but d'aider les minorités d'expression française dans les provinces anglo-canadiennes à s'épanouir culturellement.

Bourses d'étude offertes par les cheminots

OTTAWA. — La Fraternité canadienne des cheminots, employés des transports et autres ouvriers vient de décerner six bourses d'étude en vertu des dispositions du programme de bourses à la mémoire de Harry Allan Chappell. Les boursiers assisteront à l'école d'hiver du CTC, qui aura lieu au Manor House de Ste-Agathe, du 26 au 30 mars 1962.

Cinq boursiers sont de Montréal: Alphonse Gagnon, Jacques Hébert, Philippe Lebel, Lucien Méthot, Jean R. Manseau. Le sixième est J.-Claude Labonté, de Senneterre.

Le programme de bourses d'étude a été établi pour commémorer l'essor donné à l'éducation syndicale par feu Harry Allan Chappell, de Winnipeg, président national de la Fraternité de 1932 jusqu'à sa mort en 1955. En vertu du programme, la somme de \$5.000 sera octroyée cette année aux membres de la Fraternité, à titre de boursiers dans le domaine de l'éducation des adultes.

Les cours comprendront: le règlement des griefs; les responsabilités d'un délégué d'atelier; les négociations de la convention collective de travail; la législation ouvrière; la loi des accidents du travail; la loi de l'assistance-chômage; les lois de bien-être social; structure du mouvement ouvrier; l'économie; les problèmes de publicité.

BRUNET

DE
COTE-DES-NEIGES
EST LE NOM
QUI DOMINE DANS
LA CREATION DES
MONUMENTS

AUCUN AGENT

ECONOMISEZ LA COMMISSION

AVANT D'ACHETER
CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE
MAISON DU QUÉBEC

Inscriptions
réparations et nettoyage

J. BRUNET Liée

Angle Decelles et Reine-Marie

Fondée en 1877

Canada, par une commission indépendante, plutôt que par une commission parlementaire, ont été faits par le premier ministre Diefenbaker. Le premier ministre, en effet, inscrit à l'ordre du jour des Communes un projet de résolution en vue de créer une "Commission des frontières électorales".

La résolution dira qu'il s'agit de réviser la représentation du peuple à la Chambre des Communes, chose qui se fait habituellement à la suite de chaque recensement décennal, mais toujours sous la responsabilité d'un comité parlementaire, auquel les représentants du gouvernement siègent toujours en majorité proportionnelle.

Avant son avènement au pouvoir, M. Diefenbaker avait pris l'engagement de confier la redistribution de la carte électorale à une commission indépendante.

Les recommandations de la commission seront ensuite soumises au parlement. La résolution présentée par M. Diefenbaker ne dit pas combien de membres feront partie de la commission, ni comment ils seront choisis. Ces précisions seront débattues une fois que la résolution aura été adoptée. La commission aura le droit d'embaucher des conseillers, un secrétaire et d'autre personnel, et les membres auront droit à une allocation quotidienne pour leur travail, et une autre pour des frais "raisonnables" de voyage et de subsistance.



M. CAL MOISAN

LE PRÉSIDENT DE FORD DU CANADA :

Une alliance économique du Canada et des États-Unis

DETROIT. — Le président de la Société Ford du Canada, Karl E. Scott, a préconisé samedi soir devant le Rotary International, la formation d'une alliance économique entre le Canada et les États-Unis. Il a ajouté qu'une alliance de cette nature renforcerait la souveraineté canadienne au lieu de l'affaiblir; elle revitaliserait l'économie canadienne et lui permettrait d'exploiter les occasions qui s'offrent à elle sur le Marché commun et les autres marchés mondiaux.

La nouvelle loi des pénitenciers, bientôt en vigueur

OTTAWA. — La nouvelle loi canadienne des pénitenciers, fruit de la première révision du code depuis 1853, entrera en vigueur le premier avril. La proclamation vice-royale sanctionnant la nouvelle loi a été publiée samedi dans la Gazette officielle du Canada.

La nouvelle loi prévoit une modernisation des rouages administratifs et permet au gouvernement fédéral de conclure des accords avec les provinces en vue de loger les détenus condamnés à moins de deux années d'emprisonnement.

La loi prévoit aussi la ségrégation des prisonniers de moins de seize ans de ceux qui ont 21 ans et plus.

Pour le personnel des spéculateurs, la loi prévoit un programme d'entraînement et un code de discipline comparables à ceux qui s'appliquent aux membres de la gendarmerie royale.

Vice-consul honoraire de l'Islande à Mtl

Le lt-col J.-E. Chaput, O.B.E., E.D., a été nommé vice-consul honoraire de l'Islande à Montréal. La nouvelle a été communiquée par le consul, M. J.-Guy Gauvreau.

Relations industrielles

QUÉBEC. — Le 17e congrès des relations industrielles de la faculté des sciences sociales de l'université Laval se tiendra du 30 avril au 1er mai prochains.

Les délégués se pencheront sur les problèmes que pose l'emploi d'un nombre de plus en plus grand de spécialistes dans les divers domaines de l'administration des entreprises privées et gouvernementales.

On se demandera, entre autres choses, si la tendance actuelle de multiplier les conseils de spécialistes n'a pas pour effet de réduire le rôle des députés à celui de propagateurs des politiques établies.

Le succès de la campagne de la Féd. des oeuvres est intimement lié au commerce, à l'industrie

La campagne 1962 de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises, dont l'appel auprès du grand public débutera officiellement le 29 avril prochain avec un objectif de \$1.954.000, ne sera un succès que dans la mesure où les maisons de commerce et l'industrie en général manifesteront un intérêt accru envers les milliers d'indigents qui, chaque jour, s'adressent aux 33 oeuvres de la Fédération. Les dirigeants de la campagne comptent principalement sur le secteur commercial et industriel pour combler l'augmentation de l'objectif.

C'est, en substance, ce que déclarait M. Cal Moisan, le président de la section commerce-industrie et noms réservés, à une réunion d'auxiliaires à laquelle assistaient les principaux dirigeants de la campagne et dont les hôtes étaient MM. J. Alphonse Boyer et Léo La Voie, respectivement président et gérant général de la Banque Provinciale du Canada.

M. Moisan cita ensuite d'heureux exemples de grandes maisons d'affaires qui, déjà, s'étaient acquittées de leur devoir envers la Fédération en doublant et même, dans certains cas, en triplant le montant qu'elles avaient souscrit en 1961.

M. Roger DeSerres, le président général de la campagne 1962 de la Fédération, a insisté à son tour sur l'importance du contact personnel en précisant que la moyenne d'augmentation se situe à près de 50 p.c. en ce qui a trait aux visites déjà effectuées.

M. DeSerres a tracé le tableau comparatif des souscriptions per capita pour chacun des quatre grands organismes qui subventionnent les principales oeuvres de toute la région métropolitaine: "Les chiffres, a dit M. DeSerres, indiquent clairement que les Canadiens français n'ont pas encore tout à fait bien compris l'importance de la Fédération chez nous. C'est du moins la seule explication plausible aux écarts entre la moyenne des dons faits à la Fédération et ceux effectués aux trois autres fédérations en 1961: les Canadiens français ont souscrit \$1.870.000 à la Fédération lors de la dernière campagne, soit une moyenne per capita de \$2.67. Au même moment, nos compatriotes de langue anglaise souscrivaient \$2.151.000 aux United Red Feather Services, soit une moyenne de \$7.17 par personne, tandis que nos compatriotes irlandais donnaient \$876.000 à leur Fédération de Catholic Charities, soit une moyenne de \$7.50, et que nos compatriotes d'origine juive souscrivaient \$780.000 à leur Fédération de Jewish Community Services pour une moyenne, per capita, de \$7.80."

"Evidemment, enchaîna-t-il, on peut toujours se réfugier derrière le fait qu'il se déroule à Montréal quelque 92 campagnes de souscriptions annuelles, mais on refuse dès lors de considérer ce détail primordial que les deux plus importantes campagnes sont justement celles des deux principaux groupes techniques avec un objectif respectif à peu près équivalent d'environ \$2 millions."

M. Moisan s'est dit convaincu qu'avec la proportion de 70 p. 100 des gens de langue française dans l'ensemble de la population métropolitaine, les besoins réels des 33 oeuvres de la Fédération s'élèvent à plus de \$4 millions.

"Pour répondre à de tels besoins, a-t-il ajouté, on n'insistera jamais assez sur l'importance de la sollicitation personnel-

VOL DE JOUR

PAR JET AIR FRANCE

MONTREAL PARIS

AIR FRANCE présente son nouveau service de jour en jet: "l'Epicurien de l'Atlantique". Départ de Montréal à 9 h. 00 a.m. Arrivée à Paris le même jour après 6 h. 25 de vol sans escale. A bord de "l'Epicurien de l'Atlantique" vous ferez une traversée de tout repos dans la plus agréable des ambiances: l'ambiance Air France. Correspondance immédiate pour Londres. Evidemment Air France maintient aussi son service de nuit. Renseignez-vous aussi sur les économies que vous pouvez réaliser sur vos voyages en Europe grâce aux nouveaux tarifs réduits "groupes". Consultez votre agent de voyages ou Air France, 1020 ouest, rue Sainte-Catherine — UN. 1-9001. Hors de Montréal: ZENITH 4-5000.

AIR FRANCE

Transmissions automatiques

Estimes gratuites — sans obligation

AUCUN COMPTANT REQUIS — 24 MOIS POUR PAYER

Nous réparons votre transmission, si désiré, en 24 heures

OU

Nous vous installons une transmission "Rebuilt" en 3 heures

Remorquage gratuit - Travail par experts

GARANTIE 100% AUTO TRANSMISSION REG'D

98 jours ou 4.000 milles 1578 est, rue Craig - LA. 7-2355

Pour dormir sur vos deux oreilles:

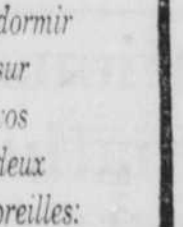
Un téléphone supplémentaire dans votre chambre évite des pas et des tracas

Pour commander le vôtre il suffit d'appeler

BELL

COMMUNIQUE DE TELEPHONE

UN CANADAIN



VITTEL

GRANDE SOURCE

POUR LES REINS

SOURCE HEPAR

POUR LE FOIE

LE MATIN A JEUN ET AUX REPAS



Chaque jeudi déjeuner-présentation de modes

Le Reine Elizabeth



Pour téléphoner au DEVOIR le soir :
Rédaction Victor 4-3361
Sport Victor 4-3362
Tirage Victor 4-3364
Expédition Victor 4-3365
Composition Victor 4-3366

LE DEVOIR

MONTREAL, LUNDI, 26 MARS 1962

Tirage certifié par
l'Audit Bureau of Circulations
Membre de la Presse Canadienne et de
la Canadian Daily Newspaper Association

Gérin-Lajoie annonce : une carte scolaire pour le Québec, avec division du territoire et commissions scolaires particulières

Aucun changement au barrage de Gayhurst

LAC MEGANTIC. — Le réservoir d'alimentation du barrage Gayhurst, dont le mauvais état pourrait entraîner une grave inondation de la vallée de la Chaudière, est demeuré toute la fin de semaine sous le niveau de la cote d'alerte. Il n'y a aucun indice de débâcle, mais les autorités provinciales sont d'avis que le moment venu, la pression de l'eau pourrait fissurer gravement l'ouvrage de terre et de gravier recouvert de minces coques de ciment. Le réservoir a 400 pieds de longueur. Il a été construit par les soins de la municipalité de Lac Mégantic, au coût de \$2.000.000, en 1954; mais il semble que ce travail n'a pas été bien fait. Les ingénieurs du ministère des richesses naturelles et des ingénieurs conseils embauchés par la ville de Lac Mégantic confèrent à Québec aujourd'hui au sujet des dernières dispositions qui pourraient prévenir le danger d'inondation. L'évacuation de la population des municipalités riveraines de la Chaudière sera ordonnée, s'il arrive que le barrage cède et qu'une vague de 30 pieds de hauteur déferle dans la vallée.

Les agents privés n'agissent plus comme percepteurs

QUEBEC (DNC). — Les agents ou détectives privés n'auront plus le droit d'agir comme percepteurs de créances pour autrui.

Le Procureur général a présenté, hier, un projet modifiant la Loi des agences d'investigation ou de sécurité.

Aucune agence ne pourra désormais obtenir un permis sans une enquête approfondie de la part du Procureur général. Aucun permis ne sera accordé à un détective privé qui n'est pas à l'emploi d'une agence reconnue. Tout détective privé se rendant coupable d'un acte criminel perd automatiquement son permis. De plus, nul ne pourra porter son uniforme ou un insigne sans l'autorisation écrite du procureur général.

Le projet de loi définit "agence d'investigation ou de sécurité" toute personne qui moyennant rémunération agit comme détective, fait la recherche d'infractions, recueille ou fournit des renseignements sur le caractère ou la conduite d'autrui ou fournit des services de gardiens ou surveillants.



Faits divers

Partis vers le Brésil sur le pouce

Avec 10 cents, Pierre Sarrazin et Michel Garant ont quitté Montréal pour se rendre au Brésil sur le pouce. Ils espèrent que ce voyage leur permettra de s'inscrire à des cours de sociologie, l'automne prochain, à l'université de Montréal, et qu'il leur fournira peut-être aussi l'inspiration d'un ouvrage.

Avant leur départ, vendredi, ils ne semblaient pas se soucier de leurs moyens de subsistance. Michel Garant a déclaré: "Nous espérons trouver suffisamment de petits travaux le long de la route pour suffire à nos besoins".

Vol de bijoux

Trois bandits armés et masqués ont volé des bijoux valant plusieurs milliers de dollars, samedi, lors d'un hold-up dans une maison de gros, la Trans-Canada Jewelry, à Montréal. La police a déclaré que les voleurs avaient surtout dérobé des chronomètres.

Tuë instantanément

A Montréal, samedi, M. Laurent Marceau, 9795, rue Curroite, a été tué instantanément quand il a perdu la maîtrise de son véhicule qui est allé faucher un poteau de l'Hydro-Québec, dans le nord de la métropole.

Distraction fatale

OTTAWA. — M. Emile Bertrand, ancien employé d'une compagnie de papier maintenant pensionné, est mort samedi soir dans un hôpital de cette ville, à l'âge de 58 ans. La victime, selon la police, s'est apparemment avancée devant un véhicule en marche dont le conducteur n'a pu réussir à l'éviter.

Tremblement de terre en Jamaïque

KINGSTON. — Une triple secousse sismique a ébranlé la Jamaïque, hier, mais sans provoquer de pertes de vie ni de dégâts matériels. La première secousse a été ressentie à 7 h. 39 a.m. et la troisième

Probablement asphyxié

QUEBEC. — Un homme de 58 ans, M. Lionel Laberge, a été trouvé mort dans une maison de chambre de la basse ville de Québec. La police dit que M. Laberge a apparemment succombé à l'asphyxie.

Fabricants de papier

JONQUIERE. — M. Aurèle Furlate, de Dalhousie, N.B., a été réélu président de l'Association des fabricants de papier de l'est du Canada.

Audition ordonnée dans le cas de Andrew Ripple

Le juge Roger Ouimet a fixé au 30 avril l'audition de Andrew Ripple afin de déterminer si ce dernier est illégalement détenu dans une institution pour aliénés mentaux, depuis neuf années.

Cette audition avait été réclamée par un groupe d'avocats montréalais qui prétendent que de graves irrégularités ont été commises lorsque Ripple fut privé de ses droits de citoyens. Ils ajoutent que ce dernier n'a jamais subi de procès sous l'accusation d'avoir assailli sa femme à deux reprises.

Il fut interné en février 1953 dans l'aile de la prison de Bordeaux réservée aux malades mentaux et plus tard transféré à l'hôpital protestant de Verdun, pour malades mentaux, où il est resté depuis 1954.

Le représentant du procureur général, Me Roland Chauvin, a dit que le département du procureur général veut que justice soit faite, mais qu'il est sous l'impression que Ripple est détenu légalement.

Le procureur de la femme du détenu, Me Lessyk, s'est objecté à toute audition en affirmant que Ripple avait été privé de ses droits civils en 1953 par un jugement de la Cour supérieure pour cause d'aliénation mentale.

Le gouvernement du Québec est à mettre au point une carte scolaire, désignant ainsi diviser le territoire en un certain nombre de districts scolaires. Chacun de ces districts sera régi par une commission scolaire particulière, nantie de pouvoirs de coordination qui seront révélés plus en détail ici quelques semaines, mais qui n'aura aucun pouvoir de taxation.

Telle est la déclaration faite hier par M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la jeunesse. Le ministre responsable de l'éducation n'a pas voulu déterminer quels seront la nature et les pouvoirs de ces commissions scolaires, mais celles-ci n'annuleront pas la disparition immédiate ou éventuelle des commissions scolaires actuellement existantes.

M. Gérin-Lajoie a dit que les commissions scolaires existantes ne sont pas en mesure d'établir un plan directeur d'aménagement des écoles secondaires en tenant compte de tous les facteurs qui doivent régir l'aménagement de telles écoles.

Mais pour établir des commissions scolaires de districts, il faudra détruire l'esprit de clocher qui anime certaines personnes, a poursuivi le ministre de la jeunesse. Ce dernier a insisté sur le fait que le gouvernement n'entend pas "imposer" aux commissions scolaires actuelles le plan directeur qui se révèle nécessaire.

Donnant les raisons profondes de la politique que le gouvernement entend suivre face à la mise sur pied d'une carte scolaire et de commissions scolaires de district, M. Gérin-Lajoie a dit que chaque localité ne peut avoir une école secondaire tout en offrant à l'enfant une vaste possibilité de choix, quant au genre de formation qu'il désire.

Le ministre ajoute: "Il faut partir du principe que les enfants ont des aptitudes diverses et qu'il ne faut absolument pas

les faire passer par le moule. Il faut, dit-il, mettre à la disposition de l'enfant un champ d'options le plus vaste possible, en raison même des différences d'aptitudes que chacun d'eux manifeste.

Prendant la parole à la benédiction de la première école de la Commission des écoles catholiques de ville de Dollard des Ormeaux, M. Gérin-Lajoie a rappelé que l'une des grandes préoccupations de son ministère est justement d'organiser l'enseignement post-primaire, c'est-à-dire, cet enseignement qui correspond à la période où les parents et l'enfant doivent choisir le genre de formation qui soit le mieux adapté à l'enfant, que ce soit au niveau secondaire ou au plan de la formation professionnelle.

Précédant M. Gérin-Lajoie, Mme Marie-Claire Kirkland-Casgrain, députée du comté de Jacques-Cartier et première femme à faire partie de l'Assemblée législative à Québec, a fait état du progrès qu'a connu le Québec dans le domaine de l'éducation, depuis que M. Gérin-Lajoie est devenu ministre de la jeunesse. Le député de Jacques-Cartier a toutefois souligné le rôle supplétif de l'Etat en matière d'éducation, insistant sur la responsabilité des commissions scolaires et des commissaires.

Mme Casgrain, pour qui il s'agit de la première inauguration d'école dans son comté, a dit qu'il est beaucoup plus opportun de préparer nos enfants à une guerre d'idées plutôt qu'à une guerre nucléaire et qu'à ce moment-là, la nécessité s'impose de leur fournir les moyens d'éducation qu'exige cette fin.

L'enquête instituée par la Commission des écoles catholiques à la suite de l'incident de mercredi dernier prendra plusieurs jours. M. Châtelein a participé à une réunion de l'Alliance des professeurs catholiques, mais aucun communiqué n'a été remis.

M. Châtelein a déclaré que la Commission des écoles catholiques n'est pas opposée au syndicalisme et, par voie de conséquence, elle n'est pas opposée à négocier collectivement avec ses employés pourvu que l'unité syndicale représente un groupe homogène de ceux-ci, en l'occurrence tous les employés manuels de l'université.

Telle est la déclaration faite en fin de semaine par M. Lucien Piché, vice-recteur de l'U. de M. et remise aux journaux par le service des relations extérieures de l'institution.

Voici le texte intégral de la mise au point de l'université: Une interprétation qui a reçu beaucoup de publicité voudrait trouver dans la lettre adressée par le directeur du personnel de l'université à la Commission de relations ouvrières, une attitude exclusivement négative de l'université à l'égard de la formation d'un syndicat de ses employés manuels et à l'égard de leur droit de négocier collectivement.

Pourtant cette lettre officielle propose clairement que l'unité de négociation devrait être définie comme suit: "Tous les salariés manuels de l'emploi de l'université de Montréal à l'exception des étudiants et des personnes automatiquement exclues par la Loi des relations ouvrières".

"Tous les employés qui travaillent au Centre social et à la résidence, à l'exception des employés étudiants et de ceux exclus par la Loi".

L'université affirme ici que, conformément à son enseignement même, elle n'est pas opposée au syndicalisme et, par voie de conséquence, elle n'est pas opposée à négocier collectivement avec ses employés pourvu que l'unité syndicale représente un groupe homogène de ceux-ci, en l'occurrence tous les employés manuels de l'université. Ces allégués ont été présentés à la Commission de relations ouvrières qui est habilitée à entendre ce point de vue et à en décider.

IMPORTÉE DE FRANCE • IMPORTÉE DE FRANCE • IMPORTÉE DE FRANCE

PAUL ET JEAN ONT FAIT LE MÊME FESTIN ... MAIS SEUL PAUL S'EST FIÉ À GÉLESTINS!

Pas de congé, à l'U. de M. le 28 mars

Les journaux de samedi faisaient état d'une rumeur voulant que l'université de Montréal ait décrété ou soit sur le point de décréter un congé pour mercredi prochain le 28 mars.

Le vice-recteur de l'université de Montréal, monsieur Lucien Piché déclare que cette rumeur est sans fondement et nie catégoriquement qu'un tel geste ait été ou soit sur le point d'être posé.

VOS ÉPARGNES RAPPORTENT 6% GARANTI

Les fonds de ce plan sont placés sous forme de premières hypothèques assurées par la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement, un organisme du gouvernement du Canada, et garantis par le gouvernement du Royaume-Uni ou de tout autre royaume ou territoire de Sa Majesté.

Les titres sont offerts par unités de \$1.000, et rapportent \$50, l'an (5%)

Le capital et l'intérêt sont garantis sans conditions.

Notre politique nous permet de rembourser les titres en tout temps mais s'ils sont rachetés au cours de la première année, l'intérêt est calculé à 4%, le taux normal d'un compte courant.

HORAIRE: en semaine de 9.30 a.m. à 5.30 p.m.
FARMERS & MERCHANTS TRUST COMPANY LTD.
1175, avenue Union, Montréal - Tél.: UN 6-6551
1450 ouest rue Ste-Catherine, Montréal - Tél.: UN 1-9446

VIENT DE PARAÎTRE

Jean-Charles PAGÉ

Préface du Dr Camille Laurin, psychiatre

Comment je suis devenu alcoolique

par l'auteur de LES FOUS CRIENT AU SECOURS

LES ÉDITIONS DU JOUR \$1.00

- Le témoignage le plus humain et le plus émouvant jamais publié par un alcoolique réhabilité.
- Un document qui rendra de précieux services aux alcooliques et à ceux qui souhaitent leur guérison.

EN VENTE PARTOUT A \$1.00

LES ÉDITIONS DU JOUR

Dirigées par Jacques Hébert

3411 Saint-Denis Montréal VI. 9-2228

Le livre populaire de qualité porte cette marque

QUEEN ANNE RARE SCOTCH WHISKY

HILL THOMSON & CO. LTD. EDINBURGH, SCOTLAND

DISTILLÉ EN ÉCOSSE BOTTÉ EN ÉCOSSE

Pour ceux qui apprécient le bon goût par excellence

QUEEN ANNE RARE SCOTCH WHISKY

DISTRIBUÉ PAR: IMPORTATIONS DURAND LTÉE.

VOS ÉPARGNES RAPPORTENT 6% GARANTI

Les fonds de ce plan sont placés sous forme de premières hypothèques assurées par la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement, un organisme du gouvernement du Canada, et garantis par le gouvernement du Royaume-Uni ou de tout autre royaume ou territoire de Sa Majesté.

Les titres sont offerts par unités de \$1.000, et rapportent \$50, l'an (5%)

Le capital et l'intérêt sont garantis sans conditions.

Notre politique nous permet de rembourser les titres en tout temps mais s'ils sont rachetés au cours de la première année, l'intérêt est calculé à 4%, le taux normal d'un compte courant.

HORAIRE: en semaine de 9.30 a.m. à 5.30 p.m.

FARMERS & MERCHANTS TRUST COMPANY LTD.

1175, avenue Union, Montréal - Tél.: UN 6-6551

1450 ouest rue Ste-Catherine, Montréal - Tél.: UN 1-9446

Bureaux: Calgary, Edmonton, Medicine Hat, Montréal, Nassau, Bahamas et Kingston, Jamaïque.

Encore les manuels scolaires

l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2^e classe de la présente publication.

AUX QUATRE COINS
DU MONDEETATS-UNIS : Kennedy : rejetons certaines
idées simplistes

BERKELEY (Californie) — Parlant en fin de semaine devant un immense auditoire de 85,000 personnes à l'occasion du 94e anniversaire de l'université de Californie, le président Kennedy a déclaré qu'il fallait faire confiance à la direction dans laquelle même l'histoire afin de relever son défi. Et après avoir rappelé qu'on a fréquemment mentionné, au cours de ces dernières années, le triomphe inévitable du communisme, le président américain a souligné que "personne parmi ceux qui examinent le monde moderne, ne doute que les grands courants de l'histoire éloignent le monde de l'idée monolithique et le rapprochent de l'idée pluraliste. Nous devons rejeter les théories simplistes de la vie internationale et notamment celle qui voudrait que la puissance américaine soit sans limite ou ait pour mission de refaire le monde à l'image américaine. "Nous devons nous emparer des vues d'un monde libre et varié et modeler notre politique afin d'accélérer les progrès vers un système mondial flexible". Dimanche le président Kennedy s'est entretenu quelques instants avec M. Eisenhower dans la résidence de ce dernier à Palm Springs.

URSS : la nouvelle fusée globale laisse les Etats-Unis
sans défenses

LONDRES. — Le major général Georgi Pokrovsky affirme dans la revue militaire "Ogonok" que la nouvelle "fusée globale" mise au point par l'URSS laisse les Etats-Unis "absolument sans défense au sud, à l'est et à l'ouest". Non seulement ces engins sont d'une très grande précision, affirme l'officier, mais elles peuvent en outre transporter des charges nucléaires remarquablement puissantes et très lourdes. En annonçant la mise au point de la "fusée globale", la semaine dernière, M. Khrouchchev a expliqué que cette arme offre l'avantage de voyager, non pas nécessairement par le chemin le plus court, mais en empruntant des chemins détournés qui peuvent l'amener à accomplir le tour de la terre pour atteindre son objectif. Ainsi, les défenses de radar, situées au nord de l'Amérique, sont-elles contournées. Le général Pokrovsky ajoute : "Les défenses méridionales des Etats-Unis sont d'autant plus exposées que le caractère de leur voisin du sud diffère du caractère de leur allié du nord, prisonnier de l'OTAN". On reconnaît les allusions évidentes à Cuba et au Canada.

CONGO : MM. Adoula et Tschombé ont "suspendu"
leurs négociations

LEOPOLDVILLE. — Le premier ministre Cyrille Adoula a suspendu ses entretiens avec le président Moïse Tschombé sur les moyens à prendre pour la réintégration du Katanga au Congo. On précise dans les milieux informés que M. Adoula a jugé préférable de remettre les négociations jusqu'à ce que M. Tschombé se déclare pleinement autorisé à négocier la "réentrée" du Katanga dans la fédération. Au cours des pourparlers, M. Tschombé aurait à plusieurs reprises rappelé à son interlocuteur que la Législature katangaise doit ratifier tout accord. Mais, s'adressant aux diplomates occidentaux, M. Adoula a donné l'assurance que les entretiens ne sont pas rompus et qu'il compte reprendre la discussion avec M. Moïse Tschombé dès cette semaine. Samedi soir, le président du Katanga n'avait pas encore manifesté l'intention de quitter Léopoldville. Les diplomates de l'ONU ont tenté de persuader M. Adoula de poursuivre les entretiens sur les aspects concrets du problème et d'écarter pour l'instant la question de la représentativité de M. Tschombé.



Vous avez bien tort!

Ce superbe cabinet console vous coûtera beaucoup moins que vous ne le pensez, même s'il est façonné en beau noyer au fini antique, avec tablette intérieure.

Ailleurs, on vous demanderait des centaines de dollars pour un tel meuble, mais chez Yacovelli on vous le vendra pour seulement quatre-vingt-neuf dollars et cinquante sous.

TERMES FACILES

4689 VAN HORNE

RE. 3-7131

Yacovelli Limitée

Service gratuit de décoration

La Chine se prétend menacée au
Sud-Vietnam; Harriman, au Laos

TOKYO. — La Chine communiste a prétendu hier que l'armée américaine au Sud-Vietnam constitue une grave menace à la paix dans le sud-est asiatique et a donné l'avertissement "qu'aucune nation pacifique ne peut rester indifférente devant une telle situation".

Radio-Pékin accuse les Etats-Unis d'avoir transformé le Sud-Vietnam "en un enfer terrestre" où sont massacrés des patriotes qui luttent pour leur indépendance et leur liberté.

"L'aviation américaine, disait hier Radio-Pékin, a pris une part active dans la guerre livrée au peuple de cette région et les Etats-Unis continuent d'intensifier leur préparatifs d'agression au Sud-Vietnam et dans d'autres pays du sud-est asiatique".

L'agence de nouvelles "Chine-Nouvelle" affirmait également hier que la Chine va lutter jusqu'au bout pour enrayer l'agression américaine au Sud-Vietnam.

C'était la deuxième fois en un mois que la Chine communiste lançait une attaque virulente contre l'appui que les Etats-Unis fournissent au gouvernement du Sud-Vietnam dans sa résistance aux guerriers communistes du Viet Cong. Le 24

février dernier, le régime de Pékin affirmait que l'aide américaine au gouvernement du président Ngo Dinh Diem, un pro-occidental, constituait une menace à la sécurité de la Chine et du Nord-Vietnam.

Depuis quelques mois, environ 4,000 soldats américains ont été envoyés au Sud-Vietnam pour guider l'entraînement des forces gouvernementales.

Dans l'entre-temps, au Laos, M. Averil Harriman, envoyé extraordinaire du président Kennedy, est arrivé à l'improviste à Vientiane pour conférer avec le roi Savang Vatthana en vue de la formation d'un gouvernement de coalition. Harriman a pour tâche de convaincre le gouvernement actuel d'accepter la participation des nationalistes et des communistes à une coalition qui ramènerait la paix dans ce petit royaume.

A la fin de la journée d'hier, rien n'indiquait que M. Harriman ait fait le moindre progrès dans sa mission. La rumeur voulait que M. Harriman ait eu un entretien avec le général Phoumi Nosavan, vice-premier ministre et homme fort du gouvernement royal actuel. La rencontre n'a pas été confirmée, cependant. Phoumi avait plus tôt déclaré aux journalistes espérer que la visite de M. Harriman permettrait d'en arriver à une entente.

Le professeur Auguste Piccard
est décédé à l'âge de 78 ans

LAUSANNE. — Le professeur Auguste Piccard est décédé hier, à l'âge de 78 ans, des suites d'une crise cardiaque. Il avait le premier atteint les régions de la stratosphère; le premier également, il explorait les grandes profondeurs de l'océan. Dans un ballon dont il avait lui-même élaboré les caractéristiques, il s'élevait à une altitude de plus de dix milles. Une sphère d'acier que le professeur Piccard et son fils avaient fait construire, leur permettait de descendre à deux milles sous la surface de l'océan.

La mort a surpris ce savant en pleine activité, alors qu'en compagnie de son fils Jacques travaillait aux plans d'un autre appareil d'exploration des profondeurs sous-marines. Le savant suisse s'adonnait à l'étude des phénomènes qui ont cours dans la stratosphère depuis 1920. Il était particulièrement intéressé par les rayons cosmiques; avant 1927, le professeur Piccard accomplissait 15 ascensions en ballon.

Le savant Albert Einstein avait favorisé, en 1927, l'ascension de deux milles dans la stratosphère du professeur Auguste Piccard; elle lui permettait de vérifier en partie la théorie de la relativité.

La renommée du professeur Piccard tenait également de celle du savant et de celle de l'inventeur. Une cloche d'aluminium pressurisée lui permettait d'atteindre une altitude de 52,000 pieds en 1931.

Au cours de la seconde grande guerre, le mystère des profondeurs sous-marines commença à passionner le professeur Piccard. Il inventa dès 1946, le bathyscaphe de 40 tonnes; en compagnie de son fils, en 1953, il descendait à une profondeur de deux milles au large de la côte occidentale de l'Italie. M. Jacques Piccard devait atteindre une profondeur de sept milles, en 1960. Ces récentes années, le professeur Piccard a travaillé pour le compte de la marine américaine à des problèmes de l'exploration sous-marine; il ébauchait en 1958 un nouveau modèle de bathyscaphe.

Les relations des
Etats d'Afrique de
langue française

BANGUI (République centrafricaine) — Le président du Sénégal, M. Senghor, a proposé hier, à l'ouverture de la conférence de l'Union afro-malgache qui groupe 12 Etats, que les Etats africains de langue française redéfinissent leurs relations entre eux d'abord, puis avec la France. Il suggère à cet égard des entretiens avec le président de Gaulle. Il faut éviter, dit M. Senghor, la multiplicité des organisations au sein de l'organisation des Etats africains.

ARCHITECTES

DAVID, BAROTT,
BOULVAARCHITECTES
Charles David, conseil

750, côte de la Place d'Armes

MONTREAL — VI. 9-9191

DUPUIS, MATHIEU,
PLANTE

ARCHITECTES

QUEBEC 6 — 683-8673

MONTREAL 34 — LA. 6-3073

PAUL LAMBERT
ARCHITECTE

4050, Chemin Trafalgar

MONTREAL — WE. 7-1388

PAUL-O. TREPANIER
ARCHITECTE

GRANBY — FR. 2-6309

MONTREAL — VI. 5-7866

ETATS-UNIS : le Congrès serait saisi aujourd'hui
d'un vaste projet de travaux publics

WASHINGTON. — C'est aujourd'hui, pense-t-on ici, que le président Kennedy saisira le Congrès d'un vaste programme de travaux publics destinés aux régions en proie au chômage chronique. Dans les milieux informés, on croit savoir que le gouvernement fédéral s'engage à verser de \$400,000,000 à \$500,000,000. Mais le coût total du programme atteindra probablement le double, la mesure prévoyant une contribution des Etats égale à la moitié, sinon à la totalité de la contribution de l'Etat central. Les porte-parole de la Maison Blanche soulignent que cette proposition ne signifie pas qu'une nouvelle récession est appréhendée à brève échéance. Il s'agit avant tout de remettre au travail une partie des 4,543,000 chômeurs du pays. Aux termes du projet de loi, les crédits ne seraient affectés qu'aux travaux qu'il est possible de commencer sans délai et qui peuvent être complétés dans une année, le but étant de multiplier les emplois dès à présent.

ETATS-UNIS : le marché absorberait 7,000 tonnes
d'uranium canadien par année

WASHINGTON. — Un porte-parole officiel de la Commission américaine de l'énergie atomique estime que le marché absorberait vraisemblablement une production annuelle de 7,000 tonnes d'oxyde d'uranium canadien jusqu'en 1970. C'est une baisse sensible par rapport à la production de 1959 qui atteignait presque 16,000 tonnes. M. J. C. Johnson, directeur du Service des matières premières de la Commission, précise qu'il serait prématuré de prédire quelles seront les conditions de l'industrie canadienne de l'uranium au cours des huit prochaines années, mais il pense que le marché pourra difficilement en absorber plus de 7,000 tonnes. Il prévoit en outre, compte tenu des conditions internationales de la production et des marchés, que les prix augmenteront sensiblement. Comme le minerai d'oxyde d'uranium est relativement pauvre au Canada, les producteurs canadiens doivent exploiter des mines d'envergure afin de réduire les frais.

NOUVELLE-GUINEE OCCIDENTALE : l'aviation
indonésienne attaque un navire hollandais

HOLLANDIA. — La marine hollandaise annonce que trois membres d'une équipe ont été blessés dimanche dans l'attaque portée par l'aviation indonésienne contre un petit navire au large de la pointe la plus occidentale de la Nouvelle-Guinée occidentale. Le bâtiment des Pays-Bas était une barge de débarquement qui patrouillait non loin de l'île de Gag, dans l'archipel de Radja Ampat. Le porte-parole croit savoir qu'un seul des avions indonésiens (bombardiers du type Mitchell) a probablement largué ses bombes qui ont avarié considérablement le navire, sans toutefois le couler. Le porte-parole a précisé qu'il s'agit "d'une attaque soudaine et non motivée".

Dépêches hors sac...

KUALA LUMPUR. — Le gouvernement canadien vient d'offrir à la Malaisie une somme de \$500,000, dans le cadre d'un plan d'assistance technique. Cette somme est destinée à parfaire l'équipement routier de ce pays.

JOHANNESBURG. — Une compagnie minière sud-africaine a annoncé, en fin de semaine, la découverte d'une importante mine de diamant. Cette mine est située sur la côte sud-ouest de l'Union sud-africaine.

NIAGARA FALLS. — M. Sylvanus Olympio, président de la république du Togo, de passage aux Etats-Unis, s'est rendu hier aux chutes de Niagara. Il en a profité pour visiter les installations hydro-électriques en aval des chutes.

PRAGUE. — L'agence de presse officielle de Tchécoslovaquie a annoncé en fin de semaine que l'ancien ministre de l'intérieur de ce pays avait reconnu être coupable de détournement de fonds publics. Rudolf Barak a été arrêté en février dernier.

TOKYO. — L'agence Chine-nouvelle fait savoir qu'à la suite de recherches archéologiques, les savants chinois viennent de repérer la capitale de l'empereur Chin Shih Huang-Ti, le constructeur de la Muraille de Chine. Cette ancienne capitale se trouve à quelques milles de Sian, dans la province de Shensi.

LONDRES. — Plus de mille personnes ont été arrêtées par la police anglaise, samedi, au cours d'une manifestation de masse contre les armements nucléaires.

APPARTIENT A DES CANADIENS
ADMINISTRÉE PAR DES CANADIENSCANADIAN OIL
COMPANIES, LIMITEDFABRICANTS DES
GAZOLINES • HUILES À MOTEUR
WHITE ROSE

En primeur pour le printemps

Teintes Contemporaines

une exclusivité

Fashion-Craft

Voyez ces élégants complets maintenant

Depuis \$75.

Lechasseur

LIMITÉE

974 ouest, Ste-Catherine

OUVERT JEUDI et VENDREDI

JUSQU'À 11 H. P.M.

STATIONNEMENT GRATUIT POUR UNE HEURE

281 est, Ste-Catherine

OUVERT VENDREDI

JUSQU'À 11 H. P.M.

STATIONNEMENT GRATUIT POUR UNE HEURE

Berlin : nouvel entretien
Rusk-Gromyko aujourd'hui

GENEVE. — Le secrétaire d'Etat américain, M. Rusk, aura aujourd'hui un nouvel entretien avec le ministre des affaires étrangères soviétiques, M. Gromyko, sur la question de Berlin. Il est avéré que les Etats communistes de l'Est se sont ralliés à la proposition de Pankow tendant à l'établissement d'un organisme international qui serait chargé de statuer sur les problèmes soulevés par l'accès à l'ancienne capitale allemande. Déjà, Washington a rejeté cette proposition la semaine dernière, estimant qu'elle ne comporte pas d'éléments nouveaux, et se refusant surtout à reconnaître la RDA.

Dans un discours publié hier, M. Ulbricht affirme que cet organisme pourrait servir de médiateur dans le conflit qui oppose le bloc soviétique aux Occidentaux. Selon Ulbricht, ce comité international pourrait viser à la signature d'un traité de paix entre l'Allemagne et les 32 pays qui constituaient les adversaires de l'Allemagne dans le dernier conflit mondial. D'ores et déjà, le gouvernement de Bonn et les autorités de Berlin-Ouest ont déclaré que la proposition Ulbricht n'était qu'une



44

VOLS TRANSATLANTIQUES PAR SEMAINE

BOAC
AIR CANADA
ARRÊT
POUR
JET
VERS
L'EUROPE



Aucune attente avec un tel service—jusqu'à 44 envolées par semaine, cet été! En un rien de temps, il y aura un jet BOAC/AIR CANADA prêt à vous transporter directement du Canada vers l'Europe. Choisissez le moment qui vous convient le mieux et profitez du confort BOAC/AIR CANADA qui, conjointement, vous offrent, de beaucoup, la plus haute fréquence de vols transatlantiques. Assurez-vous d'une envolée par jet en appelant dès aujourd'hui votre agent de voyages.

TOUT AUTOUR DU MONDE **BOAC** PREND BIEN SOIN DE VOUS

BRITISH OVERSEAS AIRWAYS CORPORATION



Pour vos ASSURANCES AUTOMOBILES • FEU • VOL

Renseignez-vous auprès de la

LA CIE D'ASSURANCE DU CLUB DES AUTOMOBILISTES DE MONTREAL

9107, rue LAJEUNESSE — MONTREAL — Tél : DU. 1-4402

ESCOMPTE SUBSTANTIEL SUR TAUX D'ASSURANCE-AUTO

• SERVICE DE RÉCLAMATION RAPIDE

• ASSURANCE POUR PROPRIÉTÉ, MÉNAGE, ETC..

C.A.M.

Tourisme et Voyages

Un pays idéal pour des vacances: l'ITALIE

L'Italie est certainement un pays idéal pour ceux qui désirent tout simplement passer leurs vacances au sein d'une nature accueillante et gaie, au milieu d'un peuple aimable et hospitalier. On y trouve des montagnes imposantes et de douces collines, des rivières fleuries au bord de lacs romantiques ou de la Méditerranée; on peut se mêler à la vie des villes riches et pittoresques ou assister aux spectacles et aux nombreuses fêtes des centres touristiques. L'Italie offre tout cela avec une variété et une profusion vraiment extraordinaires, et encore beaucoup plus que cela.

Parmi tous les voyages que peut envisager aujourd'hui le touriste moderne et qui n'exigent guère plus de quelques heures de déplacement grâce au don magique d'ubiquité que nous devons au progrès, l'Italie offre un don bien nouveau et une source de satisfactions esthétiques et spirituelles extrêmement variées: c'est l'ubiquité dans le temps. On ne saurait — en visitant l'Italie — se sentir tout à fait seul ou simple contemporain parmi des contemporains: le touriste aura d'autant plus de jouissances qu'il aura plus de goût, de culture et de fantaisie. Il pourra vivre en même temps à des époques différentes, à travers quelque trois mille ans d'histoire, au sein même des lieux, où beaucoup de ce qui a caractérisé le passé et est encore une partie vivante de cette civilisation a été créé dans les siècles, tour à tour splendides ou dramatiques, de l'histoire de l'Occident.

Petit calendrier touristique

Voici quelques-unes des principales activités artistiques qui se dérouleront en Italie durant le mois d'avril:

EN AVRIL

- CATANE: Saison lyrique au théâtre Massimo Bellini.
- GRASSANO et L'AQUILA: Procession du vendredi Saint.
- MILAN: Saison lyrique au théâtre alla Scala.
- MODÈNE: 24e Foire de Modène.
- MONTECATINI: 7e semaine de la musique religieuse.
- PALERME: Célébration des fêtes de Pâques selon le rite byzantin.
- VENISE: 25e Festival international de musique contemporaine.

Le Rideau Vert

CE SOIR 8.30
DIMANCHE 2.30 et 7.30
LE CHEF-D'OEUVRE DE
CLAUDEL

PARTAGE DE MIDI

Mise en scène: J. Faucher

• YVETTE BRIND'AMOUR
• GILLES PELETIER
• ALBERT MILLAIRE
• GERARD POIRIER

AU STELLA — VI. 4-1793
\$1.98 - 4664, rue Saint-Denis
Etudiants \$1 (sauf samedi)

3e SEMAINE

"Ces films sont une révélation"

G. Ste-Marie



ROAD TO ETERNITY

Aujourd'hui et mardi, 26 & 27 mars, à 2 h., 5 h. 30: \$1.50

8 h. 40: \$1.75

A SOLDIER'S PRAYER

Mercr., 28 mars — Jeudi, 29 mars, à 2 h., 5 h. 30: \$1.50

8 h. 40: \$1.75

CINEMASCOPE

sous-titres anglais

VERSION INTEGRALE

ATTENTION SPECIALE AUX GROUPES

ORPHEUM

LA 4-1665 1815 STE-CATHERINE E. DUA-4210 8640 ST-DENIS

David Partridge, prix de sculpture au Musée des B.-A.

Le Prix annuel de sculpture de l'exposition de printemps du Musée des Beaux-Arts vient d'être attribué à un sculpteur d'Ottawa, David Partridge. La pièce qui lui a mérité cette distinction est intitulée: "Standing configuration no 9". Agé de 43 ans, David Partridge est né à Akron, en Ohio mais il a servi durant la seconde guerre mondiale dans la RCAF et est naturalisé canadien depuis 1944. C'est la troisième fois que le Musée des Beaux-Arts accueille une de ses œuvres pour l'exposition annuelle de printemps. Il figure dans la collection permanente de la Galerie nationale à Ottawa.

Prix à M. Danylewitch

La section d'art publicitaire de l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal vient de remporter les plus hauts prix du concours national organisé par le "Packaging Association of Canada", de Toronto. Sur un total de 159 écoles d'art et d'instituts d'arts graphiques ayant soumis 297 projets, voici la liste des prix et mentions gagnées: 1er prix: médaille d'or, Maurice Danylewitch; 2e prix: médaille d'argent, Richard Villandré; 3e prix: médaille de bronze, Serge Tournant. Mentions: R. Bellemare et Jacques Thérien.

Concert d'orgue

Le prochain concert d'orgue du Québec aura lieu le 29 mars en l'église Notre-Dame à 13h. 40. A l'orgue, Gertrude Perrault, organiste de l'église St-Clément de Viauville. Au programme: J.-S. Bach, M. Wilder et Jehan Alain. Le récital du 5 avril sera donné avec le concours de Jean Leduc.

INSTANTANÉ...

Incroyable mais vrai!

J'apprends par le véhicule d'un journal qu'une femme est morte à quatre-vingts ans sans jamais, quand elle était assise, s'appuyer au dossier de la chaise. Incroyable mais vrai, commente le journal et j'abonde dans ce sens.

Pourtant, à bien considérer l'affaire, c'est ainsi que je fais quand je m'assois dans le fauteuil d'une salle de spectacle. Les fesses au bord du siège (morale: tendance à se vautrer), le dos droit, je m'interdis, par politesse, le droit de me détendre, celui de me laisser aller. Bref, je veille à ne pas être "bon public" de crainte qu'un détail m'échappe, qu'un clou mal planté... De crainte, en somme, de ne pas faire mon métier de critique.

Et voilà que ce soir je me déssole parce que j'ose me demander... Oh! je me demande tant de choses en pensant à mon pauvre dos endolori. Je me demande par exemple si, après avoir vu trois films dans la journée, je n'aurais pas le droit d'en voir un quatrième confortablement installé. Mais à peine suis-je bien installé que je me demande si. Et voilà le quatrième film gâché.

Ce que je dis pour le cinéma, vaut évidemment pour le théâtre et la télévision, les variétés et les concerts. Mais j'ai un doute, je l'avoue, quand il s'agit des expositions de peinture. Je me demande (encore) si nos critiques regardent les toiles au garde-à-vous.

Quoi qu'il en soit, je dis cela pour vous apprendre que les critiques ont parfois des problèmes. Qu'on me permette de le redire: incroyable mais vrai.

Jean BASILE

LA CHRONIQUE DU CINEMA par Jean Basile

"The Four Hoursemen of Apocalypse" au Loew's

"La Pointe Courte" à l'Elysée-Eisenstein

Une erreur de mise en page nous a fait signer, samedi dernier, une critique de "La Pointe Courte" qui ne nous appartenait pas. Nos lecteurs voudront bien nous excuser et prendre note de la correction nécessaire: il s'agissait d'un texte de Patrick Straram qui coiffait indûment le bloc de plomb habituel de notre chronique hebdomadaire, lequel comporte dans son corps notre signature. C'est donc aujourd'hui que paraît notre chronique qui eût dû paraître samedi.

J. B.

"Les quatre Cavaliers de l'Apocalypse" de Vincente Minnelli au Loew's

L'épopée à sur les cinéastes américains un attrait irrésistible. Mais l'épopée américaine s'appelle le roman fleuve; comment s'étonner alors de n'y pas trouver de rigueur. "Les quatre Cavaliers de l'Apocalypse" de Vincente Minnelli n'échappent pas aux lois du genre. Le fond est excellent mais se perd dans une broussaille de bons sentiments, d'appels au public, de petits morceaux de bravoure qui gâchent quelque peu un ouvrage digne de considération. On imagine sans peine quelle splendeur dans le baroque aurait pu faire avec ce film un Eric von Stroheim par exemple. Hélas! Minnelli, qui ne manque pas d'habileté, dépense toujours d'un cheveu le trop et nous voilà supportant des scènes qui se veulent pathétiques et qui ne sont que larmoyantes. Le dessin du film est cependant assez ferme. Une famille tricephale (allemande,

française, argentine) vit dans la luxue et le confort. Les membres de cette aimable famille collectionnent tableaux, argenterie et fauteuils Louis XVI. Tout ce petit monde vit heureux (ou le croit) jusqu'au jour où la guerre 39-45 éclate faisant ainsi se briser la bonne entente de la famille qui se retrouve, au gré de ses affinités et de son sang, dans les rangs de l'armée allemande ou dans la résistance française. Conflit mondial transposé sur le plan familial. L'art de vivre élégamment n'a plus cours. Les sentiments s'exaltent. Des heurts, naître un héros de ce qui était autrefois un aimable dilettante. Les cavaliers de l'Apocalypse sont passés. Une manière de vivre est morte remplacée à temps par une manière de mourir.

C'est pu être une admirable fresque: le film pêche malheureusement par des défauts de construction évidents. La première partie (celle où Minnelli montre un monde raffiné) est trop longue et donne un peu l'impression d'être une pâte molle, de la guimauve. On a voulu nous en mettre plein les yeux de raffinement mobilier et vestimentaire. Que ce soit en Argentine, ou à Paris, trop est trop pour quelqu'un qui n'est pas Renoir. La seconde partie, semble, en compensation, trop rapide. Les événements se bousculent: déclaration de la guerre, exode des Parisiens, fastes des réceptions nazies. Tout cela est traité luxueusement mais légèrement. Le pathétique était là cependant, dans ces fastes déplacés et non pas dans quelques images rajoutées dans le but d'émouvoir, telle celle où l'on nous montre, lors de l'exode des Parisiens, devant les Allemands qui arrivent, un visage de petit enfant, une chienne et son petit louché sur le haut des charrettes branlantes.

Mais, n'en demandons pas trop. Dans l'ensemble "Les quatre Cavaliers..." aurait pu être malmené davantage. Vincente Minnelli sait quand même prouver qu'il est un cinéaste honnête. En cherchant bien, dans le détail, on trouve de petites choses agréables. Les chevaux par exemple que le metteur en scène glisse ci et là dans le décor pour qu'on n'oublie pas le thème du film. On y trouve aussi quelques jolies surimpressions d'images. Et, dans l'ensemble, pour peu que l'on veuille bien fermer les yeux sur les imprudences historiques inévitables, une "ambiance", une reconstitution d'époques et des sentiments qui en découlent, assez réussies.

L'interprétation est, malheureusement, en dessous de tout. Seul Glenn Ford, dans le rôle de Julio Desnoyers, jeune et riche homme du monde qui deviendra héros, tire son épingle du jeu en compagnie de Ingrid Thulin dans le rôle de la femme d'un grand résistant français, Etienne Lorain, et qui sera sa maîtresse. Jamais Charles Boyer n'a été si testable. Parmi les seconds rôles, Karl Boehm, cousin allemand de Julio Desnoyers, est supportable à cause d'une élégance naturelle qui va bien à son rôle. Mais en touche à la difficulté d'une distribution internationale. Il se peut qu'individuellement chacun joue bien. Mis, ensemble, voilà un gâchis épouvantable.

"Les quatre Cavaliers de l'Apocalypse" est un film qui ne me paraît pas devoir passer à la postérité. Mais Vincente Minnelli a quelque chose à dire et possède les qualités et les possibilités pour le faire. Le tout aurait gagné à être écourté d'une bonne demi-heure.

Les apparitions étant au ci-

néma ridicules fort souvent, je voudrais, pour terminer dire que les quelques fois où nous voyons les cavaliers apparaître au milieu des nuages sont fort bien amenées. Déjà cela n'était pas facile.

"La pointe courte" d'Agnes Varda à l'Elysée-Eisenstein

Poésie de la mer et des barques, poésie de l'amour et du couple qui se perd et se retrouve, tout est poésie dans "La Pointe courte" d'Agnes Varda. Mais il s'agit d'une poésie discrète et pudique qui n'ignore pas l'humour. Un vrai film de femme comme il existe une littérature de femme. Ce qu'un homme aurait vu en surface, en volume, en schéma, Agnes Varda l'a vu "en sensibilité". Comme il s'agit d'un premier film, on y retrouve des plans de ci, des plans de ça avec une désagréable tendance à user de l'image pour l'image à tout propos. Ce film a été fait avec amour. Il n'en faut pas douter mais l'histoire (un homme et sa femme se retrouvent dans un petit village de France — se quittent-ils ou ne se quittent-ils pas?) est un peu mince. Ce qui nous vaut un exercice de style. Mais quel style possède déjà cette élève douée! En contrepoint à l'histoire d'amour, un village nous raconte sa vie quotidienne. Il paraît qu'à l'époque où fut tourné "La Pointe Courte", c'était la première fois qu'un employait ce procédé. Mais depuis on en a tant vu...

Ce film plaira aux fervents du cinéma. En littérature, c'est l'usage de dire que l'on trouve dans un premier roman toute l'œuvre future d'un auteur. C'est tout de même au cinéma. Quand tout cela sera épuré, quand Agnes Varda oubliera Cocteau, Fellini, Vigo, quant elle ne lira plus les Cahiers du cinéma, on verra.

Les apparitions étant au ci-

"TEMPS PRESENT" AU CANAL 2

"Le Canada en guerre"

La guerre, telle que l'ont vue les Canadiens pendant cinq longues années, sur les champs de bataille ou sur le front domestique; la guerre avec ses actes d'héroïsme, ses destins et ses deuils, avec ses privations et ses rationnements; la guerre, ferment de l'évolution économique du pays, du mûrissement de la mentalité canadienne. Voilà le grand thème du film en treize épisodes d'une demi-heure intitulé **Le Canada en guerre** que vient de produire l'Office national du film. Ces films faits pour une large part avec du matériel inédit, dont certaines séquences sont vraiment bouleversantes, passeront au réseau français de télévision de Radio-Canada tous les dimanches à 4 h. 30, à compter du 1er avril.

Cette série fait le récit de la participation des Canadiens à la guerre. Mais il eût été impossible de mettre en relief le rôle de nos soldats et de notre pays sans le situer dans un tableau d'ensemble. Aussi, le premier épisode est-il consacré à la période de quelques années qui précèdent septembre 1939 alors que Hitler, au sommet de sa popularité, berce son peuple d'illusions et annexe à tout de rôle certains territoires qui touchent l'Allemagne. En Italie, à la même époque, le régime Mussolini est à son apogée. Mais l'univers sent que la guerre est proche.

Puis les épisodes suivants rappelleront la déclaration de guerre, les grandes batailles sur mer, dans les airs, sur terre, la chute de la France en 1940, l'énorme destruction causée en Angleterre par les bombardements allemands. Puis les Alliés se ressaisissent, luttent avec vigueur sur tous les fronts. Alors se dressent de grandes figures qui appartiennent maintenant à l'histoire: Churchill, de Gaulle, Roosevelt. Et toujours, dans chaque épisode, le rôle du Canada dans ce conflit de cinq ans. D'ailleurs, il n'est pas difficile de souligner la participation canadienne à la guerre puisque notre pays, dès les premières heures du conflit, s'est engagé vigoureusement. Ensuite, le film **Le Canada en guerre** montre, en parallèle, la situation au Canada, l'évolution sociale, l'énorme production d'armements, les sacrifices du rationnement, les campagnes d'obligations de la victoire.

Le métrage de ce film, qui durerait 6 heures et demie si

AVEC L'EQUIPE J.M.C.

Visite du Montréal architectural

L'Equipe J.M.C. annonce pour le dimanche 1er avril une visite par autobus du Montréal architectural. Sous la direction de M. Michel Barcelo, diplômé de l'école d'architecture — 1961 — et attaché au service d'urbanisme de la ville de Montréal, l'Equipe parcourra un itinéraire conçu spécialement pour donner une idée des deux aspects de la métropole: l'ancien et le nouveau.

Cette opportunité est offerte à leurs amis, et l'admission est gratuite. Cependant, du fait même de la visite de certains édifices, le nombre de personnes ne pourra guère dépasser 35. Il est donc recommandé d'être présent à l'heure convenue: 2 heures, au Centre social de l'université de Montréal, rue Maplewood, angle Stirling, où quelques explications seront données avant le départ.

Le métrage de ce film, qui durerait 6 heures et demie si

HORAIRES — THEATRES

ANJOU — "Virginité" — 9h. — 2e — Relâche dimanche, à 2h.30 — Relâche lundi.

LA BOLLANGERIE — Les Apprentis — 24 mars, à 19h. — 25 mars, à 19h. — 26 mars, à 19h. — 27 mars, à 19h. — 28 mars, à 19h. — 29 mars, à 19h. — 30 mars, à 19h. — 31 mars, à 19h. — 1er avril, à 19h. — 2er avril, à 19h. — 3er avril, à 19h. — 4er avril, à 19h. — 5er avril, à 19h. — 6er avril, à 19h. — 7er avril, à 19h. — 8er avril, à 19h. — 9er avril, à 19h. — 10er avril, à 19h. — 11er avril, à 19h. — 12er avril, à 19h. — 13er avril, à 19h. — 14er avril, à 19h. — 15er avril, à 19h. — 16er avril, à 19h. — 17er avril, à 19h. — 18er avril, à 19h. — 19er avril, à 19h. — 20er avril, à 19h. — 21er avril, à 19h. — 22er avril, à 19h. — 23er avril, à 19h. — 24er avril, à 19h. — 25er avril, à 19h. — 26er avril, à 19h. — 27er avril, à 19h. — 28er avril, à 19h. — 29er avril, à 19h. — 30er avril, à 19h. — 31er avril, à 19h. — 1er mai, à 19h. — 2er mai, à 19h. — 3er mai, à 19h. — 4er mai, à 19h. — 5er mai, à 19h. — 6er mai, à 19h. — 7er mai, à 19h. — 8er mai, à 19h. — 9er mai, à 19h. — 10er mai, à 19h. — 11er mai, à 19h. — 12er mai, à 19h. — 13er mai, à 19h. — 14er mai, à 19h. — 15er mai, à 19h. — 16er mai, à 19h. — 17er mai, à 19h. — 18er mai, à 19h. — 19er mai, à 19h. — 20er mai, à 19h. — 21er mai, à 19h. — 22er mai, à 19h. — 23er mai, à 19h. — 24er mai, à 19h. — 25er mai, à 19h. — 26er mai, à 19h. — 27er mai, à 19h. — 28er mai, à 19h. — 29er mai, à 19h. — 30er mai, à 19h. — 31er mai, à 19h. — 1er juin, à 19h. — 2er juin, à 19h. — 3er juin, à 19h. — 4er juin, à 19h. — 5er juin, à 19h. — 6er juin, à 19h. — 7er juin, à 19h. — 8er juin, à 19h. — 9er juin, à 19h. — 10er juin, à 19h. — 11er juin, à 19h. — 12er juin, à 19h. — 13er juin, à 19h. — 14er juin, à 19h. — 15er juin, à 19h. — 16er juin, à 19h. — 17er juin, à 19h. — 18er juin, à 19h. — 19er juin, à 19h. — 20er juin, à 19h. — 21er juin, à 19h. — 22er juin, à 19h. — 23er juin, à 19h. — 24er juin, à 19h. — 25er juin, à 19h. — 26er juin, à 19h. — 27er juin, à 19h. — 28er juin, à 19h. — 29er juin, à 19h. — 30er juin, à 19h. — 31er juin, à 19h. — 1er juillet, à 19h. — 2er juillet, à 19h. — 3er juillet, à 19h. — 4er juillet, à 19h. — 5er juillet, à 19h. — 6er juillet, à 19h. — 7er juillet, à 19h. — 8er juillet, à 19h. — 9er juillet, à 19h. — 10er juillet, à 19h. — 11er juillet, à 19h. — 12er juillet, à 19h. — 13er juillet, à 19h. — 14er juillet, à 19h. — 15er juillet, à 19h. — 16er juillet, à 19h. — 17er juillet, à 19h. — 18er juillet, à 19h. — 19er juillet, à 19h. — 20er juillet, à 19h. — 21er juillet, à 19h. — 22er juillet, à 19h. — 23er juillet, à 19h. — 24er juillet, à 19h. — 25er juillet, à 19h. — 26er juillet, à 19h. — 27er juillet, à 19h. — 28er juillet, à 19h. — 29er juillet, à 19h. — 30er juillet, à 19h. — 31er juillet, à 19h. — 1er août, à 19h. — 2er août, à 19h. — 3er août, à 19h. — 4er août, à 19h. — 5er août, à 19h. — 6er août, à 19h. — 7er août, à 19h. — 8er août, à 19h. — 9er août, à 19h. — 10er août, à 19h. — 11er août, à 19h. — 12er août, à 19h. — 13er août, à 19h. — 14er août, à 19h. — 15er août, à 19h. — 16er août, à 19h. — 17er août, à 19h. — 18er août, à 19h. — 19er août, à 19h. — 20er août, à 19h. — 21er août, à 19h. — 22er août, à 19h. — 23er août, à 19h. — 24er août, à 19h. — 25er août, à 19h. — 26er août, à 19h. — 27er août, à 19h. — 28er août, à 19h. — 29er août, à 19h. — 30er août, à 19h. — 31er août, à 19h. — 1er septembre, à 19h. — 2er septembre, à 19h. — 3er septembre, à 19h. — 4er septembre, à 19h. — 5er septembre, à 19h. — 6er septembre, à 19h. — 7er septembre, à 19h. — 8er septembre, à 19h. — 9er septembre, à 19h. — 10er septembre, à 19h. — 11er septembre, à 19h. — 12er septembre, à 19h. — 13er septembre, à 19h. — 14er septembre, à 19h. — 15er septembre, à 19h. — 16er septembre, à 19h. — 17er septembre, à 19h. — 18er septembre, à 19h. — 19er septembre, à 19h. — 20er septembre, à 19h. — 21er septembre, à 19h. — 22er septembre, à 19h. — 23er septembre, à 19h. — 24er septembre, à 19h. — 25er septembre, à 19h. — 26er septembre, à 19h. — 27er septembre, à 19h. — 28er septembre, à 19h. — 29er septembre, à 19h. — 30er septembre, à 19h. — 31er septembre, à 19h. — 1er octobre, à 19h. — 2er octobre, à 19h. — 3er octobre, à 19h. — 4er octobre, à 19h. — 5er octobre, à 19h. — 6er octobre, à 19h. — 7er octobre, à 19h. — 8er octobre, à 19h. — 9er octobre, à 19h. — 10er octobre, à 19h. — 11er octobre, à 19h. — 12er octobre, à 19h. — 13er octobre, à 19h. — 14er octobre, à 19h. — 15er octobre, à 19h. — 16er octobre, à 19h. — 17er octobre, à 19h. — 18er octobre, à 19h. — 19er octobre, à 19h. — 20er octobre, à 19h. — 21er octobre, à 19h. — 22er octobre, à 19h. — 23er octobre, à 19h. — 24er octobre, à 19h. — 25er octobre, à 19h. — 26er octobre, à 19h. — 27er octobre, à 19h. — 28er octobre, à 19h. — 29er octobre, à 19h. — 30er octobre, à 19h. — 31er octobre, à 19h. — 1er novembre, à 19h. — 2er novembre, à 19h. — 3er novembre, à 19h. — 4er novembre, à 19h. — 5er novembre, à 19h. — 6er novembre, à 19h. — 7er novembre, à 19h. — 8er novembre, à 19h. — 9er novembre, à 19h. — 10er novembre, à 19h. — 11er novembre, à 19h. — 12er novembre, à 19h. — 13er novembre, à 19h. — 14er novembre, à 19h. — 15er novembre, à 19h. — 16er novembre, à 19h. — 17er novembre, à 19h. — 18er novembre, à 19h. — 19er novembre, à 19h. — 20er novembre, à 19h. — 21er novembre, à 19h. — 22er novembre, à 19h. — 23er novembre, à 19h. — 24er novembre, à 19h. — 25er novembre, à 19h. — 26er novembre, à 19h. — 27er novembre, à 19h. — 28er novembre, à 19h. — 29er novembre, à 19h. — 30er novembre, à 19h. — 31er novembre, à 19h. — 1er décembre, à 19h. — 2er décembre, à 19h. — 3er décembre, à 19h. — 4er décembre, à 19h. — 5er décembre, à 19h. — 6er décembre, à 19h. — 7er décembre, à 19h. — 8er décembre, à 19h. — 9er décembre, à 19h. — 10er décembre, à 19h. — 11er décembre, à 19h. — 12er décembre, à 19h. — 13er décembre, à 19h. — 14er décembre, à 19h. — 15er décembre, à 19h. — 16er décembre, à 19h. — 17er décembre, à 19h. — 18er décembre, à 19h. — 19er décembre, à 19h. — 20er décembre, à 19h. — 21er décembre, à 19h. — 22er décembre, à 19h. — 23er décembre, à 19h. — 24er décembre, à 19h. — 25er décembre, à 19h. — 26er décembre, à 19h. — 27er décembre, à 19h. — 28er décembre, à 19h. — 29er décembre, à 19h. — 30er décembre, à 19h. — 31er décembre, à 19h. — 1er janvier, à 19h. — 2er janvier, à 19h. — 3er janvier, à 19h. — 4er janvier, à 19h. — 5er janvier, à 19h. — 6er janvier, à 19h. — 7er janvier, à 19h. — 8er janvier, à 19h. — 9er janvier, à 19h. — 10er janvier, à 19h. — 11er janvier, à 19h. — 12er janvier, à 19h. — 13er janvier, à 19h. — 14er janvier, à 19h. — 15er janvier, à 19h. — 16er janvier, à 19h. — 17er janvier, à 19h. — 18er janvier, à 19h. — 19er janvier, à 19h. — 20er janvier, à 19h. — 21er janvier, à 19h. — 22er janvier, à 19h. — 23er janvier, à 19h. — 24er janvier, à 19h. — 25er janvier, à 19h. — 26er janvier, à 19h. — 27er janvier, à 19h. — 28er janvier, à 19h. — 29er janvier, à 19h. — 30er janvier, à 19h. — 31er janvier, à 19h. — 1er février, à 19h. — 2er février, à 19h. — 3er février, à 19h. — 4er février, à 19h. — 5er février, à 19h. — 6er février, à 19h. — 7er février, à 19h. — 8er février, à 19h. — 9er février, à 19h. — 10er février, à 19h. — 11er février, à 19h. — 12er février, à 19h. — 13er février, à 19h. — 14er février, à 19h. — 15er février, à 19h. — 16er février, à 19h. — 17er février, à 19h. — 18er février, à 19h. — 19er février, à 19h. — 20er février, à 19h. — 21er février, à 19h. — 22er février, à 19h. — 23er février, à 19h. — 24er février, à 19h. — 25er février, à 19h. — 26er février, à 19h. — 27er février, à 19h. — 28er février, à 19h. — 29er février, à 19h. — 30er février, à 19h. — 31er février, à 19h. — 1er mars, à 19h. — 2er mars, à 19h. — 3er mars, à 19h. — 4er mars, à 19h. — 5er mars, à 19h. — 6er mars, à 19h. — 7er mars, à 19h. — 8er mars, à 19h. — 9er mars, à 19h. — 10er mars, à 19h. — 11er mars, à 19h. — 12er mars, à 19h. — 13er mars, à 19h. — 14er mars, à 19h. — 15er mars, à 19h. — 16er mars, à 19h. — 17er mars, à 19h. — 18er mars, à 19h. — 19er mars, à 19h. — 20er mars, à 19h. — 21er mars, à 19h. — 22er mars, à 19h. — 23er mars, à 19h. — 24er mars, à 19h. — 25er mars, à 19h. — 26er mars, à 19h. — 27er mars, à 19h. — 28er mars, à 19h. — 29er mars, à 19h. — 30er mars, à 19h. — 31er mars, à 19h. — 1er avril, à 19h. — 2er avril, à 19h. — 3er avril, à 19h. — 4er avril, à 19h. — 5er avril, à 19h. — 6er avril, à 19h. — 7er avril, à 19h. — 8er avril, à 19h. — 9er avril, à 19h. — 10er avril, à 19h. — 11er avril, à 19h. — 12er avril, à 19h. — 13er avril, à 19h. — 14er avril, à 19h. — 15er avril, à 19h. — 16er avril, à 19h. — 17er avril, à 19h. — 18er avril, à 19h. — 19er avril, à 19h. — 20er avril, à 19h. — 21er avril, à 19h. — 22er avril, à 19h. — 23er avril, à 19h. — 24er avril, à 19h. — 25er avril, à 19h. — 26er avril, à 19h. — 27er avril, à 19h. — 28er avril, à 19h. — 29er avril, à 19h. — 30er avril, à 19h. — 31er avril, à 19h. — 1er mai, à 19h. — 2er mai, à 19h. — 3er mai, à 19h. — 4er mai, à 19h. — 5er mai, à 19h. — 6er mai, à 19h. — 7er mai, à 19h. — 8er mai, à 19h. — 9er mai, à 19h. — 10er mai, à 19h. — 11er mai, à 19h. — 12er mai, à 19h. — 13er mai, à 19h. — 14er mai, à 19h. — 15er mai, à 19h. — 16er mai, à 19h. — 17er mai, à 19h. — 18er mai, à 19h. — 19er mai, à 19h. — 20er mai, à 19h. — 21er mai, à 19h. — 22er mai, à 19h. — 23er mai, à 19h. — 24er mai, à 19h. — 25er mai, à 19h. — 26er mai, à 19h. — 27er mai, à



Traditionnelle présentation des fourrures de printemps — Quatre jours avant le défilé des fourrures légères, une avant-première s'est déroulée sur les quais de la Seine, face à la Tour Eiffel, où d'élégants mannequins ont présenté les dernières créations. Voici trois des modèles les plus remarquables.

(Photo Keystone)

Maître incontesté en haute couture

PARIS — En présentant sa collection de printemps, Balenciaga a prouvé une fois de plus qu'il demeure le maître incontesté dans le domaine de la haute couture.

La silhouette qu'il préconise pour le jour, donne une ligne dégagée aux épaules et la taille est remontée sur un petit corsage. Les jupes, couvrant tout juste le genou, permettent d'admirer de jolies jambes en toute liberté. Des fourrures aux manches embouties s'accompagnent de manteaux amples et tombant droits.

Pour l'heure du cocktail et les grands soirs, la collection Balenciaga offre des capes, des robes ajustées et des quantités de falbalas.

Les costumes de ville comportent de larges manches (trois-quart style kimono ajustés à l'avant, mais amples dans le dos). Les jaquettes ont tendance à se porter un peu longues à l'arrière et s'arrêtent tout juste après la ligne de taille.

Les jupes sont amples, parfois même davantage à l'avant par un large pli en profondeur. Dans cette collection, on ne voyait aucun soutien à talons "stiletto", qu'on avait remplacé par un modèle de talon mesurant trois pouces de hauteur, et environ un demi-pouce de diamètre.



DOULEURS

Maux de tête, de dents, Rhumes, Gripes, Douleurs Arthritiques, Névralgies, Rhumatismes, Malaises, Fièvres, Soulagement Rapide avec les Capsules ANTALGINE.

(6) En vente partout.

ANTALGINE

Maxime

NETTOYAGE - ENTREPOSAGE

service de 3 heures

1415 Bois-Franc Rl. 8-6188

Succursale

4140 St-Denis Vl. 4-1158

Maxime

NETTOYAGE - ENTREPOSAGE

service de 3 heures

1415 Bois-Franc Rl. 8-6188

Succursale

4140 St-Denis Vl. 4-1158

Maxime

NETTOYAGE - ENTREPOSAGE

service de 3 heures

1415 Bois-Franc Rl. 8-6188

Succursale

4140 St-Denis Vl. 4-1158

Maxime

NETTOYAGE - ENTREPOSAGE

service de 3 heures

1415 Bois-Franc Rl. 8-6188

Succursale

4140 St-Denis Vl. 4-1158

Maxime

NETTOYAGE - ENTREPOSAGE

service de 3 heures

1415 Bois-Franc Rl. 8-6188

Succursale

4140 St-Denis Vl. 4-1158

Maxime

NETTOYAGE - ENTREPOSAGE

service de 3 heures

1415 Bois-Franc Rl. 8-6188

Succursale

4140 St-Denis Vl. 4-1158

Maxime

NETTOYAGE - ENTREPOSAGE

service de 3 heures

1415 Bois-Franc Rl. 8-6188

Succursale

4140 St-Denis Vl. 4-1158

Maxime

NETTOYAGE - ENTREPOSAGE

service de 3 heures

1415 Bois-Franc Rl. 8-6188

Succursale

4140 St-Denis Vl. 4-1158

Maxime

NETTOYAGE - ENTREPOSAGE

service de 3 heures

1415 Bois-Franc Rl. 8-6188

Succursale

4140 St-Denis Vl. 4-1158

Maxime

NETTOYAGE - ENTREPOSAGE

service de 3 heures

1415 Bois-Franc Rl. 8-6188

Succursale

4140 St-Denis Vl. 4-1158

Maxime

NETTOYAGE - ENTREPOSAGE

service de 3 heures

1415 Bois-Franc Rl. 8-6188

Succursale

4140 St-Denis Vl. 4-1158

Maxime

NETTOYAGE - ENTREPOSAGE

service de 3 heures

1415 Bois-Franc Rl. 8-6188

Succursale

4140 St-Denis Vl. 4-1158

Maxime

NETTOYAGE - ENTREPOSAGE

service de 3 heures

1415 Bois-Franc Rl. 8-6188

Succursale

4140 St-Denis Vl. 4-1158

Maxime

NETTOYAGE - ENTREPOSAGE

service de 3 heures

1415 Bois-Franc Rl. 8-6188

Succursale

4140 St-Denis Vl. 4-1158

Maxime

NETTOYAGE - ENTREPOSAGE

service de 3 heures

1415 Bois-Franc Rl. 8-6188

Succursale

4140 St-Denis Vl. 4-1158

Maxime

NETTOYAGE - ENTREPOSAGE

service de 3 heures

1415 Bois-Franc Rl. 8-6188

Succursale

4140 St-Denis Vl. 4-1158

Maxime

NETTOYAGE - ENTREPOSAGE

service de 3 heures

1415 Bois-Franc Rl. 8-6188

Succursale

4140 St-Denis Vl. 4-1158

Maxime

NETTOYAGE - ENTREPOSAGE

service de 3 heures

1415 Bois-Franc Rl. 8-6188

Succursale

4140 St-Denis Vl. 4-1158

Maxime

NETTOYAGE - ENTREPOSAGE

service de 3 heures

1415 Bois-Franc Rl. 8-6188

Succursale

4140 St-Denis Vl. 4-1158

Maxime

NETTOYAGE - ENTREPOSAGE

service de 3 heures

1415 Bois-Franc Rl. 8-6188

Succursale

4140 St-Denis Vl. 4-1158

Maxime

NETTOYAGE - ENTREPOSAGE

service de 3 heures

1415 Bois-Franc Rl. 8-6188

Succursale

4140 St-Denis Vl. 4-1158

Maxime

NETTOYAGE - ENTREPOSAGE

service de 3 heures

1415 Bois-Franc Rl. 8-6188

Succursale

4140 St-Denis Vl. 4-1158

Maxime

NETTOYAGE - ENTREPOSAGE

service de 3 heures

1415 Bois-Franc Rl. 8-6188

Succursale

4140 St-Denis Vl. 4-1158

Maxime

NETTOYAGE - ENTREPOSAGE

service de 3 heures

1415 Bois-Franc Rl. 8-6188

Succursale

4140 St-Denis Vl. 4-1158

Maxime

NETTOYAGE - ENTREPOSAGE

service de 3 heures

1415 Bois-Franc Rl. 8-6188

Succursale

4140 St-Denis Vl. 4-1158

Maxime

NETTOYAGE - ENTREPOSAGE

service de 3 heures

1415 Bois-Franc Rl. 8-6188

Succursale

4140 St-Denis Vl. 4-1158

Maxime

NETTOYAGE - ENTREPOSAGE

service de 3 heures

1415 Bois-Franc Rl. 8-6188

Succursale

4140 St-Denis Vl. 4-1158

Maxime

NETTOYAGE - ENTREPOSAGE

service de 3 heures

1415 Bois-Franc Rl. 8-6188

Succursale

4140 St-Denis Vl. 4-1158

Maxime

NETTOYAGE - ENTREPOSAGE

service de 3 heures

1415 Bois-Franc Rl. 8-6188

Succursale

4140 St-Denis Vl. 4-1158

Maxime

NETTOYAGE - ENTREPOSAGE

service de 3 heures

1415 Bois-Franc Rl. 8-6188

Succursale

4140 St-Denis Vl. 4-1158

Maxime

NETTOYAGE - ENTREPOSAGE

service de 3 heures

1415 Bois-Franc Rl. 8-6188

Succursale

4140 St-Denis Vl. 4-1158

Maxime

NETTOYAGE - ENTREPOSAGE

service de 3 heures

1415 Bois-Franc Rl. 8-6188

Succursale

4140 St-Denis Vl. 4-1158

Maxime

NETTOYAGE - ENTREPOSAGE

service de 3 heures

1415 Bois-Franc Rl. 8-6188

Succursale

4140 St-Denis Vl. 4-1158

Maxime

NETTOYAGE - ENTREPOSAGE

service de 3 heures

1415 Bois-Franc Rl. 8-6188

Succursale

4140 St-Denis Vl. 4-1158

Maxime

NETTOYAGE - ENTREPOSAGE

service de 3 heures

1415 Bois-Franc Rl. 8-6188

Succursale

4140 St-Denis Vl. 4-1158

Maxime

NETTOYAGE - ENTREPOSAGE

service de 3 heures

1415 Bois-Franc Rl. 8-6188

Succursale

4140 St-Denis Vl. 4-1158

Maxime

NETTOYAGE - ENTREPOSAGE

service de 3 heures

1415 Bois-Franc Rl. 8-6188

Succursale

4140 St-Denis Vl. 4-1158

Maxime

NETTOYAGE - ENTREPOSAGE

service de 3 heures

1415 Bois-Franc Rl. 8-6188

Succursale

4140 St-Denis Vl. 4-1158

Maxime

NETTOYAGE - ENTREPOSAGE

service de 3 heures

1415 Bois-Franc Rl. 8-6188

Succursale

4140 St-Denis Vl. 4-1158

Maxime

NETTOYAGE - ENTREPOSAGE

service de 3 heures

1415 Bois-Franc Rl. 8-6188

Succursale

4140 St-Denis Vl. 4-1158

Maxime

NETTOYAGE - ENTREPOSAGE

service de 3 heures

1415 Bois-Franc Rl. 8-6188

Succursale

The Prudential Ins. Co. of America a un encours de \$3,051,000,000.00

potins financiers

Les Bourses de Montréal, Toronto, Londres, Paris et New-York étaient fermées comme de coutume samedi, de même que les marchés de Chicago et de Winnipeg.

C'est jeudi que Price Bros. & Co. publiera son rapport annuel.

On notait certaine contraction dans les volumes des transactions sur les bourses sur le mouvement descendant la semaine dernière, ce qui démontrait que les détenteurs de stocks ne sent pas enclins à vendre. Comme la liste mobilière canadienne n'a cessé de baisser depuis 4 semaines consécutives, il faudrait peu de bonnes nouvelles pour qu'il y ait une plus grande participation du public acheteur dans la marche.

La valeur globale des transactions sur la Bourse de Montréal la semaine dernière a atteint \$12,850,054 contre \$14,999,179 durant la semaine précédente. Sur la Bourse Canadienne, les chiffres correspondants furent \$3,629,356 et \$4,223,051.

Le marché serait en train de consolider ses positions en vue du prochain essor, dit-on dans notre monde du courtage.

Canadian Breweries lancera sous peu une émission de 255,000 actions privilégiées, convertibles, à \$52 l'action, comportant un dividende de \$2.20 par année, d'où un rendement de 4.23 p.c. Le privilège de conversion serait de 4 actions ordinaires par action privilégiée durant les 3 premières années, puis, de 3.12 actions ordinaires, durant les 2 années suivantes.

Il y aurait une pression de la part des autorités bancaires dans le monde pour forcer un avilissement du prix de l'or, mais si l'on en juge par la tenue des cours de ce métal, ces jours derniers sur le marché libre de Londres, c'est à se demander qui finira par l'emporter? Une chose certaine, comme c'est la seule denrée dont le prix n'a pas bougé depuis 1934, il serait grand temps que l'arbitraire cesse et que son cours soit régi par la loi économique de l'offre et de la demande.

1,750,000 actions de General Motors seront inscrites ce matin sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal.

Calalta Petroleum Limited a fait savoir à la Bourse Canadienne qu'elle vient de vendre privé à Bralorne Pioneer Mines Ltd, au prix de \$1.05 l'action, tout ce qu'elle possédait dans Cananda Oil Mines Ltd, représentant 100,000 actions de cette dernière.

Le rapport annuel de la Compagnie Fiducie Prêt et Revenu, de Québec, M. J.-P. Tremblay, de Chicoutimi et M. Jacques Angers, C.A., de Rouyn, comme directeurs de la Compagnie de Fiducie Prêt et Revenu (Savings and Investment Trust Co.).

M. Philippe Côté est architecte diplômé de l'Ecole des Beaux-Arts de Québec, Directeur de la Compagnie de Fiducie Prêt et Revenu et Vice-Président du Fonds Mutuels Corporation de Prêt et Revenu du Canada Ltée.

M. J.-P. Tremblay est président de la Huche Sans Pareille Inc., Président des Boulangeries de Québec, Vice-Président des Entreprises Aviation Saguenay, Directeur du Progrès du Saguenay, Directeur de Mars Finance Inc., Directeur de la Chambre de commerce de Chicoutimi et président et directeur de nombreuses autres compagnies.

M. Jacques Angers est membre de l'Institut des Comptables Agréés de Québec, associé de la Compagnie Angers, Lepinay & Cie, Directeur de Blais Téléphone Inc., de Rouyn Noranda Investment Inc., de Placement Loyal Inc., de Placements Ronor Inc., de L. D. Pilon Inc., et de nombreuses autres compagnies.

Aluminium Ltd a vu son gain se contracter l'an dernier vs 1960

\$1.00 l'action au regard de \$1.28

Les conditions de vivre concurrence et le problème posé par les installations excédentaires continuent, au dire de l'Aluminium Limited, de caractériser le marché de l'aluminium à travers le monde.

Dans le rapport annuel de la compagnie adressé aux actionnaires, le président, M. Nathanael V. Davis, signale que, pour remédier au problème que posent les installations excédentaires, la compagnie a mis en œuvre des efforts considérables pour stimuler l'accroissement de la consommation par leurs activités dans le développement des applications nouvelles et par la mise sur pied des installations de transformation requises pour livrer l'aluminium sous toutes les formes désirées.

M. Davis a déclaré que "notre politique d'expansion dans le secteur des échanges internationaux, le moins de notre confiance dans l'avenir, se traduit par un programme d'immobilisations et d'investissements de \$80 millions en 1962 qui viendront s'ajouter à des mises de fonds de \$79 millions en 1961 pour des fins semblables."

Comme on l'a déjà annoncé, les bénéfices nets de l'Aluminium Limited pour 1961 s'établissent à \$30.6 millions, soit l'équivalent de \$1 par action, à raison des 30.7 millions d'actions en cours à la fin de l'exercice, à rapprocher de \$39.1 millions pour l'exercice précédent.

Le chiffre de \$1 par action, à raison des 30.7 millions d'actions en cours à la fin de l'exercice, à rapprocher de \$39.1 millions pour l'exercice précédent, est l'équivalent de \$1.28 par action, à raison des 30.5 millions d'actions en cours à la fin de l'exercice. Les amortissements et les provisions pour futurs impôts sur le revenu se chiffrent à \$4.7 millions, en comparaison de \$58.3 millions l'année précédente.

Les ventes consolidées d'aluminium sous toutes ses formes se sont élevées en 1961 à 683,000 tonnes, contre 705,100 tonnes en 1960. Le produit des ventes et les volumes d'exploitation se sont chiffrés à \$516.9 millions en 1961, contre \$508.6 millions en 1960. Les ventes et le revenu d'exploitation de cette compagnie se sont élevés à \$516.9 millions en 1961, contre \$508.6 millions en 1960.

Le président a révélé que, depuis le début de 1962, les ventes d'aluminium de première fusion de la compagnie sont en avance dans les deux Amériques, mais en recul ailleurs, particulièrement en Europe. Les ventes de produits ont continué d'augmenter presque partout.

Dans sa revue des affaires de l'Aluminium Limited en 1961, M. Davis a mentionné: "La compagnie estime que la consommation dans le monde libre en 1961 a été en augmentation d'environ 100,000 tonnes, c'est-à-dire de 4 pour cent sur celle de 1960. D'autre part, la production d'aluminium de première fusion a marqué une régression de quelque 100,000 tonnes, soit 2 pour cent sur celle de l'année précédente."

"En 1961, la demande marquée par une certaine régression au Royaume-Uni, dans la Communauté économique européenne et en Australie, tandis qu'elle augmentait en Amérique Latine et au Japon. Aux Etats-Unis et au Canada, la demande enregistrée une hausse nette de 8 pour cent, hausse qui se traduit, surtout aux Etats-Unis, par une augmentation des ventes au cours des derniers mois de l'exercice", a déclaré M. Davis.

"La diminution des bénéfices en 1961 est attribuable en partie, dit M. Davis, à la baisse enregistrée dans le volume des livraisons et à l'instabilité qu'a occasionnée dans les prix l'accroissement de la concurrence."

Les "warrants" d'Associates Arcadia Nickel Corporation Limited expireront le 31 mars à midi. Ils se vendront au comptant des 10.00 a.m. le 28 mars et ils seront rayés de la liste à midi le 30 du même mois. Depuis le 23 mars et jusqu'à autre avis, tous les défauts de livraison doivent être consignés en faveur de et signés par le courtier receveur, ayant leur livraison à la Chambre de compensation.

Le bénéfice net de Fleet Mfg. Ltd., au cours du dernier exercice, s'est élevé à \$63,582 contre \$2,300 un an plus tôt. Celui-ci, à Hamilton, a acquis la filiale, Dumont Aluminium, au mois de mars dernier, a été de \$87,683.

COMPAGNIE DE FIDUCIE PRET ET REVENU



P. CÔTÉ, A.D.B.A.



J. TREMBLAY



J. ANGERS, C.A.

M. Jean-Paul Tardif, président de la Compagnie Fiducie Prêt et Revenu, est heureux d'annoncer l'élection de messieurs Philippe Côté, A.D.B.A., de Québec, M. J.-P. Tremblay, de Chicoutimi et M. Jacques Angers, C.A., de Rouyn, comme directeurs de la Compagnie de Fiducie Prêt et Revenu (Savings and Investment Trust Co.).

M. Philippe Côté est architecte diplômé de l'Ecole des Beaux-Arts de Québec, Directeur de la Compagnie de Fiducie Prêt et Revenu et Vice-Président du Fonds Mutuels Corporation de Prêt et Revenu du Canada Ltée.

M. J.-P. Tremblay est président de la Huche Sans Pareille Inc., Président des Boulangeries de Québec, Vice-Président des Entreprises Aviation Saguenay, Directeur du Progrès du Saguenay, Directeur de Mars Finance Inc., Directeur de la Chambre de commerce de Chicoutimi et président et directeur de nombreuses autres compagnies.

M. Jacques Angers est membre de l'Institut des Comptables Agréés de Québec, associé de la Compagnie Angers, Lepinay & Cie, Directeur de Blais Téléphone Inc., de Rouyn Noranda Investment Inc., de Placement Loyal Inc., de Placements Ronor Inc., de L. D. Pilon Inc., et de nombreuses autres compagnies.

Aluminium Ltd a vu son gain se contracter l'an dernier vs 1960

\$1.00 l'action au regard de \$1.28

Les conditions de vivre concurrence et le problème posé par les installations excédentaires continuent, au dire de l'Aluminium Limited, de caractériser le marché de l'aluminium à travers le monde.

Dans le rapport annuel de la compagnie adressé aux actionnaires, le président, M. Nathanael V. Davis, signale que, pour remédier au problème que posent les installations excédentaires, la compagnie a mis en œuvre des efforts considérables pour stimuler l'accroissement de la consommation par leurs activités dans le développement des applications nouvelles et par la mise sur pied des installations de transformation requises pour livrer l'aluminium sous toutes les formes désirées.

M. Davis a déclaré que "notre politique d'expansion dans le secteur des échanges internationaux, le moins de notre confiance dans l'avenir, se traduit par un programme d'immobilisations et d'investissements de \$80 millions en 1962 qui viendront s'ajouter à des mises de fonds de \$79 millions en 1961 pour des fins semblables."

Comme on l'a déjà annoncé, les bénéfices nets de l'Aluminium Limited pour 1961 s'établissent à \$30.6 millions, soit l'équivalent de \$1 par action, à raison des 30.7 millions d'actions en cours à la fin de l'exercice, à rapprocher de \$39.1 millions pour l'exercice précédent.

Le chiffre de \$1 par action, à raison des 30.7 millions d'actions en cours à la fin de l'exercice, à rapprocher de \$39.1 millions pour l'exercice précédent, est l'équivalent de \$1.28 par action, à raison des 30.5 millions d'actions en cours à la fin de l'exercice. Les amortissements et les provisions pour futurs impôts sur le revenu se chiffrent à \$4.7 millions, en comparaison de \$58.3 millions l'année précédente.

Les ventes consolidées d'aluminium sous toutes ses formes se sont élevées en 1961 à 683,000 tonnes, contre 705,100 tonnes en 1960. Le produit des ventes et les volumes d'exploitation se sont chiffrés à \$516.9 millions en 1961, contre \$508.6 millions en 1960. Les ventes et le revenu d'exploitation de cette compagnie se sont élevés à \$516.9 millions en 1961, contre \$508.6 millions en 1960.

Le président a révélé que, depuis le début de 1962, les ventes d'aluminium de première fusion de la compagnie sont en avance dans les deux Amériques, mais en recul ailleurs, particulièrement en Europe. Les ventes de produits ont continué d'augmenter presque partout.

Dans sa revue des affaires de l'Aluminium Limited en 1961, M. Davis a mentionné: "La compagnie estime que la consommation dans le monde libre en 1961 a été en augmentation d'environ 100,000 tonnes, c'est-à-dire de 4 pour cent sur celle de 1960. D'autre part, la production d'aluminium de première fusion a marqué une régression de quelque 100,000 tonnes, soit 2 pour cent sur celle de l'année précédente."

"En 1961, la demande marquée par une certaine régression au Royaume-Uni, dans la Communauté économique européenne et en Australie, tandis qu'elle augmentait en Amérique Latine et au Japon. Aux Etats-Unis et au Canada, la demande enregistrée une hausse nette de 8 pour cent, hausse qui se traduit, surtout aux Etats-Unis, par une augmentation des ventes au cours des derniers mois de l'exercice", a déclaré M. Davis.

"La diminution des bénéfices en 1961 est attribuable en partie, dit M. Davis, à la baisse enregistrée dans le volume des livraisons et à l'instabilité qu'a occasionnée dans les prix l'accroissement de la concurrence."

Les "warrants" d'Associates Arcadia Nickel Corporation Limited expireront le 31 mars à midi. Ils se vendront au comptant des 10.00 a.m. le 28 mars et ils seront rayés de la liste à midi le 30 du même mois. Depuis le 23 mars et jusqu'à autre avis, tous les défauts de livraison doivent être consignés en faveur de et signés par le courtier receveur, ayant leur livraison à la Chambre de compensation.

Le bénéfice net de Fleet Mfg. Ltd., au cours du dernier exercice, s'est élevé à \$63,582 contre \$2,300 un an plus tôt. Celui-ci, à Hamilton, a acquis la filiale, Dumont Aluminium, au mois de mars dernier, a été de \$87,683.

Le bénéfice net de Fleet Mfg. Ltd., au cours du dernier exercice, s'est élevé à \$63,582 contre \$2,300 un an plus tôt. Celui-ci, à Hamilton, a acquis la filiale, Dumont Aluminium, au mois de mars dernier, a été de \$87,683.

Le bénéfice net de Fleet Mfg. Ltd., au cours du dernier exercice, s'est élevé à \$63,582 contre \$2,300 un an plus tôt. Celui-ci, à Hamilton, a acquis la filiale, Dumont Aluminium, au mois de mars dernier, a été de \$87,683.

Le bénéfice net de Fleet Mfg. Ltd., au cours du dernier exercice, s'est élevé à \$63,582 contre \$2,300 un an plus tôt. Celui-ci, à Hamilton, a acquis la filiale, Dumont Aluminium, au mois de mars dernier, a été de \$87,683.

Le bénéfice net de Fleet Mfg. Ltd., au cours du dernier exercice, s'est élevé à \$63,582 contre \$2,300 un an plus tôt. Celui-ci, à Hamilton, a acquis la filiale, Dumont Aluminium, au mois de mars dernier, a été de \$87,683.

Le bénéfice net de Fleet Mfg. Ltd., au cours du dernier exercice, s'est élevé à \$63,582 contre \$2,300 un an plus tôt. Celui-ci, à Hamilton, a acquis la filiale, Dumont Aluminium, au mois de mars dernier, a été de \$87,683.

Le bénéfice net de Fleet Mfg. Ltd., au cours du dernier exercice, s'est élevé à \$63,582 contre \$2,300 un an plus tôt. Celui-ci, à Hamilton, a acquis la filiale, Dumont Aluminium, au mois de mars dernier, a été de \$87,683.

Le bénéfice net de Fleet Mfg. Ltd., au cours du dernier exercice, s'est élevé à \$63,582 contre \$2,300 un an plus tôt. Celui-ci, à Hamilton, a acquis la filiale, Dumont Aluminium, au mois de mars dernier, a été de \$87,683.

Le bénéfice net de Fleet Mfg. Ltd., au cours du dernier exercice, s'est élevé à \$63,582 contre \$2,300 un an plus tôt. Celui-ci, à Hamilton, a acquis la filiale, Dumont Aluminium, au mois de mars dernier, a été de \$87,683.

Le bénéfice net de Fleet Mfg. Ltd., au cours du dernier exercice, s'est élevé à \$63,582 contre \$2,300 un an plus tôt. Celui-ci, à Hamilton, a acquis la filiale, Dumont Aluminium, au mois de mars dernier, a été de \$87,683.

Le bénéfice net de Fleet Mfg. Ltd., au cours du dernier exercice, s'est élevé à \$63,582 contre \$2,300 un an plus tôt. Celui-ci, à Hamilton, a acquis la filiale, Dumont Aluminium, au mois de mars dernier, a été de \$87,683.

Paiements de \$48,900,000

A la fin de 1961, The Prudential Insurance Company of America avait un total de \$3 milliards 51 millions d'assurance-vie en vigueur au Canada, a déclaré aujourd'hui M. Howard A. Austin, vice-président en charge des opérations canadiennes. Ce chiffre représente une augmentation de \$92 millions sur 1960.

A la fin de l'année, l'actif de la compagnie en dollars canadiens s'élevait à un total de \$758 millions, ce qui représente une augmentation de 6 pour cent sur le chiffre de 1960, qui était de \$716 millions.

Durant l'année, le total des paiements aux détenteurs de police et aux bénéficiaires canadiens a atteint \$48.9 millions. Ces paiements comprennent \$12.7 millions de dividendes. Les détenteurs de polices en vie ont reçu \$33.6 millions de ce montant total.

Le financement de la construction de maisons d'habitation, de fermes, de bâtiments commerciaux et industriels a continué de jouer un rôle important dans les investissements de la Prudential au Canada en 1961. La compagnie a déboursé \$58.8 millions pour des prêts hypothécaires portant le total du compte hypothécaire au Canada à \$493 millions en comparaison de \$465 millions en 1960.

En plus des prêts hypothécaires, la Prudential a également investi \$16.8 millions dans les meubles et les petites entreprises au Canada.

Les ventes d'assurance-vie n'ont atteint que \$378 millions en 1961, par rapport à \$446.4 millions en 1960. M. Austin a attribué cette diminution aux efforts faits au cours de l'année passée pour consolider l'organisation des ventes à la suite d'une période de rapide expansion.

Les primes annuelles pour les nouvelles affaires réalisées en 1961, par rapport à \$446.4 millions en 1960, M. Austin a attribué cette diminution aux efforts faits au cours de l'année passée pour consolider l'organisation des ventes à la suite d'une période de rapide expansion.

Les primes annuelles pour les nouvelles affaires réalisées en 1961, par rapport à \$446.4 millions en 1960, M. Austin a attribué cette diminution aux efforts faits au cours de l'année passée pour consolider l'organisation des ventes à la suite d'une période de rapide expansion.

Les primes annuelles pour les nouvelles affaires réalisées en 1961, par rapport à \$446.4 millions en 1960, M. Austin a attribué cette diminution aux efforts faits au cours de l'année passée pour consolider l'organisation des ventes à la suite d'une période de rapide expansion.

Les primes annuelles pour les nouvelles affaires réalisées en 1961, par rapport à \$446.4 millions en 1960, M. Austin a attribué cette diminution aux efforts faits au cours de l'année passée pour consolider l'organisation des ventes à la suite d'une période de rapide expansion.

Les primes annuelles pour les nouvelles affaires réalisées en 1961, par rapport à \$446.4 millions en 1960, M. Austin a attribué cette diminution aux efforts faits au cours de l'année passée pour consolider l'organisation des ventes à la suite d'une période de rapide expansion.

Les primes annuelles pour les nouvelles affaires réalisées en 1961, par rapport à \$446.4 millions en 1960, M. Austin a attribué cette diminution aux efforts faits au cours de l'année passée pour consolider l'organisation des ventes à la suite d'une période de rapide expansion.

Les primes annuelles pour les nouvelles affaires réalisées en 1961, par rapport à \$446.4 millions en 1960, M. Austin a attribué cette diminution aux efforts faits au cours de l'année passée pour consolider l'organisation des ventes à la suite d'une période de rapide expansion.

Les primes annuelles pour les nouvelles affaires réalisées en 1961, par rapport à \$446.4 millions en 1960, M. Austin a attribué cette diminution aux efforts faits au cours de l'année passée pour consolider l'organisation des ventes à la suite d'une période de rapide expansion.

Les primes annuelles pour les nouvelles affaires réalisées en 1961, par rapport à \$446.4 millions en 1960, M. Austin a attribué cette diminution aux efforts faits au cours de l'année passée pour consolider l'organisation des ventes à la suite d'une période de rapide expansion.

Les primes annuelles pour les nouvelles affaires réalisées en 1961, par rapport à \$446.4 millions en 1960, M. Austin a attribué cette diminution aux efforts faits au cours de l'année passée pour consolider l'organisation des ventes à la suite d'une période de rapide expansion.

Les primes annuelles pour les nouvelles affaires réalisées en 1961, par rapport à \$446.4 millions en 1960, M. Austin a attribué cette diminution aux efforts faits au cours de l'année passée pour consolider l'organisation des ventes à la suite d'une période de rapide expansion.

Les primes annuelles pour les nouvelles affaires réalisées en 1961, par rapport à \$446.4 millions en 1960, M. Austin a attribué cette diminution aux efforts faits au cours de l'année passée pour consolider l'organisation des ventes à la suite d'une période de rapide expansion.

Les primes annuelles pour les nouvelles affaires réalisées en 1961, par rapport à \$446.4 millions en 1960, M. Austin a attribué cette diminution aux efforts faits au cours de l'année passée pour consolider l'organisation des ventes à la suite d'une période de rapide expansion.

Les primes annuelles pour les nouvelles affaires réalisées en 1961, par rapport à \$446.4 millions en 1960, M. Austin a attribué cette diminution aux efforts faits au cours de l'année passée pour consolider l'organisation des ventes à la suite d'une période de rapide expansion.

Les primes annuelles pour les nouvelles affaires réalisées en 1961, par rapport à \$446.4 millions en 1960, M. Austin a attribué cette diminution aux efforts faits au cours de l'année passée pour consolider l'organisation des ventes à la suite d'une période de rapide expansion.

Les primes annuelles pour les nouvelles affaires réalisées en 1961, par rapport à \$446.4 millions en 1960, M. Austin a attribué cette diminution aux efforts faits au cours de l'année passée pour consolider l'organisation des ventes à la suite d'une période de rapide expansion.

Les primes annuelles pour les nouvelles affaires réalisées en 1961, par rapport à \$446.4 millions en 1960, M. Austin a attribué cette diminution aux efforts faits au cours de l'année passée pour consolider l'organisation des ventes à la suite d'une période de rapide expansion.

Les primes annuelles pour les nouvelles affaires réalisées en 1961, par rapport à \$446.4 millions en 1960, M. Austin a attribué cette diminution aux efforts faits au cours de l'année passée pour consolider l'organisation des ventes à la suite d'une période de rapide expansion.

Les primes annuelles pour les nouvelles affaires réalisées en 1961, par rapport à \$446.4 millions en 1960, M. Austin a attribué cette diminution aux efforts faits au cours de l'année passée pour consolider l'organisation des ventes à la suite d'une période de rapide expansion.

Les primes annuelles pour les nouvelles affaires réalisées en 1961, par rapport à \$446.4 millions en 1960, M. Austin a attribué cette diminution aux efforts faits au cours de l'année passée pour consolider l'organisation des ventes à la suite d'une période de rapide expansion.

Les primes annuelles pour les nouvelles affaires réalisées en 1961, par rapport à \$446.4 millions en 1960, M. Austin a attribué cette diminution aux efforts faits au cours de l'année passée pour consolider l'organisation des ventes à la suite d'une période de rapide expansion.

Les primes annuelles pour les nouvelles affaires réalisées en 1961, par rapport à \$446.4 millions en 1960, M. Austin a attribué cette diminution aux efforts faits au cours de l'année passée pour consolider l'organisation des ventes à la suite d'une période de rapide expansion.

Les primes annuelles pour les nouvelles affaires réalisées en 1961, par rapport à \$446.4 millions en 1960, M. Austin a attribué cette diminution aux efforts faits au cours de l'année passée pour consolider l'organisation des ventes à la suite d'une période de rapide expansion.

Les primes annuelles pour les nouvelles affaires réalisées en 1961, par rapport à \$446.4 millions en 1960, M. Austin a attribué cette diminution aux efforts faits au cours de l'année passée pour consolider l'organisation des ventes à la suite d'une période de rapide expansion.

Les primes annuelles pour les nouvelles affaires réalisées en 1961, par rapport à \$446.4 millions en 1960, M. Austin a attribué cette diminution aux efforts faits au cours de l'année passée pour consolider l'organisation des ventes à la suite d'une période de rapide expansion.

Les primes annuelles pour les nouvelles affaires réalisées en 1961, par rapport à \$446.4 millions en 1960, M. Austin a attribué cette diminution aux efforts faits au cours de l'année passée pour consolider l'organisation des ventes à la suite d'une période de rapide expansion.

Les primes annuelles pour les nouvelles affaires réalisées en 1961, par rapport à \$446.4 millions en 1960, M. Austin a attribué cette diminution aux efforts faits au cours de l'année passée pour consolider l'organisation des ventes à la suite d'une période de rapide expansion.

Les primes annuelles pour les nouvelles affaires réalisées en 1961, par rapport à \$446.4 millions en 1960, M. Austin a attribué cette diminution aux efforts faits au cours de l'année passée pour consolider l'organisation des ventes à la suite d'une période de rapide expansion.

John Labatt Ltd dépense \$3,000,000

Pour une brasserie au sud d'Edmonton

John Labatt Ltd. a annoncé la construction d'une nouvelle brasserie au coût de \$3,000,000, à Edmonton. Les travaux débuteront au cours des prochains six mois, au dire de M. A.S. Graydon, vice-président.

Cette brasserie sera la première de la compagnie en Alberta, qui occupe maintenant le quatrième rang pour la consommation de la bière parmi les provinces canadiennes. De plus, ce nouvel établissement complètera la chaîne de brasseries de la compagnie dans chaque province du Canada à l'ouest de Québec.

On compte que les travaux de construction de la nouvelle brasserie dureront deux ans, ce qui portera sa mise en production quelque temps au cours de 1964. Elle aura une capacité de production initiale de 2,500,000 gallons par année. L'expansion de cette capacité de production est prévue dans l'installation.

Une nouvelle filiale sera incorporée et deviendra propriétaire en vue de conduire les opérations de la nouvelle brasserie.

Algonquin Building Credits Ltd. 32 c. l'action privilégiée, 22 mars, inscription 21 mars.

Anthes-Imperial Co. Ltd., \$1.37 1/2 l'action de premier privilège série B, 1er mai, inscription 19 avril; 36 c. l'action ordinaire de classe A, 16 avril, inscription 13 avril; 7-10 d'un c. l'action ordinaire de classe B et un groupe de six actions de deuxième privilège d'une valeur au pair de cinq cents chacune, 16 avril, inscription 3 avril.

Inland Natural Gas Co. Ltd., 25 c. l'action privilégiée, 16 avril, inscription 30 mars.

Simpsons - Sears Ltd., 25 c. l'action ordinaire 1er juin, inscription 1er mai.

Stanley Brock Ltd., 15 c. l'action de classe A, 10 c. l'action de classe B, 1er mai, inscription 10 avril.

John Labatt Ltd. actions ordinaires, 11 1/2 c. l'action, le 11 juillet, pour les actionnaires inscrits le 8 juin.

Penmans Ltd., actions ordinaires, 45 c. et 15 c. pour les actionnaires inscrits le 20 avril; actions privilégiées \$1.50, le 1er mai, pour les actionnaires inscrits le 30 mars.

Penmans Ltd., actions ordinaires, 45 c. et 15 c. pour les actionnaires inscrits le 20 avril; actions privilégiées \$1.50, le 1er mai, pour les actionnaires inscrits le 30 mars.

Penmans Ltd., actions ordinaires, 45 c. et 15 c. pour les actionnaires inscrits le 20 avril; actions privilégiées \$1.50, le 1er mai, pour les actionnaires inscrits le 30 mars.

Penmans Ltd., actions ordinaires, 45 c. et 15 c. pour les actionnaires inscrits le 20 avril; actions privilégiées \$1.50, le 1er mai, pour les actionnaires inscrits le 30 mars.

Penmans Ltd., actions ordinaires, 45 c. et 15 c. pour les actionnaires inscrits le 20 avril; actions privilégiées \$1.50, le 1er mai, pour les actionnaires inscrits le 30 mars.

Penmans Ltd., actions ordinaires, 45 c. et 15 c. pour les actionnaires inscrits le 20 avril; actions privilégiées \$1.50, le 1er mai, pour les actionnaires inscrits le 30 mars.

Penmans Ltd., actions ordinaires, 45 c. et 15 c. pour les actionnaires inscrits le 20 avril; actions privilégiées \$1.50, le 1er mai, pour les actionnaires inscrits le 30 mars.

Penmans Ltd., actions ordinaires, 45 c. et 15 c. pour les actionnaires inscrits le 20 avril; actions privilégiées \$1.50, le 1er mai, pour les actionnaires inscrits le 30 mars.

Penmans Ltd., actions ordinaires, 45 c. et 15 c. pour les actionnaires inscrits le 20 avril; actions privilégiées \$1.50, le 1er mai, pour les actionnaires inscrits le 30 mars.

Penmans Ltd., actions ordinaires, 45 c. et 15 c. pour les actionnaires inscrits le 20 avril; actions privilégiées \$1.50, le 1er mai, pour les actionnaires inscrits le 30 mars.

Penmans Ltd., actions ordinaires, 45 c. et 15 c. pour les actionnaires inscrits le 20 avril; actions privilégiées \$1.50, le 1er mai, pour les actionnaires inscrits le 30 mars.

Penmans Ltd., actions ordinaires, 45 c. et 15 c. pour les actionnaires inscrits le 20 avril; actions privilégiées \$1.50, le 1er mai, pour les actionnaires inscrits le 30 mars.

Penmans Ltd., actions ordinaires, 45 c. et 15 c. pour les actionnaires inscrits le 20 avril; actions privilégiées \$1.50, le 1er mai, pour les actionnaires inscrits le 30 mars.

</

L'OAS à l'armée: "C'est au FLN que nous en voulons"

Tard dans la soirée d'hier, l'OAS diffusait un tract dans lequel elle faisait savoir qu'elle ne tirerait plus sur les forces de l'ordre "sauf en cas de légitime défense".

Ce tract dit aux soldats français: "N'attaquez pas nos commandos. Ils ne vous attaqueront pas. Nous combattons notre ennemi commun: le FLN".

Certains observateurs pensent que l'OAS a diffusé ce tract parce qu'elle se rend compte du tort énorme qu'elle se fait en ouvrant le feu sur les soldats du contingent.

INCOMPARABLES DEUX NOBLES LIQUEURS

le couronnement d'un bon repas...

La Grande Liqueur Française
Bénédictine
La liqueur d'après-dîner
fabriquée depuis plus de 400 ans à Fécamp, France



Algérie: la lutte à l'OAS...

(Suite de la 1ère page)

pour éviter de se battre contre les jeunes gens du contingent. Les forces françaises ont occupé les terrasses dominant la Place de la Victoire, point de ralliement traditionnel des Européens d'Oran.

Un rapport provisoire révèle que cette bataille qui a duré plus de trois heures a fait un mort parmi les gendarmes et 18 blessés parmi les soldats. Elle devrait reprendre tard dans la soirée pendant plus d'une heure.

Un attentat perpétré plus tôt par des Européens dans un quartier musulman a fait deux morts et trois blessés.

Les avions. En fin d'après-midi, deux bi-moteurs légers de l'aviation française armés de mitrailleuses ont survolé et mitraillé le quartier où les commandos OAS avaient ouvert le feu alors qu'ils étaient sur les toits.

A Alger. Cependant, à Alger, des fonctionnaires chargés de la sécurité ont annoncé hier soir que 800 personnes avaient été arrêtées dans le fief OAS de Bab-el-Oued depuis que la troupe et les gendarmes ont commencé à fouiller ce quartier maison par maison à la suite du violent engagement qui y a eu lieu vendredi.

Ce quartier est encore cerné par les soldats et les chars, et des chefs militaires ont déclaré qu'il ne serait libéré que lorsqu'ils ne seraient plus que des débris, ce qui peut exiger plusieurs semaines.

Des milliers d'Européens ont formé une chaîne de presque un demi-mille de long afin de ravitailler les 60.000 personnes isolées dans ce quartier. Hier, Alger était relativement calme.

Au cours de la journée d'hier, les terroristes ont tué huit personnes, tous des musulmans, et ont blessé 11 individus, dont 10 musulmans.

A Philippeville. A Philippeville, les pompiers

combattant un incendie dans la cale d'un navire soviétique qui se trouvait dans ce port pour y prendre un chargement de liège, y ont découvert une bombe au plastique. Quinze minutes après le début de l'incendie, une bombe au plastique a volé dans la voiture d'un employé de la compagnie qui effectuait le chargement.

De source militaire, on apprendait hier soir que 13 personnes, dont neuf musulmans, ont été tuées samedi en Algérie.

La force locale

RABAT — M. Mohammed Yazid, ministre de l'Information du GPRA, a demandé samedi que la force locale algérienne destinée à maintenir l'ordre à Alger et à Oran soit rapidement organisée.

Lors d'une conférence de presse, le ministre algérien a déclaré que l'exécutif provisoire prévu par les accords d'Evian devrait être établi dès que possible.

Il a ajouté que le cessez-le-feu avait été appliqué partout en dehors d'Alger et d'Oran. Selon M. Yazid, les événements des dernières 24 heures à Alger ont montré que les "provocateurs fascistes" étaient la seule menace au respect des accords par les Français.

Mesures contre 58 collégiens. PARIS — Le ministre de l'Éducation nationale de France a ordonné samedi l'expulsion de 58 collégiens français de l'établissement où ils font leurs études parce qu'ils avaient refusé d'observer une minute de silence à la mémoire des six dirigeants des centres sociaux abattus par l'OAS à Alger, le 15 mars dernier.

M. Lucien Paye, ministre de l'Éducation nationale, a ordonné que ces jeunes gens soient expulsés du collège Stanislas de Paris.

Les 58 élèves ont comparu devant un conseil de discipline. Ils ont déclaré qu'ils n'étaient pas intervenus en faveur de l'OAS mais qu'ils auraient observé cette minute de silence si elle avait été ordonnée pour "tous les morts d'Algérie".

Comment en finir...

(Suite de la 1ère page) phés, prostrés devant l'attitude radicale de l'armée, feront cependant tout en leur pouvoir pour harceler les forces de l'ordre et assurer la protection des Salan, Susini, Pérez, Joubaud et cie.

Or tant et aussi longtemps que ces chefs seront en liberté et pourront diriger l'OAS, les Européens resteront opposés aux accords d'Evian et se refuseront à jouer le jeu de l'indépendance.

Et Christian Fouchet, le nouveau haut commissaire français, aura beau demander aux "pieds-noirs" de ne pas s'abandonner à la solution de désespoir, ceux-ci feront la sourde oreille et, contre toute raison, appuieront aveuglément l'OAS.

C'est donc à une thérapeutique de choc qu'il faudrait arriver pour que peut-être la raison redevienne une réalité en Algérie.

C'est devant un massacre, un bain de sang, devant des cadavres de soldats et de civils, que peut-être des femmes, des mères de famille crieront par-dessus la mêlée toute la monstruosité et la vanité de ce combat.

C'est devant une offensive violente des forces de l'ordre que, peut-être, la peur fera place à la crainte dans le cri d'arrêt par-dessus la mêlée des partisans de l'OAS, dans celui des tireurs isolés et des désespérés.

Genève: la France...

(Suite de la 1ère page)

d'Allemagne orientale le contrôle des voies d'accès aériennes, terrestres et fluviales entre Berlin et l'Allemagne occidentale.

La proposition soviétique exigeait la création d'un organisme consultatif international qui aurait probablement des pouvoirs juridiques. On croit savoir que le régime de Pankov voudrait avoir un droit de veto sur les décisions prises par cet organisme. Cette proposition semble inacceptable aux Occidentaux, mais les entretiens se poursuivent.

L'URSS na pas...

(Suite de la 1ère page)

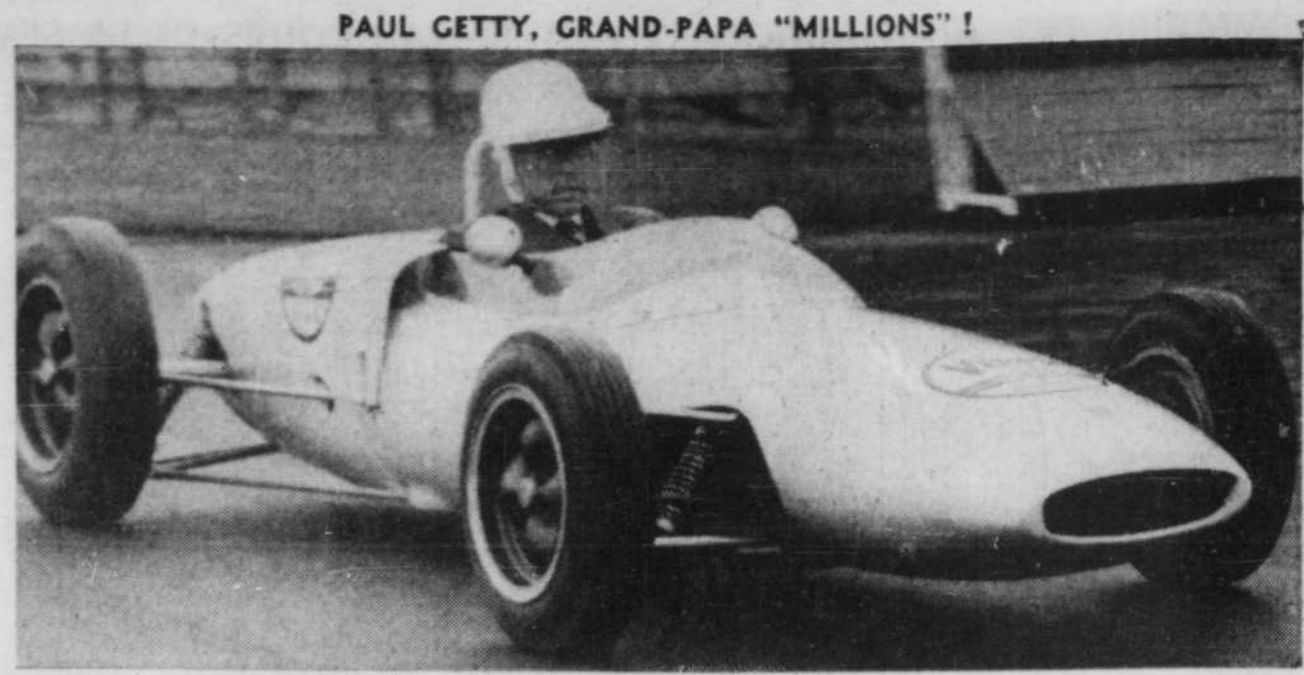
et ignifuges et sont aérés par des conduits filtrés.

Protection des usages

L'exposition rendue publique ces jours-ci, a permis aux observateurs occidentaux de se rendre compte que ce qui les intriguait dans les jardins moscovites, sous la forme d'une petite construction de béton, n'est autre chose que des entrées ou des sorties d'abris.

Les films projetés à l'exposition permettent également de conclure que le réseau des tunnels du métropolitain de Moscou fait partie des moyens de protection dont dispose la capitale soviétique en cas d'attaque aérienne.

Rien n'indique toutefois que ces abris doivent être modernisés pour mieux répondre aux données balistiques modernes et, de toutes façons, les dirigeants soviétiques ont souvent mis l'accent sur l'insuffisance de ces abris pour se protéger d'une attaque nucléaire moderne.



Pourquoi ne pas inviter grand-papa "millions" au rallye Shell? Avec sa petite bagnole, nous avons idée que Paul Getty, ce roi du pétrole, aurait un léger avantage sur les petits tacots de ces dames!

Faits divers

Etude sur la tuberculose

Le problème de la tuberculose sera l'objet d'une journée d'étude, à l'université de Montréal, le lundi 2 avril. Organisée sous les auspices du Comité provincial de défense contre la tuberculose, cette journée d'étude aura pour thème: "La tuberculose: problèmes d'aujourd'hui, problèmes de demain" et sera sous la présidence du Dr Roland Guy, président de cet organisme qui, depuis 1938, est agent officiel dans la province de Québec de l'Association canadienne antituberculeuse.

De nombreux spécialistes traitant des divers aspects de la lutte à cette maladie et leurs rapports seront ensuite remis à l'hon. ministre de la Santé, le Dr. Alphonse Courtyer.

Cours de sciage

C'est à St-Georges de Beauce, qu'aura lieu un cours de classification du bois franc, de sciage et de mesurage des billots de bois franc, du 9 au 13 avril prochain.

Ce cours sera donné en collaboration avec un professeur de l'École Forestière de Duchesnay et un professeur de National Hardwood Lumber.

Tous ceux qui sont acheteurs, producteurs, propriétaires de bois franc, propriétaires de moulin à sci, mesureurs de billots, sont invités à participer à ce cours. Ce sera pour eux, une magnifique occasion d'améliorer leurs connaissances sur la qualité du Bois Franc et ainsi faire face à la compétition.

Les inscriptions peuvent être adressées à l'Association Forestière des Cantons de l'Est, 178, rue Wellington nord, Sherbrooke, M. Fernando Dumas, St. Côme de Beauce, les Industries Rancourt Ltee et Howard Smith Paper Mills Limited de St-Georges de Beauce.

Semaine du Canada à l'Expo de Seattle

OTTAWA — Le Canada aura sa propre semaine à l'Exposition internationale de Seattle, cette année, pour offrir des échantillons de sa culture, y compris du théâtre, des expositions de culture physique, un pageant militaire et les fameux chevaux dansants de la gendarmerie royale. Le week-end du Canada se déroulera du 15 au 17 septembre. L'exposition proprement dite sera inaugurée le 21 avril prochain. La Comédie Canadienne de Montréal présentera le spectacle de Boussille et les Justes, de Gratien Gélinas. L'armée, la marine et l'aviation du Canada présenteront aussi un spectacle tous les soirs.

Une grue électrique aide à construire un édifice élevé

Quand un constructeur doit ériger un édifice de onze étages à l'angle de rues très achalandées, il lui faut faire prodiges d'équilibre. Heureusement que la technique moderne lui apporte des solutions particulièrement appropriées. Une grue électrique, à la verticale qui peut supporter des vents de 138 milles à l'heure, haute de 115 pieds, hisse à 215 pieds de hauteur du béton, 50 verges à l'heure, des tonnes d'acier et d'autres matériaux. Les constructeurs Ain & Zakuta Ltd., ont eu recours à cet appareil fabriqué par American Pecco Corporation et distribué au Canada par Sarnia Scaffolds Ltd., de St. Catharines, Ont., avec bureau à Montréal. La grue électrique a été utilisée sur les chantiers de l'immeuble à logements que l'on érige au coût de \$1.500.000 à l'angle des avenues Pine et McGregor.

Paul Dupuis n'est...

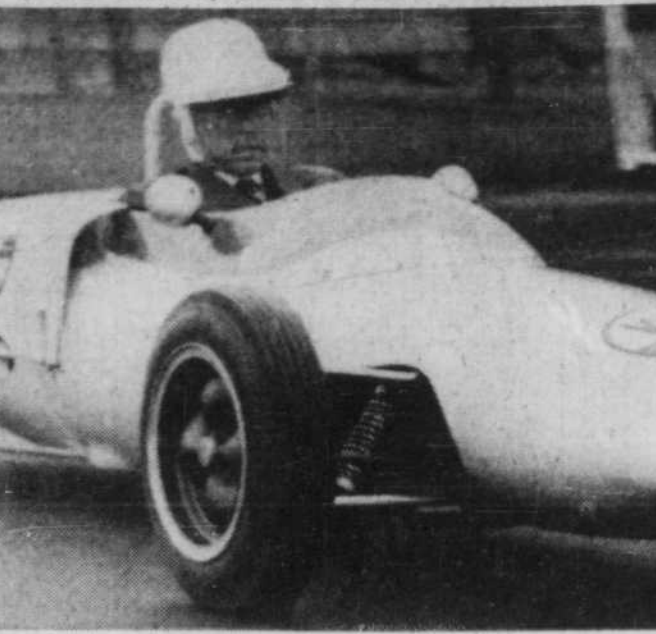
(Suite de la 1ère page)

confiance de ses partisans. Les conservateurs livreront une lutte farouche dans Montréal-St-Hilaire aux prochaines élections, voulant à tout prix arracher ce comté à M. Azellus Denis qui le représente aux Communes depuis bientôt 25 ans.

Le ministre associé de la défense était l'orateur invité à la convention d'hier. M. Sévigny a brossé un vaste tableau des réalisations de son gouvernement, depuis 1958.

Hier soir, à St-Vincent-de-Paul, M. Rodrigue Bourdages était de nouveau choisi candidat ministériel aux prochaines élections. M. Noël Dorion a également adressé la parole à ce rassemblement au cours duquel le député conservateur de Laval a rendu compte de son mandat.

PAUL GETTY, GRAND-PAPA "MILLIONS"!



Pourquoi ne pas inviter grand-papa "millions" au rallye Shell? Avec sa petite bagnole, nous avons idée que Paul Getty, ce roi du pétrole, aurait un léger avantage sur les petits tacots de ces dames!

Le Bureau des expropriations est créé par un bill du gouvernement

QUEBEC (DNC) — Le Bureau des expropriations qui deviendra à Montréal le tribunal de première instance en matière d'expropriations ne sera pas créé par la charte de Montréal mais par un bill du gouvernement.

Hier, avant la fin de l'étude du bill de Montréal, le premier ministre, M. Jean Lesage a annoncé qu'après avoir discuté de cette affaire avec les conseillers en loi du gouvernement, il a été établi que ce bureau, qui nécessitera des dépenses de la part du gouvernement, devra être créé en vertu d'un bill du gouvernement.

Le premier ministre a, toutefois, indiqué que le bill sera prêt en temps pour permettre de faire tous les amendements de concordance nécessaires dans la charte de Montréal avant la fin de l'étude du bill de la métropole par le Conseil législatif.

Ce bureau entendra toutes les causes d'expropriation émanant de Montréal. Les parties cependant pourront en appeler de ses décisions à la Régie des services publics puis à la Cour du banc de la Reine si les jugements ne leur donnent pas satisfaction.

Autres bourses du Conseil des arts

OTTAWA — Le Conseil des arts du Canada vient d'accorder une subvention spéciale à l'université McMaster afin de l'aider à faire venir un professeur shakespearien britannique de classe au Canada cet été.

M. Neville Coghill, professeur d'anglais à l'université d'Oxford et ancien gouverneur du théâtre shakespearien de Stratford-sur-Avon donnera une série de conférences lors des journées d'études sur Shakespeare organisées par l'université McMaster, à Stratford, en Ontario.

Une autre subvention a été accordée à l'université McMaster qui invitera le poète et critique britannique John Wain au même séminaire.

D'autres subventions ont été accordées à des universités par le Conseil des arts du Canada pour des conférences:

Laval: Orlando Ribeiro, université de Lisbonne, géographie régionale de l'Afrique; Jacques Vier, université de Rennes, littérature française; Ramon Sureda de Franch, université de Fribourg, littérature espagnole; Robert Garry, université de Montréal, géographie; Robert Bastide, université de Paris, sciences sociales.

Montréal: Jacques Berque, collège de France, problèmes afro-asiatiques; Maurice Duverger, université de Paris, sciences politiques; Henri-Jacques Léger, centre d'enseignement supérieur, Brazzaville, loi publique; Henri Mendras, l'école des sciences politiques, Paris, sociologie rurale.

McGill: Ali Akbar Khan, musicien indien. Saint-Joseph: Jacqueline Bouloffe, l'école normale de Jodoigne, Belgique, classes de 10 de français.

Alberta: William Townend, Londres et Dr G. H. Fairbanks, Colombie Britannique; Anthony Alpers, Nouvelle-Zélande et A. G. Woodhead, Cambridge.

Des soumissions cachetées, adressées à Monsieur Louis-H. Levasseur, Directeur Général des Achat, Hôtel du Gouvernement, Québec, seront reçues d'ici 3:00 p.m., le 6 avril 1962, pour la vente en tout ou en partie des items suivants:

DEMANDE DE SOUMISSIONS

1 machine à coudre
1 poêle électrique McLary
1 mobilier de cuisine (1 table et 4 chaises)
2 appareils de télévision
1 lampe image pour appareil de télévision
1 radio Westinghouse
1 valise
1 parasol
13 bicyclettes
1 tondeuse à gazon
1 moteur électrique 3 C.V.
14 roues d'automobiles avec pneus
10 roues d'automobiles et camions
5 pneus
caps de roues d'automobiles
6 radios d'automobiles
2 télescopes avec accessoires et trépied
1 appareil photographique
8 moteurs hors-bord

Tous ces items peuvent être vus et examinés à la salle d'exhibits de la Sécurité Provinciale, Division de Montréal, 350 rue McGill, Montréal et où on pourra se procurer des formules de soumissions.

Le Ministère ne s'engage pas à accepter la plus haute ou toute autre soumission.

LOUIS-H. LEVASSEUR
Directeur Général

AVIS DE DÉCÈS

DUREUIL. — A Montréal, le 22 mars 1962 à l'âge de 47 ans, est décédée, Mme Gérard Dureuil, née Marcelle Binette, Mère de Michelle Christiane et François. Les funérailles auront lieu lundi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, 11, 155, rue Verreille, à 9h. 30, pour se rendre à l'église Saint-André-Apôtre, où le service sera célébré à 10 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBUC. — A Longueuil, le 24 mars 1962 à l'âge de 78 ans, est décédé, M. J.-Arthur Dubuc, époux de Marie-Anne Desrosiers, demeurant au Foyer des Soeurs Trinitaires, autrefois de la paroisse de l'Immaculée Conception, Mtl. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires B. Francoeur Enr., 80 rue St-Charles ouest, à 9h.15, pour se rendre à l'église St-Antoine de Longueuil, où le service sera célébré à 9h.30. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.



PROVINCE DE QUÉBEC

MINISTÈRE DU TRAVAIL

Avis de modification

Construction (Plombiers) — Montréal

L'honorable René Hamel, ministre du Travail, donne avis par les présentes, conformément aux dispositions de la Loi de la convention collective (S.R.Q., 1941, chapitre 163 et amendements), que les parties contractantes à la convention collective de travail rendue obligatoire par la section "A" (Plombiers) du décret numéro 309 (A) du 8 avril 1959 et amendements, relatif à l'industrie et aux métiers de la construction dans la région de Montréal, lui ont présenté une requête à l'effet de modifier ladite section "A" comme suit:

Le sous-paragraphe "d" du paragraphe "g" de l'article IV sera remplacé par le suivant: "d' Le travail par équipes est défini comme étant celui d'un ou de plusieurs compagnons avec ou sans apprentis qui travaillent quatre (4) soirs ou plus de huit (8) heures, chacun, à la condition qu'un ou plusieurs compagnons des métiers prévus par la section "A" (Plombiers) du décret numéro 309 (A) du 8 avril 1959 et amendements, relatif à l'industrie et aux métiers de la construction dans la région de Montréal, lui ont présenté une requête à l'effet de modifier ladite section "A" comme suit:

Le sous-paragraphe "d" du paragraphe "g" de l'article IV sera remplacé par le suivant: "d' Le travail par équipes est défini comme étant celui d'un ou de plusieurs compagnons avec ou sans apprentis qui travaillent quatre (4) soirs ou plus de huit (8) heures, chacun, à la condition qu'un ou plusieurs compagnons des métiers prévus par la section "A" (Plombiers) du décret numéro 309 (A) du 8 avril 1959 et amendements, relatif à l'industrie et aux métiers de la construction dans la région de Montréal, lui ont présenté une requête à l'effet de modifier ladite section "A" comme suit:

La publication du présent avis ne rend pas obligatoires les dispositions qui y sont contenues. Seul un arrêté-en-conseil peut rendre obligatoires ces dispositions, avec ou sans amendement. L'arrêté-en-conseil ne peut entrer en vigueur avant la date de sa publication dans la Gazette officielle de Québec.

Durant les trente jours à compter de la date de publication de cet avis dans la Gazette officielle de Québec, l'honorable Ministre du Travail recevra les objections, en double copie si possible, que les intéressés pourront désirer formuler.

Le Sous-ministre du Travail, GERARD TREMBLAY.

Québec, le 17 mars 1962.

iSANS ESCALE!
NOUVELLE LIAISON
AÉRIENNE PAR AERONAVES
MONTREAL
PAR RÉACTÉ
MEXICO BOEING 707

LE SEUL VOL SANS ESCALE DE MONTREAL

Ce nouveau service aérien AERONAVES vous mène de Montréal à Mexico en moins de 5 heures, à bord d'un luxueux réacté BOEING INTERCONTINENTAL 707 de SABENA, où un personnel empressé est à vos ordres. Départ de Montréal à 6h.35 du soir, mardi et samedi. Deux classes: première et économique. Vous pouvez même "voyager maintenant et payer plus tard." Profitez aussi de notre tarif familial, très économique.

AERONAVES DE MEXICO

SABENA

Agent général des ventes au Canada

Pour renseignements, réservation et suggestions d'excursions à bon marché, écrivez ou téléphonez à SABENA. Votre agent de voyage vous vendra votre billet Aeronaves/SABENA, et réglera les autres détails de votre voyage. BUREAU DE SABENA: Montréal, Hôtel Mont-Royal, Tél. VI 9-9411. Ottawa, 56 rue Sparks, Bureau 520, Tél. 236-0641. Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, Tél. Zenith 1-0800.

Un président permanent aux Communes?

Par Clément Boun

OTTAWA — Périodiquement, les journaux font allusion à la possibilité que les Communes soient, un jour, d'un président permanent. Désirable d'un certain point de vue, cette réforme demandée à être minutieusement examinée du point de vue des canadiens-français, et même du point de vue démocratique. On invoque souvent à cet égard, l'exemple des maires de la Grande-Bretagne. Dans ce pays, à la première session qui suit une élection générale, les Communes se choisissent un président ou, plus exactement, un orateur. Automatiquement, celui-ci demeure à son poste aussi longtemps qu'il le désire. Choisi parmi la majorité ministérielle, du moins dans les circonstances normales, l'orateur ne subit plus jamais la preuve d'une élection. Il est élu par acclamation, les partis d'opposition ne lui présentant jamais d'adversaires. On June que, de la sorte, le président, complètement indépendant du parti ministériel, est plus libre de rendre ses décisions et n'a pas, au surplus, à se préoccuper de ses propres intérêts électoraux. Le système a assurément ses avantages. Les Britanniques, du moins, ne s'en doutent pas. Ils ont cependant élu le président des Communes, et les Communes ont complètement écarté de toute lutte électorale, puisqu'il n'importe quel citoyen possède le droit de solliciter une fonction publique et que rien, dans la constitution, n'assure à l'orateur une réélection automatique. Le peuple est souverain, il ne faut pas l'oublier. Mais il paraît difficile d'être candidat contre l'orateur "ne se fait pas". Si les anglais admettent cette règle, les Canadiens sont-ils prêts à l'accepter?

Bien que ce ne soit pas une proposition sérieuse, il est intéressant de noter que la dernière fois que les Communes ont élu un président, c'était un canadien-français, un Anglo-Canadien. L'histoire ne note que de rares exceptions à cette loi, la plus connue étant celle de sir Rodolphe Lemieux qui fut président pendant plusieurs législatures du parlement. Une autre règle inconnue aux Canadiens est celle qui, dans les Communes, est en vigueur en France, le Sénat en a une de même.

Dans la conjoncture actuelle, nous, les Canadiens, nous avons le privilège de posséder, à la tête de l'une et de l'autre chambre législative, deux hommes de premier plan dont, dans tous les milieux, on ne cesse de faire l'éloge: aux Communes, M. Roland Michener, et au Sénat, M. Mark Drouin. Si l'on suppose que M. Michener est élu président permanent des Communes, il faudrait donc que pendant tout son mandat, le président du Sénat soit canadien-français. Nous n'avons personnellement aucune objection de principe bien que, dans la pratique, on ne devrait pas empêcher, à l'une et à l'autre chambre, la promotion de Canadiens également méritants et prestigieux.

Il existe une autre difficulté possible et c'est que les Communes, mal conseillées par le gouvernement de l'heure, élisent un président qui serait au-dessous de sa tâche. Il faudrait alors le subir durant bon plaisir de l'intéressé ou le faire démissionner avec plus ou moins de discrétion.

Enfin, il ne paraît pas souhaitable que l'on impose, comme une règle fixe, la permanence à la présidence d'un personnage donné. Justement à cause de la tradition de l'alternance à la présidence des Communes et entre celle-ci et celle du Sénat.

Le plus sage, pour l'instant,



Le cardinal Léger a lancé officiellement, en fin de semaine, la campagne de souscription des Scouts catholiques de Montréal, campagne qui durera jusqu'au 7 avril. Les Scouts solliciteront le public par la vente à domicile de petites feuilles en sucre d'érable, comme celle que tient en ses mains Son Eminence.

La Gendarmerie fait enquête dans l'affaire de l'impression des listes électorales de Bellechasse

OTTAWA. — La Gendarmerie canadienne a entrepris une enquête à la suite de certaines accusations portées par un imprimeur de la province de Québec, qui a reproché au président d'élections pour le comté de Bellechasse, d'avoir tenté de lui extorquer une commission sur l'impression des listes électorales.

Le président des élections fédérales, M. Nelson Castonguay, a affirmé avoir fait appel à la Gendarmerie.

Publicité du Québec pour attirer les touristes des E.-U.

QUEBEC. — Sur un total de près de 200 annonces qu'OTAWA fera insérer dans les journaux et revues des États-Unis, près d'une centaine seront préparées en fonction du tronçon de la route Trans-Canada qui se trouve dans la province de Québec et paraîtront dans une cinquantaine de publications de 11 États différents.

Chacun de ces messages comportera un coupon-réponse et l'Office du tourisme de la province mettra à la disposition de celui du gouvernement canadien 30.000 exemplaires d'une brochure de 64 pages décrivant les attraits touristiques du Québec. Cette entente résulte de pourparlers échangés à l'occasion de la conférence fédérale-provinciale sur le tourisme, tenue à Ottawa, l'automne dernier.

M. Lionel Bertrand, secrétaire de la province et ministre chargé du tourisme, a exprimé sa satisfaction dans le communiqué annonçant cette publicité dont bénéficiera le Québec par l'entremise de l'Office canadien du tourisme.

serait de réélire un orateur dont le prestige et l'autorité sont universellement reconnus sans blâmer pour le vice-président, habituellement un Canadien de l'autre langue officielle, tout accès à la direction des Communes.

D'autant plus qu'à défaut de portefeuilles pour un ancien président, il reste toujours des postes diplomatiques ou des tribunes qui peuvent donner de son prestige.

Gendarmerie après que le député conservateur de Bellechasse, M. Noël Dorion, lui en eût fait la demande.

On se souvient que "Le Devoir", sous la plume de son correspondant à Ottawa, faisait état, samedi, de démarches entreprises par le secrétaire d'État pour mettre un terme au trafic d'influences dont il aurait été la victime. La déclaration de M. Castonguay confirme donc la réalité de ces démarches.

M. Germain Turmel, imprimeur de Bellechasse, a déclaré, dans un document assermenté, que lors des élections de 1958, il avait eu beaucoup de mal à obtenir le contrat d'impression des listes électorales pour le

comté de Bellechasse, parce qu'il avait refusé de remettre une commission au président d'élections de Bellechasse, M. Gérard Labrecque. Finalement, l'imprimeur devait obtenir le contrat mais quand il s'agit d'obtenir le paiement d'Ottawa, le même président d'élections aurait à nouveau réclame le versement d'un "pot-de-vin".

La loi électorale est formelle et stipule clairement que toute personne ayant passé commande de l'un ou l'autre ouvrage d'imprimerie pour élections ne peut "demander, exiger, recevoir ou accepter" toute forme de rémunération.

De plus, en vertu de la même loi, toute demande de paiement à Ottawa, doit être accompagnée d'une déclaration écrite et assermentée, tant de la part de l'imprimeur que de celle du président régional, affirmant que de telles manœuvres ne sont pas liées à la transaction.

Dans le premier cas, d'après le compte rendu publié dans la Tribune du 6 mars, M. le chanoine Henri Pichette, aumônier général de la Confédération des syndicats nationaux, parlant devant 300 convives réunis à l'occasion de la semaine de l'éducation, à Asbestos, aurait dit: "Il a expliqué que ce sont les hommes d'affaires qui mènent la société en exploitant tant par les modes, par les productions cinématographiques, etc., non pas dans un but arrêté de la rendre immorale, mais de l'exploiter afin d'en tirer un profit intéressant."

Composée d'hommes d'affaires qui ne se reconnaissent pas parmi ceux qui exploitent la société, l'A.P.I. est bien prête à admettre que ces paroles ne figuraient peut-être pas dans le texte de M. le chanoine Pichette, mais elle regrette que de pareilles généralisations absolues sans fondement soient publiées.

Par ailleurs, M. Julien Major, directeur des services sociaux de la Fédération des travailleurs du Québec, a qualifié de "tissu de sophismes" le mémoire que l'A.P.I. a soumis récemment aux autorités provinciales au sujet des accidents du travail. Comme il a assez peu développé sa pensée, se bornant à citer quelques faits qui, à son avis, ne corroborent pas l'opinion de l'A.P.I. sur quelques points seulement, celle-ci regarde cette déclaration comme l'expression d'un sentiment et non comme une opinion sérieuse. Quand les unionistes et les syndicats attacheront autant d'importance à ce que disent les employeurs que ceux-ci en attachent à ce que les centrales syndicales ont déclaré, le dialogue pourra reprendre facilement sur des faits et des positions raisonnables.

Sur le plan du chômage, la date des élections a peu d'importance. En effet, d'ici quelques semaines, deux nouveaux rapports de la situation de l'emploi seront révélés, celui de mars et d'avril. C'est habituellement au cours de cette époque que le chômage saisonnier connaît son record et l'on estime généralement que les chiffres de cette année seront moins catastrophiques que ceux de l'an dernier.

Les tenants de l'autre thèse estiment que M. Diefenbaker ordonnera la dissolution du parlement le 3 septembre, ce qui placerait les élections vers la fin octobre.

Les deux "écoles" néanmoins sont pratiquement d'accord sur les facteurs des élections, seulement, elles interprètent celles-ci différemment.

Marché commun et chômage

Au nombre de ces facteurs, on relève ceux-ci qui sont considérés comme les plus importants: l'entrée de la Grande-Bretagne dans la CEE, le chômage, et la crainte d'une nouvelle sécheresse catastrophique dans les Prairies cette année encore.

Les tenants des élections printanières estiment qu'elles doivent se tenir le plus tôt possible car, quel que soit le résultat,

Baseball samedi

A FORT MYERS, Floride
Philadelphia 122 020 903-2 2 1
Pittsburgh 001 000 000-1 4 0
Milwaukee 001 000 000-1 4 0
St. Louis 001 000 000-1 4 0
Cincinnati 001 000 000-1 4 0
Chicago 001 000 000-1 4 0
Cleveland 001 000 000-1 4 0
Detroit 001 000 000-1 4 0
Kansas City 001 000 000-1 4 0
Los Angeles 001 000 000-1 4 0
New York 001 000 000-1 4 0
San Francisco 001 000 000-1 4 0
Seattle 001 000 000-1 4 0
Washington 001 000 000-1 4 0

A SARASOTA, Floride
New York 001 000 000-1 4 0
Los Angeles 001 000 000-1 4 0
San Francisco 001 000 000-1 4 0
Seattle 001 000 000-1 4 0
Washington 001 000 000-1 4 0
Cincinnati 001 000 000-1 4 0
Chicago 001 000 000-1 4 0
Cleveland 001 000 000-1 4 0
Detroit 001 000 000-1 4 0
Kansas City 001 000 000-1 4 0
Milwaukee 001 000 000-1 4 0
Philadelphia 001 000 000-1 4 0
Pittsburgh 001 000 000-1 4 0
St. Louis 001 000 000-1 4 0

A WEST PALM BEACH, Floride
New York 001 000 000-1 4 0
Los Angeles 001 000 000-1 4 0
San Francisco 001 000 000-1 4 0
Seattle 001 000 000-1 4 0
Washington 001 000 000-1 4 0
Cincinnati 001 000 000-1 4 0
Chicago 001 000 000-1 4 0
Cleveland 001 000 000-1 4 0
Detroit 001 000 000-1 4 0
Kansas City 001 000 000-1 4 0
Milwaukee 001 000 000-1 4 0
Philadelphia 001 000 000-1 4 0
Pittsburgh 001 000 000-1 4 0
St. Louis 001 000 000-1 4 0

A TAMPA, Floride
New York 001 000 000-1 4 0
Los Angeles 001 000 000-1 4 0
San Francisco 001 000 000-1 4 0
Seattle 001 000 000-1 4 0
Washington 001 000 000-1 4 0
Cincinnati 001 000 000-1 4 0
Chicago 001 000 000-1 4 0
Cleveland 001 000 000-1 4 0
Detroit 001 000 000-1 4 0
Kansas City 001 000 000-1 4 0
Milwaukee 001 000 000-1 4 0
Philadelphia 001 000 000-1 4 0
Pittsburgh 001 000 000-1 4 0
St. Louis 001 000 000-1 4 0

A MIAMI, Floride
New York 001 000 000-1 4 0
Los Angeles 001 000 000-1 4 0
San Francisco 001 000 000-1 4 0
Seattle 001 000 000-1 4 0
Washington 001 000 000-1 4 0
Cincinnati 001 000 000-1 4 0
Chicago 001 000 000-1 4 0
Cleveland 001 000 000-1 4 0
Detroit 001 000 000-1 4 0
Kansas City 001 000 000-1 4 0
Milwaukee 001 000 000-1 4 0
Philadelphia 001 000 000-1 4 0
Pittsburgh 001 000 000-1 4 0
St. Louis 001 000 000-1 4 0

A SAN DIEGO, Californie
New York 001 000 000-1 4 0
Los Angeles 001 000 000-1 4 0
San Francisco 001 000 000-1 4 0
Seattle 001 000 000-1 4 0
Washington 001 000 000-1 4 0
Cincinnati 001 000 000-1 4 0
Chicago 001 000 000-1 4 0
Cleveland 001 000 000-1 4 0
Detroit 001 000 000-1 4 0
Kansas City 001 000 000-1 4 0
Milwaukee 001 000 000-1 4 0
Philadelphia 001 000 000-1 4 0
Pittsburgh 001 000 000-1 4 0
St. Louis 001 000 000-1 4 0

A SAN ANTONIO, Texas
New York 001 000 000-1 4 0
Los Angeles 001 000 000-1 4 0
San Francisco 001 000 000-1 4 0
Seattle 001 000 000-1 4 0
Washington 001 000 000-1 4 0
Cincinnati 001 000 000-1 4 0
Chicago 001 000 000-1 4 0
Cleveland 001 000 000-1 4 0
Detroit 001 000 000-1 4 0
Kansas City 001 000 000-1 4 0
Milwaukee 001 000 000-1 4 0
Philadelphia 001 000 000-1 4 0
Pittsburgh 001 000 000-1 4 0
St. Louis 001 000 000-1 4 0

A HOUSTON, Texas
New York 001 000 000-1 4 0
Los Angeles 001 000 000-1 4 0
San Francisco 001 000 000-1 4 0
Seattle 001 000 000-1 4 0
Washington 001 000 000-1 4 0
Cincinnati 001 000 000-1 4 0
Chicago 001 000 000-1 4 0
Cleveland 001 000 000-1 4 0
Detroit 001 000 000-1 4 0
Kansas City 001 000 000-1 4 0
Milwaukee 001 000 000-1 4 0
Philadelphia 001 000 000-1 4 0
Pittsburgh 001 000 000-1 4 0
St. Louis 001 000 000-1 4 0

A KANSAS CITY, Missouri
New York 001 000 000-1 4 0
Los Angeles 001 000 000-1 4 0
San Francisco 001 000 000-1 4 0
Seattle 001 000 000-1 4 0
Washington 001 000 000-1 4 0
Cincinnati 001 000 000-1 4 0
Chicago 001 000 000-1 4 0
Cleveland 001 000 000-1 4 0
Detroit 001 000 000-1 4 0
Kansas City 001 000 000-1 4 0
Milwaukee 001 000 000-1 4 0
Philadelphia 001 000 000-1 4 0
Pittsburgh 001 000 000-1 4 0
St. Louis 001 000 000-1 4 0

A ST. LOUIS, Missouri
New York 001 000 000-1 4 0
Los Angeles 001 000 000-1 4 0
San Francisco 001 000 000-1 4 0
Seattle 001 000 000-1 4 0
Washington 001 000 000-1 4 0
Cincinnati 001 000 000-1 4 0
Chicago 001 000 000-1 4 0
Cleveland 001 000 000-1 4 0
Detroit 001 000 000-1 4 0
Kansas City 001 000 000-1 4 0
Milwaukee 001 000 000-1 4 0
Philadelphia 001 000 000-1 4 0
Pittsburgh 001 000 000-1 4 0
St. Louis 001 000 000-1 4 0

A CLEVELAND, Ohio
New York 001 000 000-1 4 0
Los Angeles 001 000 000-1 4 0
San Francisco 001 000 000-1 4 0
Seattle 001 000 000-1 4 0
Washington 001 000 000-1 4 0
Cincinnati 001 000 000-1 4 0
Chicago 001 000 000-1 4 0
Cleveland 001 000 000-1 4 0
Detroit 001 000 000-1 4 0
Kansas City 001 000 000-1 4 0
Milwaukee 001 000 000-1 4 0
Philadelphia 001 000 000-1 4 0
Pittsburgh 001 000 000-1 4 0
St. Louis 001 000 000-1 4 0

A PITTSBURGH, Pennsylvanie
New York 001 000 000-1 4 0
Los Angeles 001 000 000-1 4 0
San Francisco 001 000 000-1 4 0
Seattle 001 000 000-1 4 0
Washington 001 000 000-1 4 0
Cincinnati 001 000 000-1 4 0
Chicago 001 000 000-1 4 0
Cleveland 001 000 000-1 4 0
Detroit 001 000 000-1 4 0
Kansas City 001 000 000-1 4 0
Milwaukee 001 000 000-1 4 0
Philadelphia 001 000 000-1 4 0
Pittsburgh 001 000 000-1 4 0
St. Louis 001 000 000-1 4 0

A PHOENIX, Arizona
New York 001 000 000-1 4 0
Los Angeles 001 000 000-1 4 0
San Francisco 001 000 000-1 4 0
Seattle 001 000 000-1 4 0
Washington 001 000 000-1 4 0
Cincinnati 001 000 000-1 4 0
Chicago 001 000 000-1 4 0
Cleveland 001 000 000-1 4 0
Detroit 001 000 000-1 4 0
Kansas City 001 000 000-1 4 0
Milwaukee 001 000 000-1 4 0
Philadelphia 001 000 000-1 4 0
Pittsburgh 001 000 000-1 4 0
St. Louis 001 000 000-1 4 0

A SAN FRANCISCO, Californie
New York 001 000 000-1 4 0
Los Angeles 001 000 000-1 4 0
San Francisco 001 000 000-1 4 0
Seattle 001 000 000-1 4 0
Washington 001 000 000-1 4 0
Cincinnati 001 000 000-1 4 0
Chicago 001 000 000-1 4 0
Cleveland 001 000 000-1 4 0
Detroit 001 000 000-1 4 0
Kansas City 001 000 000-1 4 0
Milwaukee 001 000 000-1 4 0
Philadelphia 001 000 000-1 4 0
Pittsburgh 001 000 000-1 4 0
St. Louis 001 000 000-1 4 0

A LOS ANGELES, Californie
New York 001 000 000-1 4 0
Los Angeles 001 000 000-1 4 0
San Francisco 001 000 000-1 4 0
Seattle 001 000 000-1 4 0
Washington 001 000 000-1 4 0
Cincinnati 001 000 000-1 4 0
Chicago 001 000 000-1 4 0
Cleveland 001 000 000-1 4 0
Detroit 001 000 000-1 4 0
Kansas City 001 000 000-1 4 0
Milwaukee 001 000 000-1 4 0
Philadelphia 001 000 000-1 4 0
Pittsburgh 001 000 000-1 4 0
St. Louis 001 000 000-1 4 0

A NEW YORK, New York
New York 001 000 000-1 4 0
Los Angeles 001 000 000-1 4 0
San Francisco 001 000 000-1 4 0
Seattle 001 000 000-1 4 0
Washington 001 000 000-1 4 0
Cincinnati 001 000 000-1 4 0
Chicago 001 000 000-1 4 0
Cleveland 001 000 000-1 4 0
Detroit 001 000 000-1 4 0
Kansas City 001 000 000-1 4 0
Milwaukee 001 000 000-1 4 0
Philadelphia 001 000 000-1 4 0
Pittsburgh 001 000 000-1 4 0
St. Louis 001 000 000-1 4 0

A BOSTON, Massachusetts
New York 001 000 000-1 4 0
Los Angeles 001 000 000-1 4 0
San Francisco 001 000 000-1 4 0
Seattle 001 000 000-1 4 0
Washington 001 000 000-1 4 0
Cincinnati 001 000 000-1 4 0
Chicago 001 000 000-1 4 0
Cleveland 001 000 000-1 4 0
Detroit 001 000 000-1 4 0
Kansas City 001 000 000-1 4 0
Milwaukee 001 000 000-1 4 0
Philadelphia 001 000 000-1 4 0
Pittsburgh 001 000 000-1 4 0
St. Louis 001 000 000-1 4 0

A WASHINGTON, D.C.
New York 001 000 000-1 4 0
Los Angeles 001 000 000-1 4 0
San Francisco 001 000 000-1 4 0
Seattle 001 000 000-1 4 0
Washington 001 000 000-1 4 0
Cincinnati 001 000 000-1 4 0
Chicago 001 000 000-1 4 0
Cleveland 001 000 000-1 4 0
Detroit 001 000 000-1 4 0
Kansas City 001 000 000-1 4 0
Milwaukee 001 000 000-1 4 0
Philadelphia 001 000 000-1 4 0
Pittsburgh 001 000 000-1 4 0
St. Louis 001 000 000-1 4 0

A PHOENIX, Arizona
New York 001 000 000-1 4 0
Los Angeles 001 000 000-1 4 0
San Francisco 001 000 000-1 4 0
Seattle 001 000 000-1 4 0
Washington 001 000 000-1 4 0
Cincinnati 001 000 000-1 4 0
Chicago 001 000 000-1 4 0
Cleveland 001 000 000-1 4 0
Detroit 001 000 000-1 4 0
Kansas City 001 000 000-1 4 0
Milwaukee 001 000 000-1 4 0
Philadelphia 001 000 000-1 4 0
Pittsburgh 001 000 000-1 4 0
St. Louis 001 000 000-1 4 0

A SAN FRANCISCO, Californie
New York 001 000 000-1 4 0
Los Angeles 001 000 000-1 4 0
San Francisco 001 000 000-1 4 0
Seattle 001 000 000-1 4 0
Washington 001 000 000-1 4 0
Cincinnati 001 000 000-1 4 0
Chicago 001 000 000-1 4 0
Cleveland 001 000 000-1 4 0
Detroit 001 000 000-1 4 0
Kansas City 001 000 000-1 4 0
Milwaukee 001 000 000-1 4 0
Philadelphia 001 000 000-1 4 0
Pittsburgh 001 000 000-1 4 0
St. Louis 001 000 000-1 4 0

A LOS ANGELES, Californie
New York 001 000 000-1 4 0
Los Angeles 001 000 000-1 4 0
San Francisco 001 000 000-1 4 0
Seattle 001 000 000-1 4 0
Washington 001 000 000-1 4 0
Cincinnati 001 000 000-1 4 0
Chicago 001 000 000-1 4 0
Cleveland 001 000 000-1 4 0
Detroit 001 000 000-1 4 0
Kansas City 001 000 000-1 4 0
Milwaukee 001 000 000-1 4 0
Philadelphia 001 000 000-1 4 0
Pittsburgh 001 000 000-1 4 0
St. Louis 001 000 000-1 4 0

Pittsburgh 6 Québec 5

SOMMAIRE
Première période
1-Pittsburgh: Balfour (Brund)
2-Québec: Rousseau (Harvey, Leclair)
3-Pittsburgh: Rose (Harvey, Leclair)
4-Québec: Leclair (Harvey, Leclair)
5-Pittsburgh: Leclair (Harvey, Leclair)
6-Québec: Leclair (Harvey, Leclair)
7-Pittsburgh: Leclair (Harvey, Leclair)
8-Québec: Leclair (Harvey, Leclair)
9-Pittsburgh: Leclair (Harvey, Leclair)
10-Québec: Leclair (Harvey, Leclair)
11-Pittsburgh: Leclair (Harvey, Leclair)
12-Québec: Leclair (Harvey, Leclair)
13-Pittsburgh: Leclair (Harvey, Leclair)
14-Québec: Leclair (Harvey, Leclair)
15-Pittsburgh: Leclair (Harvey, Leclair)
16-Québec: Leclair (Harvey, Leclair)
17-Pittsburgh: Leclair (Harvey, Leclair)
18-Québec: Leclair (Harvey, Leclair)
19-Pittsburgh: Leclair (Harvey, Leclair)
20-Québec: Leclair (Harvey, Leclair)
21-Pittsburgh: Leclair (Harvey, Leclair)
22-Québec: Leclair (Harvey, Leclair)
23-Pittsburgh: Leclair (Harvey, Leclair)
24-Québec: Leclair (Harvey, Leclair)
25-Pittsburgh: Leclair (Harvey, Leclair)
26-Québec: Leclair (Harvey, Leclair)
27-Pittsburgh: Leclair (Harvey, Leclair)
28-Québec: Leclair (Harvey, Leclair)
29-Pittsburgh: Leclair (Harvey, Leclair)
30-Québec: Leclair (Harvey, Leclair)
31-Pittsburgh: Leclair (Harvey, Leclair)
32-Québec: Leclair (Harvey, Leclair)
33-Pittsburgh: Leclair (Harvey, Leclair)
34-Québec: Leclair (Harvey, Leclair)
35-Pittsburgh: Leclair (Harvey, Leclair)
36-Québec: Leclair (Harvey, Leclair)
37-Pittsburgh: Leclair (Harvey, Leclair)
38-Québec: Leclair (Harvey, Leclair)
39-Pittsburgh: Leclair (Harvey, Leclair)
40-Québec: Leclair (Harvey, Leclair)
41-Pittsburgh: Leclair (Harvey, Leclair)
42-Québec: Leclair (Harvey, Leclair)
43-Pittsburgh: Leclair (Harvey, Leclair)
44-Québec: Leclair (Harvey, Leclair)
45-Pittsburgh: Leclair (Harvey, Leclair)
46-Québec: Leclair (Harvey, Leclair)
47-Pittsburgh: Leclair (Harvey, Leclair)
48-Québec: Leclair (Harvey, Leclair)
49-Pittsburgh: Leclair (Harvey, Leclair)
50-Québec: Leclair (Harvey, Leclair)
51-Pittsburgh: Leclair (Harvey, Leclair)
52-Québec: Leclair (Harvey, Leclair)
53-Pittsburgh: Leclair (Harvey, Leclair)
54-Québec: Leclair (Harvey, Leclair)
55-Pittsburgh: Leclair (Harvey, Leclair)
56-Québec: Leclair (Harvey, Leclair)
57-Pittsburgh: Leclair (Harvey, Leclair)
58-Québec: Leclair (Harvey, Leclair)
59-Pittsburgh: Leclair (Harvey, Leclair)
60-Québec: Leclair (Harvey, Leclair)
61-Pittsburgh: Leclair (Harvey, Leclair)
62-Québec: Leclair (Harvey, Leclair)
63-Pittsburgh: Leclair (Harvey, Leclair)
64-Québec: Leclair (Harvey

Au gré du Sport Bon gré, mal gré

Par Jean-Paul Cofsky

Chacun son tour...

Les Hawks, samedi soir, se sont amenés au Forum avec deux missions bien distinctes. La première, annihiler le Tricolore à coups d'épaules, de genoux, de bâtons, de patins, à coups de tactiques plus ingénument déloyales les unes que les autres. Ce petit jeu les avait servi à souhait l'an dernier et ils comptaient récolter le même succès à la veille des éliminatoires de cette année. Mais comme on dit, à force de tirer sur la queue du lion, on finit par se rapprocher un peu trop près de la crinière. Ce qui se produisit samedi soir. Et le monsieur lion rétorqua de façon à ne laisser aucun doute dans l'esprit de ses partisans. Le Canadien de cette année n'est pas le mouton de l'an dernier. Eric Nesterenko, décoré d'une artistique coupure au front, n'avouera pas que c'est le résultat d'un foudroyant crochet de droite gracieusement appliqué par Al McNeil, pas plus que Saint-Laurent n'aimera raconter qu'il s'est fait sonner les cloches par le "judo-iste" Rousseau; Pilote ne criera pas sur tous les toits que Gilles Tremblay... l'a "pilote"!

Tape, tape, tape, petit cordonnier...

Stan Mikita ne colportera certainement pas que Ralph Backstrom l'a coincé aux quatre coins cardinaux de la patinoire, pas plus que Evans pourra se vanter d'avoir fendu l'air de ses grands moulins à vent. En somme on peut dire immédiatement que les Hawks ont trouvé chaussure à leurs pieds et qu'ils les ont trouvés étroites, de cuir revêché... et très enclines à leur meurtrir les "p'tits cors"! Leur deuxième mission, c'était naturellement de voir à ce que Bobby Hull enregistre son 49ième but. Parenthèse ici pour souligner le travail "d'ombre chinoise" de Claude Provost qui, la soirée durant, moulait ses enjambées dans celles de la Comète; et il accomplit un travail formidable que Dame Chance vint ébrécher en permettant un but chanceux à l'enfant-prodige des Hawks. Cependant il faut dire aussi, qu'actuellement, Bobby Hull est le plus sensationnel joueur de l'heure et ce n'est pas son but chanceux qui va le moins du monde amoindrir l'éclat de ses 48 précédents. Hull à lui seul vaut le prix de la série qui s'en vient... Ces choses étant dites, à demain... c'est l'heure de la revanche.

C'est le mois de Mari-e, c'est le mois le plus beau...

Sonny Liston n'est pas "enfant de Marie", ça tout le monde le sait. Il gagne sa vie dans le dur métier de la boxe. Il a eu quelques accrochages avec certains corps de police déjà; comme en avaient eus avant lui Archie Moore, Floyd Patterson et plusieurs autres. Récemment après s'être amendé, on a de toutes parts dit à Liston: "C'est bon, allez-y, boxez, vos péchés vous sont remis". Sonny s'est remis à la tâche, a recommencé de se battre et a finalement décroché la promesse d'un match de championnat. On veut maintenant lui faire d'autres ennemis. Douze départements de police du centre de l'Etat de la Pennsylvanie s'objectent à ce combat de championnat et sont allés jusqu'à faire parvenir un télégramme d'indignation au procureur général des Etats-Unis, M. Robert Kennedy, prétextant que Liston serait un champion du mauvais exemple plutôt qu'autre chose. La loge 52 de l'Ordre fraternel des policiers de la Pennsylvanie aurait-elle l'obligance de nous faire parvenir copie de la liste de ses policiers qui sont... "enfants de Marie"?...

RED WINGS éliminés

En dehors des séries éliminatoires pour la troisième fois en 20 ans. Howe et Bassen en vedette. Kennedy compte son premier but de la saison. Il aurait fallu deux Gordie Howe et un Terry Sawchuk des beaux jours! A l'an prochain.

TORONTO. — Les Red Wings de Detroit, pour la troisième fois en 20 ans, ne participeront pas aux éliminatoires de la Coupe Stanley cette année. Ceci fut décidé samedi soir alors qu'ils ne purent faire mieux que d'annuler avec les Maple Leafs de Toronto au pointage de 2 à 2. Ils ont donc été supplantés par les Rangers dans cette course effrénée à la quatrième position du classement.

Le calendrier des joutes régulières prenait fin hier soir alors que les Canadiens, champions de la ligue Nationale, rendaient la dernière visite aux Wings de Sid Abel, pendant que les Rangers voyaient les Hawks envahir leur territoire et essayer de faire gagner le championnat aux compteurs à Bobby Hull aux dépens d'Andy Bathgate. Hull et Bathgate étaient égaux en tête des compteurs avant la joute d'hier soir, Hull de plus essayant d'égaliser ou d'abaisser le record de Richard Geoffrion, soit 60 buts dans une saison.

En vertu de cette parité nulle, les Wings étaient à deux points des Rangers de New York. Même une victoire des Wings sur les Canadiens accou-

plée à une défaite des Rangers ne pouvait changer quoique ce soit, hier soir, comme avec le même nombre de points à leur actif, les Rangers affichaient un plus grand nombre de victoires, plus de points comptés contre l'adversaire et moins de buts marqués contre eux.

Hank Bassen dans les filets des Wings et Bower dans ceux des Leafs ont été tour à tour sensationnels. Gordie Howe le vétéran joueur-étoile des Wings a tout fait sauf de compter. Il a fait une passe parfaite à Delvecchio pour le premier but des aînés, a participé à tous les jeux de puissance des Wings, a de plus servi comme joueur d'utilité; mais il aurait fallu deux Gordie Howe et hélas! il ne s'en fait plus.

Al Harbort et Dick Duff ont compté pour les Leafs tandis que Forbes Kennedy a marqué le but égalisateur pour les Wings. Exit les Wings!

SOMMAIRE

1-Detroit: Delvecchio (26), 4-29 (Howe, Laforce)
Punitions: Arbour 13, Bassen 13-22
Arrêts: Bower 14 - Bassen 8

Poste de confiance à Doug. Péron

Les minutes de la dernière assemblée de l'Association canadienne du cyclisme rédigées par le secrétaire Pierre Bie révèlent de très intéressantes et importantes nouvelles et nominations.

Deux personnalités de la province de Québec, Doug. Péron de Montréal et Gérard de Lecours de Québec feront partie du Dominion Racing Board en compagnie de Ken Smith, de Don Mills, Ontario, Eric Fellows de Toronto et Terry Moss de Toronto. Ce bureau aura l'importante et ingrate tâche de choisir les cyclistes qui participeront au Tour de France de l'Avenir, en juillet et des jeux de l'Empire à Perth, Australie, en novembre.

Doug. Péron, le seul à avoir remporté trois fois la classique Québec-Montréal aura également la charge du comité olympique et des jeux de l'Empire.

Gérard Lecours, moins connu que Néron, s'occupe toutefois de

courses cyclistes activement depuis plus de dix ans et il connaît à la perfection toutes les qualités et défauts de la majorité des cyclistes canadiens. Parfaitement bilingue, c'est également un homme juste n'ayant d'attaché avec personne. On croit que c'est la meilleure découverte des dirigeants du cyclisme depuis la nomination de Guy Jinchereau et dans les deux cas, c'est Georges Lachance, le président canadien, qui les a découverts.

Une nouvelle également intéressante c'est que les coureurs partiront de 10 à 15 jours avant le Tour de l'Avenir et que les coureurs choisis devront être de nationalité canadienne. A sa première participation au Tour de l'Avenir, l'an dernier, il n'était pas nécessaire d'être Canadien. Lors de l'importante réunion du 31 mars à Montréal, l'on choisira les directeurs sportifs pour le Tour de l'Avenir et les jeux de l'Empire.

Deuxième période
2-Toronto: Arbour (13), 8-08 (Duff, Keon)
Punitions: Howe 1-19, Stasiuk 5-17, Duff 5-17, Jeffrey 13-47
Arrêts: Bower 8 - Bassen 6

Troisième période
3-Toronto: Duff (14), 6-30 (Armstrong)
4-Detroit: Kennedy (11), 17-39 (Fonteyne, MacGregor)
Punitions: Shuck 9-44
Arrêts: Bower 10 - Bassen 16

BADMINTON Carnwarth vs McDonnell

MONTREAL, (PC). — Les championnats canadiens de badminton qui débutent ici mardi prochain vont probablement résoudre la controverse

Jim Carnwarth - Wayne Macdonnell, tous deux considérés comme les deux meilleurs joueurs au pays. Par les hasards des tirages lors des tournois antérieurs les deux espoirs canadiens n'ont jamais été opposés.

Les deux sont inscrits au tournoi de quatre jours et il est virtuellement certain qu'ils se rencontreront, selon le président Hilles Pickens, de l'ACB. En effet, les championnats canadiens fermés ayant été ravivés, le calendrier a ainsi été tracé que les meilleurs joueurs canadiens vont se rencontrer à un moment ou l'autre.

La controverse a pris naissance plus tôt cette année lorsque l'Association a classé Carnwarth en avant de Macdonnell, nationalement, parce que Macdonnell s'est brisé une jambe lors des compétitions pour la coupe Thomas l'an dernier et a été inactif pour la plus grande partie de la saison. Nombreux sont ceux qui croient que Macdonnell est supérieur à Carnwarth.

A 23 ans, Macdonnell est commis dans un magasin à rayons de Vancouver, tandis que Carnwarth, 26 ans, est étudiant en droit à l'U. de Toronto. Il est plus massif que Macdonnell qui pèse 147 livres mais tous deux mesurent environ cinq pieds, sept pouces. Macdonnell est considéré plus rapide que Carnwarth et plus puissant que ce dernier.

Lors des essais pour la coupe Thomas, l'an dernier, Macdonnell a remporté ses six matches, cependant que Carnwarth a connu une fiche de 3-3. Toutefois, lors des championnats canadiens à Calgary, quand Macdonnell était convalescent, Carnwarth s'est rendu jusqu'en semi-finale, ne s'avouant vaincu que devant Hammergaard Hansen, du Danemark.

Hockey à la TV

Mardi, 27 mars (1ère) de Montréal
7:30 1-2-3 Rideau
8:00 Joke de vivre
9:00 Hockey
10:30 Edition spéciale
10:45 Innoventions d'une caméra
11:15 Téléjournal
11:30 Nouvelles sportives
11:40 Commentaires
11:48 Les Couchés-tard
Jeudi, 29 mars (2e) de Montréal
9:00 Hockey
10:45 Film
Dimanche, 1er avril (3) de Chicago
8:00 Music-Hall
9:00 Hockey
10:45 Actualités politiques
11:15 Téléjournal
11:25 Sport-éclair
11:35 Conférence
Mardi, 3 avril (4e) de Chicago
7:30 1-2-3 Rideau
8:00 Joke de vivre
9:00 Hockey
10:45 Innoventions d'une caméra
11:15 Téléjournal
11:30 Nouvelles sportives
11:40 Commentaires
11:48 Les Couchés-tard
Jeudi, 5 avril (5e) de Montréal
9:00 Hockey
10:45 Film
Dimanche, 8 avril (6e) de Chicago
8:00 Music-Hall
9:00 Hockey
10:45 Actualités politiques
11:15 Téléjournal
11:25 Sport-éclair
11:35 Conférence
Mardi, 10 avril (7e) de Montréal
7:30 1-2-3 Rideau
8:00 Joke de vivre
9:00 Hockey
10:45 Innoventions ou Edition spéciale
11:15 Téléjournal
11:30 Nouvelles sportives
11:40 Commentaires
11:48 Les Couchés-tard

Bobby Hull:

Je serai frais et dispos pour les éliminatoires

MONTREAL. — Après la partie de samedi c'était un Bobby Hull heureux mais visiblement fatigué qui répondait aux multiples questions des journalistes. "Non, je ne suis pas épuisé, je suis seulement fatigué", dit-il. Rudy Pilous m'a laissé jouer autant que je

l'ai voulu, mais j'ai laissé libre de faire ce que je voulais sur la glace. De plus tous et chacun de mes coéquipiers m'a aidé du mieux qu'il a pu. J'ai joué du mieux que j'ai pu, me réservant des mouvements surprises, car autrement comment aurais-je pu me détacher de mon ombre "Claude Provost"? C'est en ces termes qu'il a esquissé le résumé de la partie en disant qu'il était content. "Je dois dire que la grosse partie du travail a été effectuée par mon copain San Mikita. Je me suis posté devant Plante et soudain j'ai vu Mikita lancer dans ma direction. La rondelle m'a frappé, peut-être mon bâton, peut-être ma jambe et j'ai vu rouler le disque au fond des filets!"

Après la joute, Maurice Richard, l'homme qui a électrisé les foules pendant toute une génération, par ses courses à l'emporte-pièce a été un des premiers à aller féliciter Bobby Hull de son exploit. Il lui a déclaré qu'il avait joué une très bonne partie et qu'il méritait amplement d'avoir com-

plété. Boom Boom Geoffrion a déclaré à son tour que Hull n'avait pas perdu son temps sur la glace et qu'il en avait joué "toute une". S'il peut briser le record, il le mérite à dit Geoffrion.

"Les records sont là pour être battus et ça sert de but à atteindre pour ceux qui ont de l'ambition." Hull a rajouté qu'il avait joué de la seule manière possible samedi soir, ne cher-

chant qu'à être opportuniste. "Aux rares moments où la surveillance se relâchait, je filais du plus vite que je le pouvais." Pilous de son côté a dit que Provost avait joué une excellente partie mais qu'il aurait dû être puni plus souvent pour "interférence" alors que Hull n'était pas en possession du disque. Hull a enfin dit qu'il serait frais et dispos pour les éliminatoires.

Parce que... "Nous refuserons de vous le laisser porter à moins qu'il ne soit parfaitement ajusté"

Chalk

Les Plus Riches
Tons de Gris qui Soient!

Pour une mise élégante, recherchée et pleine de fraîcheur, permettez-nous de vous suggérer notre nouvelle collection de Vêtements "CHALK TONES"...

Un compte courant libéral vous permet de FAIRE VOS PROPRES CONDITIONS

Faconnés et Stylisés exclusivement par

A. Gold & Sons
MONTREAL

388 STE-CATHERINE OUEST, PRES BLEURY • 960 STE-CATHERINE OUEST, VOISIN DU LOEW'S

Ne confondez pas... nous insistons
PERSONNE AUTRE que A. GOLD & SONS ne vend "Chalk Tones"



Une phase de la bataille "royale" où Reggie Fleming fait face à J. C. Tremblay avec à l'arrière Bill Hicke prêt à prendre la relève. On remarquera à droite le No 24, Red Berenson à la carrure athlétique, nouvelle recrue des Canadiens qui a été "initié" au jeu douillet de la L. H. N.

SOMMAIRE		minutes de mauvaise conduite	
Première période		Fleming (majeure et mineure)	
1-Chicago: Mikita (25)	6:25	Nesterenko (majeure et mineure)	17:50, Provost 18:38
2-Canadien: Backstrom (26)	11:01	Arrêts: Hall 9 - Plante 9	
(Geoffrion, Talbot)		Troisième période	
Punitions: Balfour et Provost	1:31	3-Canadien: Marshall (18)	1:50
Fleming (trois mineures)	2:54	(J.-C. Tremblay)	
et Hicke (deux mineures)	2:54	4-Canadiens: Backstrom (27)	8:46
Pilote et Backstrom 4:40, Vasko		(Hicke, Provost)	
6:56, Béliveau 7:30, Nesterenko		5-Chicago: MacDonald (22)	10:27
10:39, G. Tremblay 14:36, Pro-		(St-Laurent, Mikita)	
vost 15:59		6-Chicago: Hull (49)	13:37
Arrêts: Hall 14 - Plante 8		(Mikita, St-Laurent)	
Deuxième période		7-Canadiens: Goyette (7)	15:51
Aucun but		(Berenson, Talbot)	
Punitions: Fleming et Béliveau	3:17	8-Canadiens: G. Tremblay (32)	18:06
Pilote 4:53, Backstrom et		(Rousseau, Talbot)	
Pilote 9:23, G. Tremblay 12:30,		Punitions: aucune	
G. Tremblay (majeure et mineu-		Arrêts: Hall 8 - Plante 7	
re), MacNeil (2 mineures et 10			



STATIONNEMENT GRATUIT

Bobby Hull rejoint Richard et Geoffrion

les compteurs de la
L.H.N.

	B	A	Pts
Hull, Chicago	50	34	84
Bathgate, Rangers	28	56	84
Howe, Detroit	33	44	77
Mikita, Chicago	25	52	77
Mahovich, Toronto	33	39	72
Bucyk, Boston	30	40	70
Delvecchio, Detroit	26	43	69
Backstrom, Can.	27	38	65
Ullman, Detroit	26	38	64
Hay, Chicago	11	52	63
Provost, Canadien	33	29	62
Keon, Toronto	26	35	61
Frechette, Rangers	22	38	60
Geoffrion, Canadien	23	36	59
Ingarfield, Rangers	26	31	57
Tremblay, G., Can.	22	33	55
McKenney, Boston	22	33	55
Armstrong, Toronto	21	31	52
Hicke, Canadien	20	31	51
Kelly, Toronto	22	28	50
Richard, Canadien	21	29	50
Toppazzini, Boston	19	31	50

CLASSEMENT

	G	P	N	Pp	Pt	Pts
Montreal	42	14	14	259	128	98
Toronto	37	22	11	237	120	85
Chicago	31	26	13	217	106	75
New York	28	33	12	195	207	64
Detroit	25	33	14	185	220	60
Boston	15	47	8	177	308	38

Andy Bathgate et Bobby Hull finissent sur un pied d'égalité en tête de la liste des compteurs, mais Hull mérite le trophée Art Ross dû à son plus grand nombre de francs butts comptés. Hull et Bathgate ont fourni tous les deux des efforts de géants, tout à l'honneur du hockeiste professionnel, dans une joute où le résultat ne comptait pour rien au classement, mais où les honneurs personnels leur tenaient fort à cœur.

Les Rangers de New-York avec un ralliement de 3 buts à la dernière reprise ont maté les Hawks de Chicago au pointage de 4 à 1 hier soir dans leur dernière joute régulière de la saison.

Bobby Hull a compté son 30ème but de la saison. Il a égalé le record de Richard-Geoffrion après 4.53 minutes de jeu au premier engagement de la rencontre. Ce but marque contre Lorne Worsley des Rangers culminait un effort de géant qui a vu Bobby Hull enregistrer 35 buts dans ses 31 dernières parties. Après que Fleming ait intercepté une passe de Langlois et relayé à Bobby Hull posté devant le filet, ce fut un jeu d'enfant pour la Comète de pousser adroitement le disque derrière le gardien des

Rangers. Une explosion de joie vit tous les joueurs des Hawks sauter sur la glace et manifester bruyamment leur contentement. On remit le disque à Hull comme pièce-souvenir de son exploit.

Mais la période ne prit pas fin sans qu'à son tour Andy Bathgate qui bataillait avec acharnement pour le championnat des compteurs n.e. eu son mot à dire. Il le pointage à 10.19 et s'attarda sur un pied d'égalité avec Hull dans la course aux honneurs du meilleur compte.

Actuellement sur un pied d'égalité avec chacun 84 points, la lutte est sans merci. Bobby Hull de plus malgré des efforts surhumains n'a pu abaisser le record tant convoité de Richard-Geoffrion. La période a pris fin avec le compte toujours de 1 à 1.

Quatre punitions mineures ont été infligées, également divisées, à Vasko, Langlois, Nestorenko et Prentice.

Troisième période

Un ralliement de trois buts de la part des Rangers dans cet engagement leur a assuré une victoire de 4 à 1 sur les Hawks de Chicago. Les trois buts ont été marqués par Ingarfield, Heberton et Hampson.

Glen Hall dans les filets des

Hawks a dû bloquer 18 arrêts seulement contre 30 réussis par Worsley.

Première période
(Punitions)
1-Chicago: Hull (36) 6:58
2-New York: Bathgate (28) 10:19
(Ingarfield, Prentice)
Punitions: Molnar 10:50, Henry 14:37

Deuxième période
Aucun but
Punitions: Vasko 4:13, Langlois 5:37, Nestorenko 10:48, Prentice 13:46

Troisième période
3-New York: Ingarfield (26) 2:05
(Prentice, Harvey)
4-New York: Heberton (18) 6:33
(Prentice, Harvey)
5-New York: Hampson (4) 13:44
(Heberton)

Punitions: Mikita 5:01, Caban 9:12, Balon 17:03, Hay 17:21, Poiré 18:29, Nestorenko 19:13
ARRÊTS:
HALL 7 7 4-18
WORSLEY 13 11 6-30
Assistance: 13,618



Bobby Hull faisant le guet lors d'un des rares moments où la surveillance de Provost s'est relâchée samedi soir. Si Provost n'apparaît pas dans cette photo, c'est qu'il était probablement en possession du disque à ce moment-là, loin de son ombre, Bobby Hull.

Boston défait Toronto 5 à 4

Les Bruins de Boston ont terminé leur saison hier soir sur une note optimiste alors qu'ils ont défait les Maple Leafs de Toronto au compte de 5 à 4. Cette partie qui n'affectait le classement ni de l'un ni de l'autre fut toute à l'honneur des Bruins qui devaient bien ça à leurs partisans.

Les Maple Leafs, tenants de la deuxième position de la ligue, rencontraient pour la dernière fois cette saison les Bruins de Boston hier soir. Bower gardait les filets pour les Leafs mais Olmstead et Brewer manquaient à l'appel.

Au tout début de la première période Dick Duff vint à un cheveu de prendre Gamble en défaut sur une échappée, mais le gardien des Bruins fit devier le lancer et s'en tira indemne. Duff se reprit cependant quelques minutes plus tard et marqua le premier but des siens sur une passe de Schack. Tim Horton enregistrait le second des Leafs sur des passes de Stewart et Mahovich, pour voir cinq minutes plus tard Toppazzini des Bruins en marquer un pour les hommes de Watson. A 17:34, Dick Duff, son deuxième, assisté de Harris et Mahovich, fermait le compte de la première période. Leafs 3, Bruins de Boston 1.

Deuxième période
Six minutes de jeu et Doug Mohns réduisait l'avance des

Leafs à 3 à 2 sur des passes de Bucyk et Oliver. Boston égalisait le pointage enfin deux minutes plus tard avec le but de Burns, assisté de Leach et Toppazzini. Et Williams donnait l'avantage aux Bruins avec l'aide de Oliver et Toppazzini, pendant que Harris sauvait les siens du désastre en les remettant sur le bon chemin en enregistrant son 15e but sur une passe de Nevin.

La période se termina avec le compte égal de 4 à 4.

Troisième période
Un seul but fut marqué dans ce troisième engagement par McKenney ce qui valut la victoire aux Bruins au pointage de 5 à 4.

Première période
1-Toronto: Duff (16)

(Shack)	3:17
2-Toronto: Horton (10)	7:49
(Stewart, Mahovich)	
3-Boston: Toppazzini (19)	12:13
(Sapleton, Green)	
4-Toronto: Duff (17)	17:54
(Harris, Mahovich)	
Punitions: Hillman 13:42, Mohns 13:17, Hillman 18:08, Green 18:03, Arbour 18:24	
Deuxième période	
5-Boston: Mohns (18)	8:07
(Bucyk, Oliver)	
6-Boston: Burns (11)	8:39
(Leach, Toppazzini)	
7-Boston: Williams (4)	14:35
(Oliver, Toppazzini)	
8-Toronto: Harris (15)	17:43
(Nevin)	
Punitions: Bolvin 2:38, Horton 4:00, Harris 4:33, Mahovich 13:14, Mohns 19:33	
Troisième période	
9-Boston: McKenney (22)	19:37
Punitions: Horton 5:00, Arbour 16:33	
ARRÊTS: BOWER 16 18 16-50 GAMBLE 6 11 10-27 Assistance: 11,586	

Canadien 5, Detroit 2

DETROIT. — Les Canadiens de Montréal ont terminé leur saison régulière hier soir à Detroit en l'emportant au compte de 5 à 2 sur les Red Wings. A la suite de cette victoire Jacques Plante s'est assuré une fois de plus du trophée Vezina pendant que Bill Hicke entraînait à son tour dans le cercle des 20 et plus en marquant son but à la troisième période.

Les Red Wings de Detroit et

les Canadiens de Montréal se rencontraient hier soir dans une partie où l'enjeu était nul mais où seul l'honneur du travailleur professionnel comptait. Dernière joute des Wings cette saison, mais non pour les champions de la ligue Nationale qui engageaient le duel mardi contre les Hawks de Chicago, dans la première partie des joutes éliminatoires.

Jouant sans élan et sans éner-

gie les Red Wings sont quand même parvenus à tenir les gros canons des Canadiens en respect, du moins pour ce qui est de la première période. Le premier engagement se termina au pointage de 0 à 0 sans dommage, ni d'un côté ni de l'autre.

Deux seules punitions mineures infligées, une à Berenson, l'autre à Forbes Kennedy.

Deuxième période

Hicke, Geoffrion et Provost marquèrent trois buts à la deuxième période pour assurer le Canadien d'une avance de 3 à 1, après que Ullman, avant que la seconde reprise ne s'achève, eut marqué le seul but des Wings.

Du jeu très ouvert des deux côtés, très peu rude, où le hockey fut apprécié à sa juste valeur par les partisans de Wings, même s'ils perdaient du terrain de minute en minute. Fin de la deuxième: Canadiens 3, Detroit 1.

Troisième période

Le 20ème but de Bill Hicke et le premier de Berenson dans la ligue Nationale ont donné le coup de mort aux Red Wings. Seul Gordie Howe s'est montré à la hauteur de la situation en marquant comme il se devait le dernier but des Wings pour mettre un point final à la saison des Wings à l'Olympia.

SOMMAIRE

Première période
Aucun but
Berenson 5:30, Kennedy 19:03

Deuxième période
1-Montréal: Hicke (19) 6:18
(Backstrom, Geoffrion)
2-Montréal: Geoffrion (23) 13:47
(Backstrom, Hicke)
3-Montréal: Provost (33) 15:00
(Talbot, Berenson)
4-Detroit: Ullman (24) 19:31
(Sasik, Gadsby)
Punitions: Odrowski 3:37, Hicke 7:23

Troisième période
5-Montréal: Hicke (20) 6:30
(Backstrom, Geoffrion)
6-Montréal: Berenson (11) 6:47
(Geoffrion)
7-Detroit: Howe (33) 13:22
(Odrowski, Delvecchio)
Punitions: MacNeil 3:36, Delvecchio 5:45, Godfrey 15:37 (mineure et mineure) 15:37, Geoffrion 16:23

ARRÊTS:
PLANTE 7 8 12-27
BASSEN 16 8 8-32

Assistance: 11,586

Assistance: 11,586

Assistance: 11,586

Assistance: 11,586

Assistance: 11,586

Assistance: 11,586

Assistance: 11,586

Assistance: 11,586

Assistance: 11,586

Assistance: 11,586

Assistance: 11,586

Assistance: 11,586

Assistance: 11,586

Assistance: 11,586

Assistance: 11,586

Assistance: 11,586

Assistance: 11,586

Assistance: 11,586

Assistance: 11,586

Assistance: 11,586

Assistance: 11,586

Assistance: 11,586

Assistance: 11,586

Assistance: 11,586

Assistance: 11,586

Assistance: 11,586

Assistance: 11,586

Assistance: 11,586

Assistance: 11,586



Gabardine... pour l'homme de goût

Pour se mériter le qualificatif de "classique", un vêtement doit posséder certaines qualités reconnues et exigées d'une génération à l'autre: élégance de bon ton, confort parfait, protection assurée quels que soient les écarts du temps. (Témoin, la gabardine de laine devenue indispensable... manteau d'une qualité durable et, bien entendu, d'une imperméabilité éprouvée.) Par tous les standards d'excellence—tissus anglais de qualité supérieure, fabrication soignée, fidélité à une coupe de haute tradition, adaptabilité qui lui permet de se présenter sous l'aspect le plus exclusivement nouveau—Aquascutum a établi une tradition enviable. De sorte que l'homme de goût sait que ce qu'il désire d'un manteau, toujours il l'obtiendra d'un Aquascutum.

En illustration, le Field...manteau qui possède le secret du confort. Gabardine de laine imperméable, à compter d'environ \$69.50, dans les bons magasins.



Aquascutum
LTD. OF LONDON, ENGLAND

AU CANADA: 4217, RUE IBERVILLE, MONTRÉAL 36, P.Q.

Peu d'espoir

NEW-YORK. — Le gérant de Benny Kid Paret citant les commentaires d'un neurologue, a déclaré qu'à la suite de la terrible racle subie aux mains de Emile Griffith, Paret n'avait qu'une chance sur 10,000 de s'en tirer.

Manuel Alfaro, gérant de Kid Paret, a dit qu'il avait discuté des possibilités de survie de Paret avec le Dr Dunbar et que ce dernier avait émis la déclaration suivante: "Paret n'a pas plus qu'une chance sur 10,000 de sauver sa vie." Le docteur a assuré Alfaro que tout ce qui était humainement possible de faire pour sauver Paret était tenté. Cependant les autorités de l'hôpital disent toujours que l'état de santé de Paret était très mauvais! Emile Griffith et son gérant se sont présentés à l'hôpital mais les autorités ne leur ont pas permis d'entrer dans la chambre de Paret, sa condition ne le permettant pas. Alfaro, gérant de Paret a dit en outre que s'il avait su que Griffith était là, il l'aurait certainement fait entrer dans la chambre.

Paret encore inconscient Emile Griffith désespéré La commission enquêtera!

NEW-YORK. — Benny Paret, le boxeur cubain connu pour posséder un menton de fer, à cause de son habileté à absorber un coup, était inconscient et dans un état critique à l'hôpital, hier, à la suite de son KO aux mains d'Emile Griffith samedi soir.

Le Cubain a subi une opération pour l'enlèvement d'un caillot de sang près du cerveau au début de la matinée après avoir été transporté inconscient de l'arène au vestiaire puis à l'hôpital.

Paret a absorbé une racle de Griffith avant l'intervention de l'arbitre Ruby Goldstein à 2:09 du 12e round d'un match de 15 reprises, télédiffusé du Madison Square Garden.

Dans le 12e engagement, Griffith n'arrêta pas son bombardement alors que Paret avait la tête entre les deux câbles supérieurs. Des spectateurs près de l'arène complètent jusqu'à 26

Il n'y avait aucune sympathie entre les deux rivaux avant le match à cause de leurs deux combats antérieurs. Griffith a même accusé Paret de lui faire des remarques désagréables, lors de la séance de pesée samedi.

Griffith s'est assuré des cinq premiers rounds, blessant Paret aux 4e, 5e et 10e engagements avant de le rendre inconscient au 12e avec une attaque de 20 coups consécutifs.

Malgré les coups reçus au début du combat, Paret s'est rallié au 6e round pour envoyer son rival au tapis pour le compte de huit. Toutefois la cloche sauva Griffith et mit fin à la seule réelle chance du Cubain pendant le combat, même s'il s'empara des deux rounds suivants.

Enfin, Griffith, qui était très heureux lorsque le combat a pris fin, s'est mis à pleurer en voyant Paret inconscient au tapis. Il s'est rendu à l'hôpital samedi soir puis s'en est allé quand sa présence s'est révélée inutile. Il déclarait plus tôt, dans son vestiaire, qu'il avait continué de frapper parce qu'il ne savait pas que le combat était terminé.

Griffith a déclaré plus tôt, dans son vestiaire, qu'il avait continué de frapper parce qu'il ne savait pas que le combat était terminé.

PORTEZ LE

D.B.

Continental

LE COSMO

Est le dernier modèle Continental. Son devant est croisé avec courbes luxuriantes. Il a de plus toutes les caractéristiques du Continental.

à partir de \$69.50

26 SEMAINES POUR PAYER

Morrie Gold

385 ouest, rue Sainte-Catherine
Près de Bleury

STATIONNEMENT GRATUIT AU 1215, CARRE PHILLIPS

PLAISIR GARANTI

Vous retrouvez dans chaque verre de bière Dow cette saveur uniforme et parfaite qui provient d'un MULTI-MÉLANGE de 36 moûts en une seule bière. Servez-vous une bonne Dow, et vous constaterez que...



FAIT
RESSORTIR
TOUTES LES
QUALITÉS
DE LA
BIÈRE...



*Au service des premiers
communants depuis 1868*

MANTEAUX FLANELLE

Pour bambins 4 à 4 1/2 ans. Bleu marine avec boutache
blanche. Doublure de soie rouge. PETIT
CALOT ECOSSEIS même tissu et nuance. 22.99
autres manteaux : 14.99 à 25.00

MANTEAUX GRIS

Coupe princesse gracieuse, le dos avec plis plats de
la taille au bas. Pour 7 à 12 ans. Flanelle anglaise,
deux rangées de boutons, doublure satin. 22.99
Autres manteaux : 19.99 à 30.00

MOTIF "BLACK WATCH"

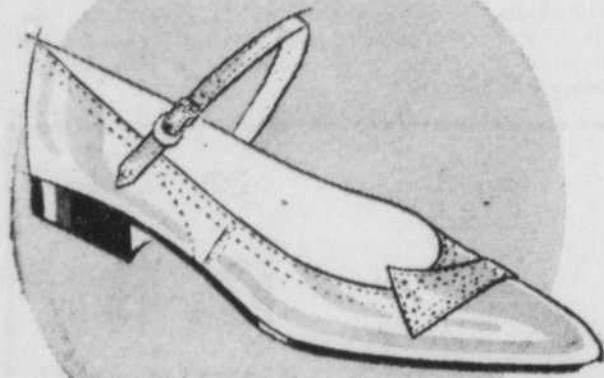
L'unique à motif écossais vert noir. Bouton nacre grise.
Dos avec ceinture et plis plats partant
de la taille. Doublure soyeuse. Pour 4 25.00
à 6 et 7 à 12 ans.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 430 ET 550

Dupuis

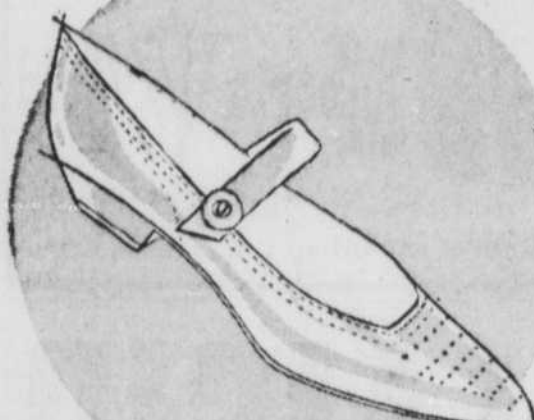
"SAVAGE"

Elegants souliers bouts pointus, en cuir blanc.
Courroie bascule. Semelles "Neolite" et talons bloc.
1/2 à 4, largeurs B, C. LA PAIRE 6.95



"PACKARD"

Très beau cuir verni noir, semelles "Neolite" et
talons plats. Courroie bascule. Bout mi-pointu.
Pointures : 8 1/2 à 12, largeurs C et D — 12 1/2 à 4,
largeurs B et C. LA PAIRE 6.95



"LA GRENADE"

Cuir "YUM YUM" blanc, aussi cuir verni noir ou
cuir brun. Courroie élastique, nouveaux talons "Cow
Boy" bout très pointu.
Pointures : 5 1/2 à 12, largeur B. LA PAIRE 5.95
Pointures : 12 1/2 à 4, largeurs A et B. LA PAIRE 6.95

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 472



"PACKARD"

Pour garçonnets, pointures 12 1/2 à 3, largeurs C et D.
Chics souliers cuir veau noir ou brun. Forme à
bout mi-pointu, trepointe Good Year. LA PAIRE 8.95

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 472



"PACKARD"

Pour garçons, pointures 11 à 3, largeurs B et D.
Souliers cuir souple noir, empeigne élégante.
Semelles solides. Ces modèles sont
confortables pour la rue. LA PAIRE 8.95

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 000

UN ENSEMBLE COURONNE
"DIADÈME" — Base satin plu-
sieurs rangées de tulle pour
retenir le voile.
AUMONIERE pour appa-
reiller en tulle nylon
chaque pièce 3.90
VOILE NYLON CIRCULAIRE
40" riche broderie. 3.90 à 32.80
DIADÈMES PERLES FLEURIS
sur tulle de nylon. 1.00 à 6.00
AUMONIERES BLANCHES —
Ruban satin, paille nattée ou
en nylon au choix. 2.29 à 5.90

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 550



GILETS BLANCS

Tricoté Orlon manches longues
la devant boutonné
pour 6-14 ans. 3.99

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 550



LEOTARDS BLANCS

Mailles extensibles 100% nylon
et sans aucune cou-
ture. 6 à 8 ans. 1.99

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 550



GRACIEUSE COMMUNIANTE

Robe de NYLON BLANC la jupe gonflée sur trois
jupons. Bas de la jupe à insertion de soie. Petit col
arrondi, manches courtes (avec manches longues de
circonférence et amovibles). Pour 3 — 18.00
à 4 — 46.00

L'AUMONIERE POUR CONVENIR EST COMPRISE

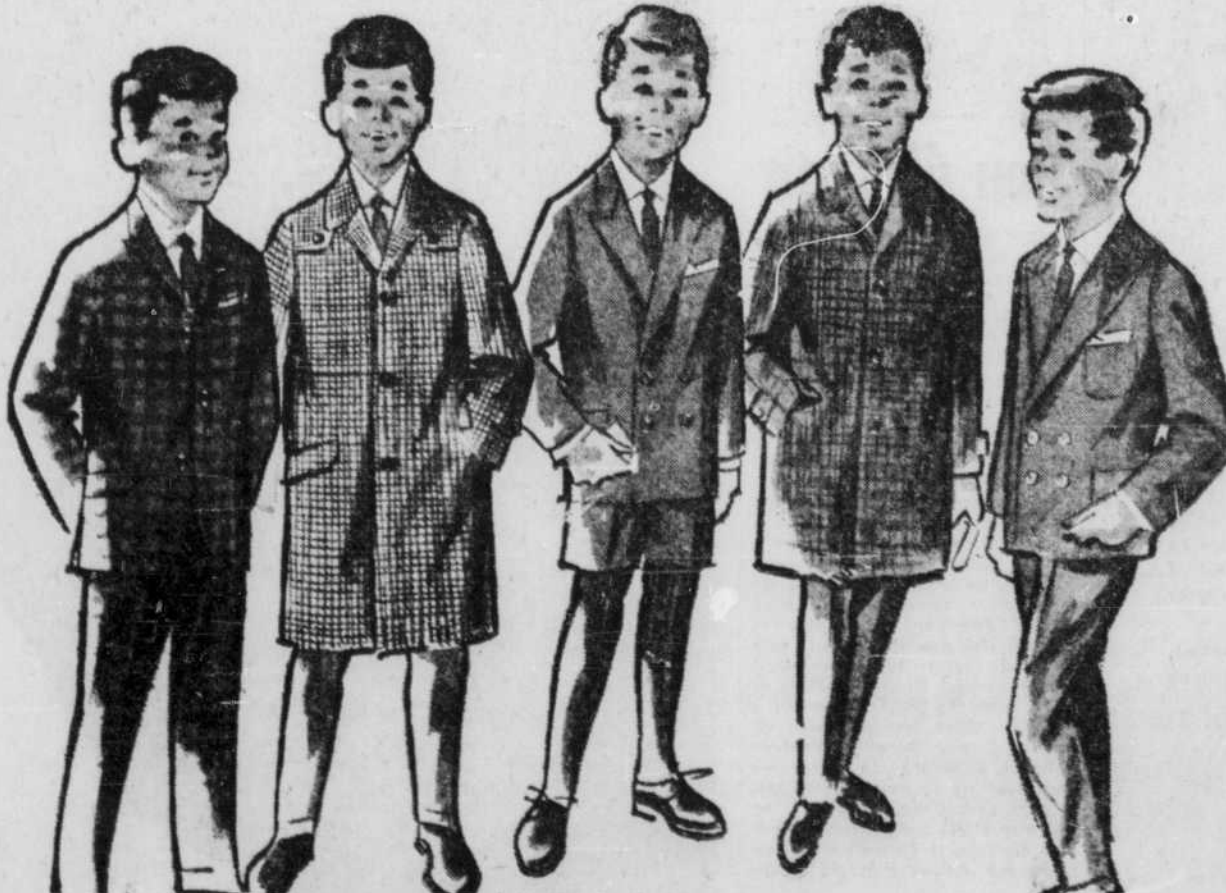
DUPUIS — TROISIEME, RAYON 550

LE COMMUNIANTE

Vêtu d'un complet en flanelle worsted tout laine
unie de ton gris charbon. Veston 3 boutons, pantalon
classique à rayures fines, passe-cinture, bas des jambes
à revers. Coupe et confection irréprochables pour
communants de 6 à 10 ans. Ce complet sera celui des
beaux dimanches par la suite. 27.95

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 660

LA PREMIERE COMMUNION



COMPLETS WORSTED EN LAINE ET RAYONNE

VESTON AVEC 2 PANTALONS — Tailles
pour garçons : 24 à 28. Veston droit, 3 bou-
tons; le dos avec fente chaque côté. Con-
fection spéciale renforcée "RAYON" au dos.
Deux pantalons à passe-cinture, plis devant, revers au bas. 29.95

PALETOTS TWEED "PIED DE POULE"

Tweed tout laine, devant à 3 boutons, poi-
trine avec amovibilité, poches à rabat et
doublure ton or. Boutons simili-cuir, le dos
avec fente au bas. Manches mi-raglan. 23.50

COMPLETS "COMMUNIANTE" EN SERGE TOUT LAINE

VESTON, PANTALON ET CULOTTE — Pour
bambins de 4 à 10 ans. Bleu marine. Un
veston devant droit ou croisé avec un pan-
talon et une culotte. Le tout de confection
irréprochable. 29.95

PALETOTS PRINTEMPS ETOFFE DE LAINE

Tailles garçonnets : 24 à 28, soit pour 4 à 10
ans. Elegante coupe à manches Raglan à
l'arrière et devant manches droites. Longueur
en vogue aux genoux. 22.50

POPULAIRES "BLAZER" EN FLANELLE MARINE

Pour garçons de 4 à 10 ans; poltrine : 34 à 28. Devant
croisé, 2 boutons; poche poitrine et 2 poches au bas du
veston. MÊME MODELE DEVANT SIMPLE ATTACHANT
DE 3 boutons au même prix.

En flanelle 12.95 Style Blackburn 14.50

PANTALONS FLANELLE GRISE LAINE VIERGE

Pour garçonnets de 4 à 12 ans. Des tailles
sur élastique, brayette à glissière, devant à
poche gauche, revers à glissière, boutons.
Jambes avec revers au bas. 9.95

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 660

CHEMISES BLANCHES

Garçonnets, encolures : 10 1/2 à
12 1/2. Broadcloth blanc soyeux "San-
itized". Col rigide, pointes cour-
tes, manchettes doubles, poche poitrine.
4.00

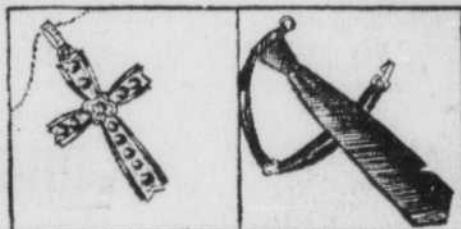
CHEMISES "LITTLE PRINCE"

Broadcloth de coton mercerisé à
"sanitized" en blanc, col rigide,
poche poitrine, manchettes deux
façons, encolures : 10 1/2 à 14 1/2.
2.95

CHEMISES "TERYLENE"

Blanc immaculé, encolures : 10 1/2
à 14 1/2. Lavables sans repassage.
Col et manchettes traités "terylene-
ized", manchettes deux façons.
marque LITTLE PRINCE.
3.95

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 661

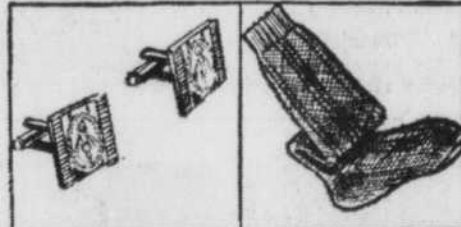


CROIX

En marchandise sur chat-
nette argentée, longueur 14
pouces. Chacune 2.75
QUATRIEME, RAYON 282

CRAVATES

Tissus soyeux en blanc ad-
aptés pour les premiers commu-
niants. Modèle sur élasti-
que. Chacune .59
MEZZANINE, RAYON 661



OR OU ARGENT

Boutons manchettes, métal
uni ou motif pieux. Tout uni
la paire 1.00
Facette
fantaisie 1.50
MEZZANINE, RAYON 661

EXTENSIBLES

Pour bambins, Bas de ny-
lon, longueur 7 1/2
en gris marine, haut
élastique. La paire 1.00
MEZZANINE, RAYON 661



ENSEMBLES

Pour communions
Livres de prières et de la
messe "L'Ami des enfants"
avec un étui pour
chapelet. 3.25
QUATRIEME, RAYON 282

GANTS

Pour garçonnets, pointures 1
à 8 1/2. Très souples ces
gants à coutures Tervien.
Bruit : 1 à 8 1/2
Gris : 3 à 8 1/2
MEZZANINE, RAYON 661



NOEUDS

"Papillon" tissu soyeux
blanc ou noir. Pince pour
battre au col de
chemise. .50
DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 661



CASQUETTES

P.M.G. Molletan en gris ou
marine. Genre an-
glais "ETON". 2.98
MEZZANINE, RAYON 661



BRASSARDS

Confection de soie ou de
tulle, avec motif point à
la main, longueur française.
1.95 à 5.50
MEZZANINE, RAYON 661